Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

Pelouses et coteaux secs de Bièvre-Valloire

➔ Dossier de prise en considération

isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Avenir
Conservatoire
d'espaces naturels
Isère

Pelouses et coteaux secs de Bièvre-Valloire

➔ Dossier de prise en considération

Rédaction
Romain Bartheld

Cartographie
Romain Bartheld

Coordination
Audrey Pagano

Date de parution : septembre 2016

Photo de couverture : R. Bartheld

Conservatoire d'espaces naturels Isère - Avenir • 2 rue des Mails • 38120 Saint-Égrève
04 76 48 24 49 • contact@cen-isere.org • www.cen-isere.org

Sommaire

Fiches communales :

Apprieu

Bizonnes

Burcin

Châbons

Colombe

Eydoche

Flachères

Izeaux

Le Grand-Lemps

Longechenal

Mottier

Oyeu

Plan

Saint-Didier-de-Bizonnes

Sillans

Commune de Apprieu

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
40	12.88 ha	3	0	5	10

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

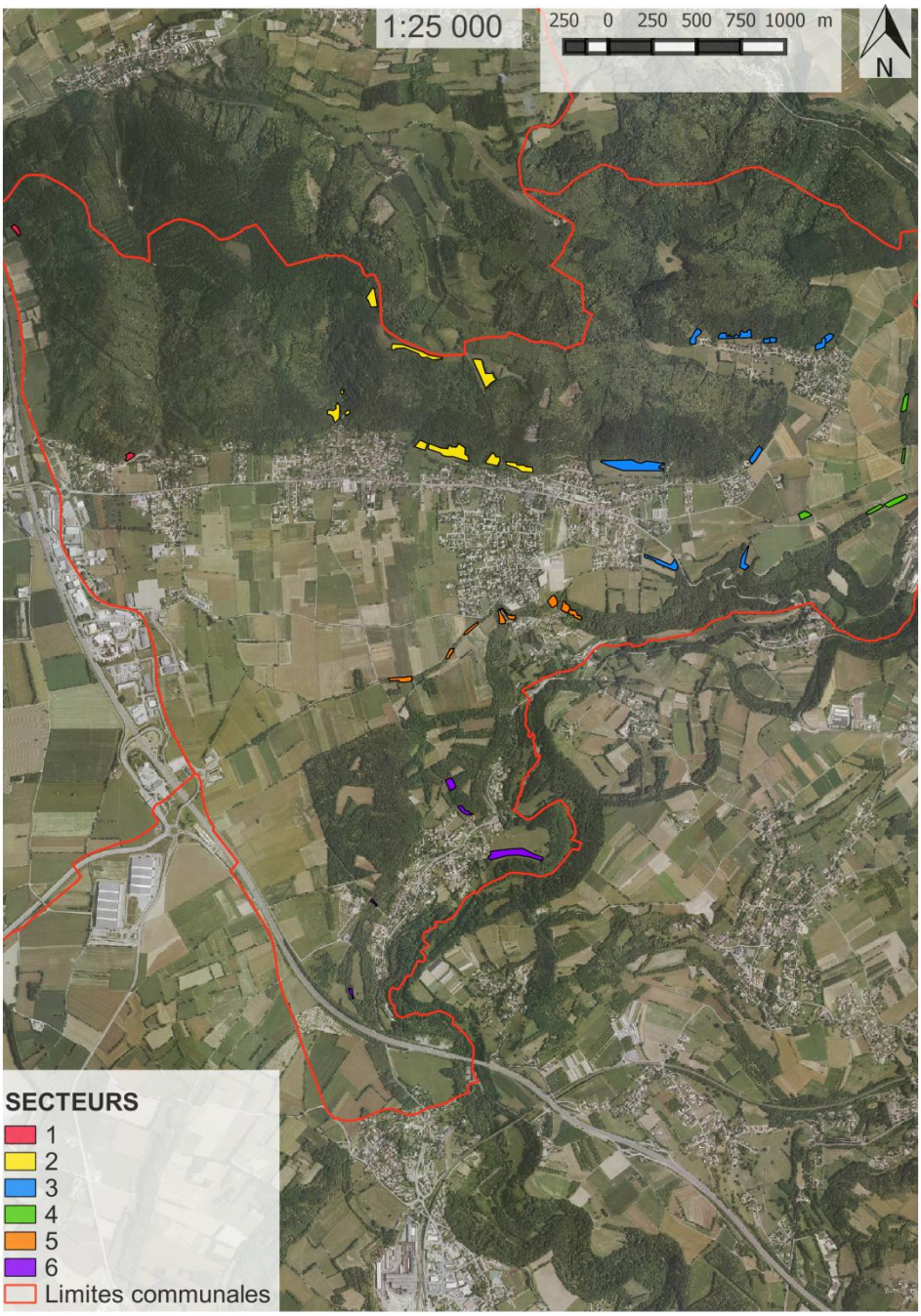

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	1	1	0.29	3/10
2	1	1	4	4.39	6/10
3	1	2	4	3.91	7/10
4	1	0	2	1.10	3/10
5	1	1	3	1.51	5/10
6	1	1	3	1.69	5/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	8.79 ha
Prairie sèche à Brome érigé colonisée par le Brachypode	34.323	E1.263	Communautaire et Prioritaire	0.36 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	3.73 ha

Flore patrimoniale

Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	Statut
Céphalanthère blanche (*Cephalanthera longifolia*)	-
Œillet des Chartreux (*Dianthus carthusianorum*)	Réglementation de cueillette
Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*)	Déterminante ZNIEFF
Luzerne de Gérard (*Medicago rigidula*)	-
Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*)	Déterminante ZNIEFF
Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)	-
Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis brûlé (*Neotinea ustulata)*	-
Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis pourpre (*Orchis purpurea)*	
Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis)*	Déterminante ZNIEFF
Orchis singe (*Orchis simia*)	-

Contexte urbain et agricole

Informations communales		Contexte agricole		
Superficie de la commune	15.1 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	3154	**Surface agricole utilisée (SAU)**	618 ha	-8.8 %
Densité de population	209 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	51.5 ha	+67.1 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	12	-45 %
		Part de la surface toujours en herbe	247 ha	12.3 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

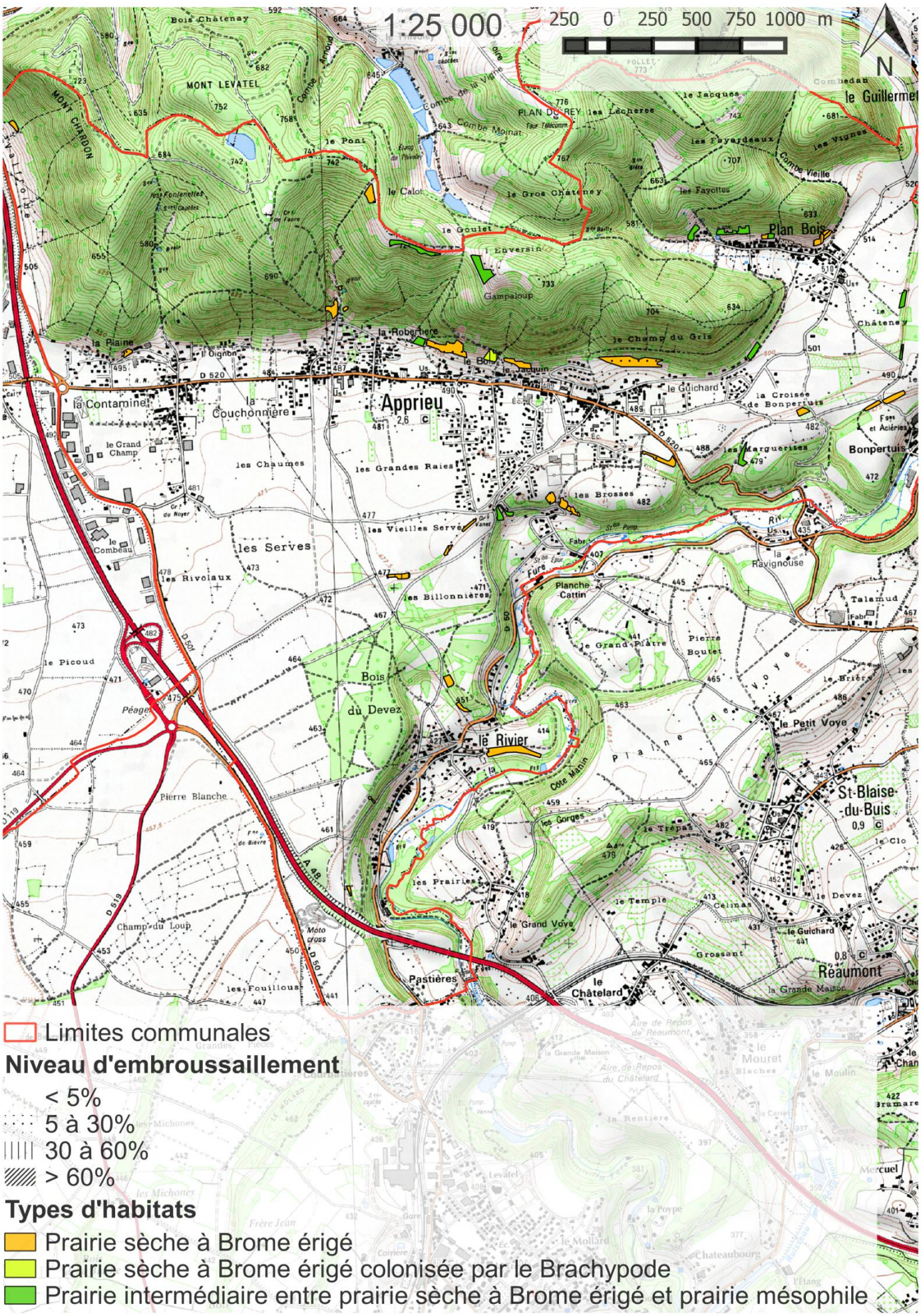
1:25 000
250 0 250 500 750 1000 m
N
Limites communales
Niveau d'embroussaillement
< 5%
5 à 30%
30 à 60%
> 60%
Types d'habitats
Prairie sèche à Brome érigé
Prairie sèche à Brome érigé colonisée par le Brachypode
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile

Secteur 1 : La Valfroide – La Plaine

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.29 ha	0.03 ha

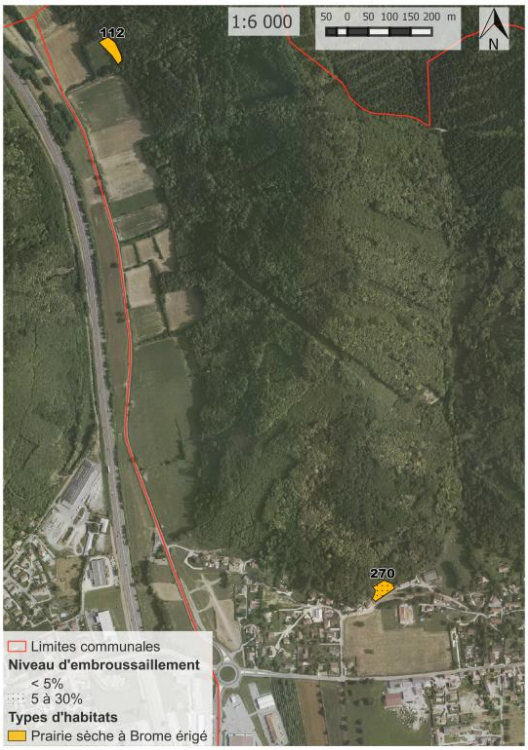

Description

Ce secteur est constitué de deux prairies sèches de faible surface, facilement accessibles depuis une voie de communication proche. La parcelle 112 se situe dans la partie haute d'une pâture bovine dont la partie inférieure, à plat, est mésophile.

Etat de conservation et préconisation de gestion

L'état de conservation de ces deux parcelles est correct. Les pratiques agricoles exercées ici sont plutôt en adéquation avec les exigences écologiques du milieu.

Très belle prairie sèche avec Ophrys bourdon au premier plan à droite (secteur 2 – parcelle 122)

Secteur 2 : la Robertière, Le Jacquin

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	2.39 ha	0.28 ha
Prairie sèche à Brome érigé colonisée par le Brachypode	0.36 ha	0.16 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	1.64 ha	0.11 ha

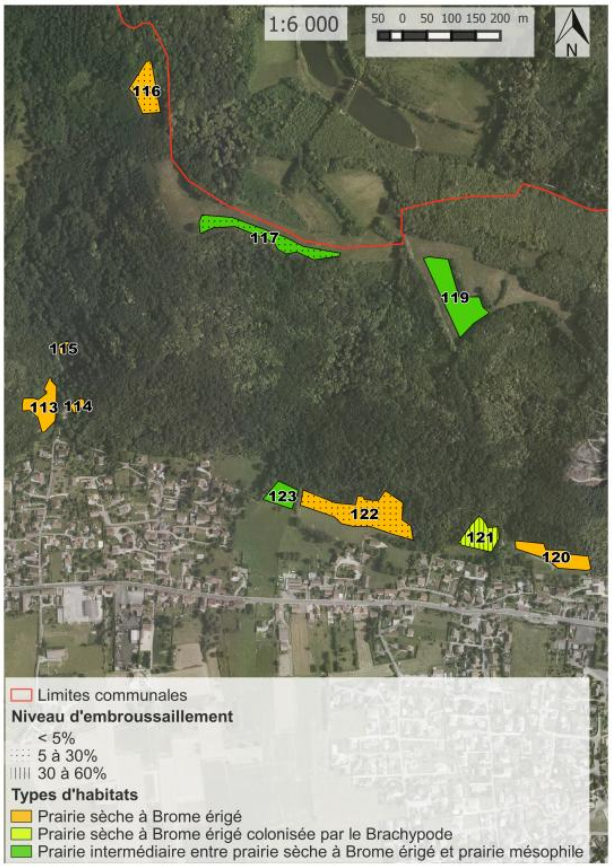

Description

On peut diviser le secteur ici en 3 ensembles prairiaux. Le 1er, à l'ouest, est constitué de 3 prairies sèches : 113, 114 et 115. Ces 3 prairies sont bien typées, la 113 étant la plus grande et la plus intéressante d'un point de vue floristique avec notamment 2 orchidées : l'Orchis homme-pendu (*Orchis anthrophora*) et le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*). Le 2ème ensemble correspond aux 3 prairies situées en amont des collines. Ici, seule la 116 est caractérisable comme prairie sèche, bien qu'elle soit en déprise. Enfin, le 3ème ensemble, situé sur les contreforts des collines, abrite de belles prairies sèches exposées plein Sud. Parmi celles-ci, on peut retenir la parcelle 120, bien typée, avec une belle population d'Orchis homme-pendu (plus de 50 pieds en 2016), et surtout la parcelle 122, remarquable prairie sèche, très riche en orchidées, avec d'impressionnantes populations d'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*) et d'Orchis homme-pendu (plus de 200 pieds pour chaque espèce en 2016).

Etat de conservation et préconisation de gestion

Dans le 1er sous-secteur, seule la parcelle 113 fait l'objet d'un pâturage, et qui semble entièrement adapté ici au vu de la qualité écologique de la prairie. En revanche, la parcelle 114 est abandonnée et directement menacée par une fermeture arbustive. Une mise en pâture serait souhaitable. La parcelle 115, minuscule, à proximité d'une zone de captage d'eau, abrite une flore bien typée que l'entretien réalisé ne semble pas menacer. Dans le 2ème sous-secteur, la parcelle 116, bien qu'intéressante floristiquement, est directement menacée par l'embroussaillement suite à l'abandon de pratiques agricoles sur celle-ci. Un pâturage adapté est ici également souhaitable. En revanche, le problème inverse se pose sur les parcelles 117 et 119 où une charge de pâturage importante semble défavoriser la flore typique du milieu. Enfin, sur les prairies du 3ème sous-secteur, les parcelles 122 et 120 sont en excellent état de conservation et montrent que le maintien d'une forte biodiversité et une pratique d'élevage adaptée sont parfaitement compatibles et en totale adéquation. La parcelle 121, actuellement à l'abandon, serait susceptible d'abriter une flore comparable si elle était gérée comme les deux précédentes. La parcelle 123 est plus mésophile de par son caractère faiblement pentu.

Secteur 3 : Plan Bois – Le Champ du Gris – Les Marguerites

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	2.48 ha	0.58 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	1.43 ha	0 ha

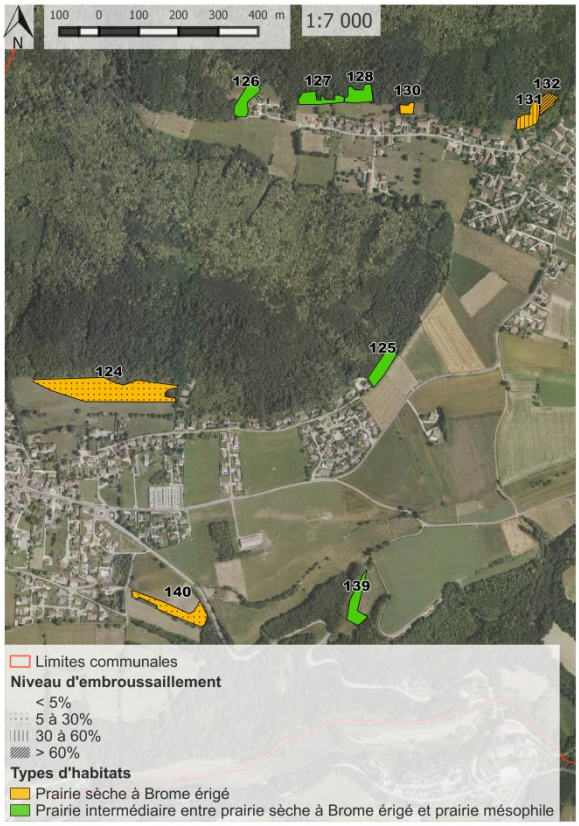

Description

Ce secteur se divise également en 3 ensembles prairiaux. Le 1er, sur le coteau de Plan Bois, est constitué de nombreuses prairies exposées plein Sud. Parmi celles-ci, la plus intéressante est la 131 où une flore thermophile typique et diversifiée est présente, notamment des orchidées comme l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*), l'Orchis pourpre (*Orchis purpurea*) et l'Orchis homme-pendu. A proximité de cette prairie, la parcelle 132 pourrait être comparable si elle n'était pas entièrement embroussaillée suite à l'abandon de pratiques pastorales sur celle-ci. Les autres prairies de cet ensemble sont plus mésophiles moins typées. Le 2ème ensemble, au lieu-dit « Le Champ du Gris » comporte 2 parcelles dont une prairie sèche absolument remarquable (124) à forte valeur écologique et présentant de nombreuses espèces comme l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), l'Ophrys bourdon et l'Orchis homme-pendu. Enfin, on peut noter sur le 3ème ensemble, situé en plaine, la prairie 140 dont la partie Ouest est typée et riche mais la partie Est plus pauvre et dominée par les graminées.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Dans le 1er ensemble, la qualité écologique des prairies est hétérogène. Les prairies plus ou moins mésophiles (126, 127, 128), sont de qualité écologique correcte ainsi que la parcelle 130, un peu plus typée. La parcelle 131, moins entretenue, est elle plus riche en espèces et en orchidées. En revanche, elle est directement menacée de fermeture à l'instar de la parcelle voisine (132) si aucun pâturage adapté de courte durée n'est mis en place. Dans le second secteur, outre la parcelle 125 qui est une prairie de fauche sans grand intérêt, la parcelle 124, remarquable pelouse sèche en pâturage bovin, est dans un très bon état de conservation. Enfin, dans le dernier secteur, outre la parcelle 139 qui est une pâture assez mésophile, la prairie 140 est dans un bon état de conservation sur sa partie Ouest mais la fauche de sa partie Est appauvrit grandement le cortège floristique typique en favorisant la dominance de graminées.

Le Limodore et l'Orchis singe se retrouvent en lisière de prairie sèche, mais l'Ophrys bourdon, lui, a besoin de pleine lumière

Secteur 4 : Le Chatenay – Les Planes – La Croisée de Bonpertuis

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.76 ha	0 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.34 ha	0.05 ha

Description

Ce secteur étant situé en plaine, les prairies sèches sont localisées ici au niveau de talus linéaires qui correspondent pour certains à des moraines laissées suite au retrait du glacier du Rhône. Le substrat caillouteux de ces talus est ainsi particulièrement filtrant et propice à l'installation de milieux secs. Les parcelles 134 et 133 abritent des cortèges floristiques plus ou moins thermophiles de par une exposition Est un peu moins favorable que pour les parcelles 135, 136 et 137 exposées plein sud. Toutes sont des prairies de fauche hormis la 133 qui semble abandonnée. La prairie la plus intéressante ici est la 135 qui est bien typée et dont la floraison est remarquable.

Etat de conservation et préconisation de gestion

La prairie 134 et surtout la prairie 135 sont en bon état de conservation, avec une fauche pratiquée certainement de manière raisonnée, laissant une certaine diversité floristique s'exprimer. En revanche, les parcelles 136 et surtout 137 sont beaucoup plus pauvres floristiquement (7 espèces seulement pour la 137, prairie la plus pauvre de la commune) et peu fleuries car largement dominées par les graminées. Les pratiques de fauche intensives probablement réalisées plusieurs années de suite ont fait chuter la biodiversité de ces deux prairies. Une baisse de fréquence de fauche (2 maximum annuellement) et un retardement des dates de la fauche estivale pourrait permettre à ces prairies de retrouver une flore comparable à la parcelle 135. Enfin, la parcelle 133 subit elle une problématique inverse puisqu'elle semble, pour partie du moins, laissée en état d'abandon, devenant menacée de fermeture par des fourrés arbustifs.

Prairie sèche à l'abandon, au second plan d'une culture, menacée par l'embroussaillement

Secteur 5 : Les Vieilles serves – Les Brosses

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	1.19 ha	0.35 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.32 ha	0 ha

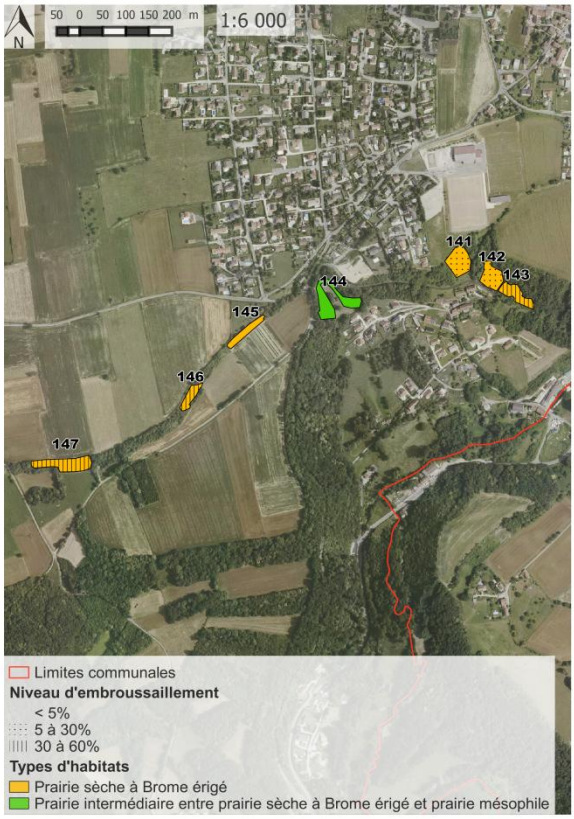

Description

Les parcelles 141, 142 et 143 situées sur les côtes en amont de la Fure, forment un complexe de belles prairies sèches bien typées qui, outrent un cortège d'orchidées intéressant, abritent également de belles populations d'œillets des Chartreux (*Dianthus carthusianorum*), notamment sur la 143. La 144, un peu plus mésophile que les précédentes, abrite également un cortège d'espèces plutôt diversifié. Enfin, les parcelles 145, 146 et 147 sont localisées au niveau de vestiges morainiques du glacier du Rhône en exposition Sud/Sud-Est et présentent des cortèges floristiques vraiment bien typés et remarquables pour le secteur (en particulier la prairie 146) dont -entre autre- l'Ophrys bourdon, espèce rare sur la commune.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Hormis les parcelles 141 et 144 qui sont pâturées de manière raisonnée, et la parcelle 145 qui est fauchée, toutes les autres semblent être en état d'abandon. Elles sont ainsi directement menacées de disparition par la colonisation des ligneux (prunelliers, aubépines, églantiers) et mériteraient un pâturage « flash » qui pourrait les maintenir ouvertes.

Mélitée enroulant sa trompe en spirale après avoir butiné une Knautie des champs

Secteur 6 : Le Rivier

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	1.69 ha	0.03 ha

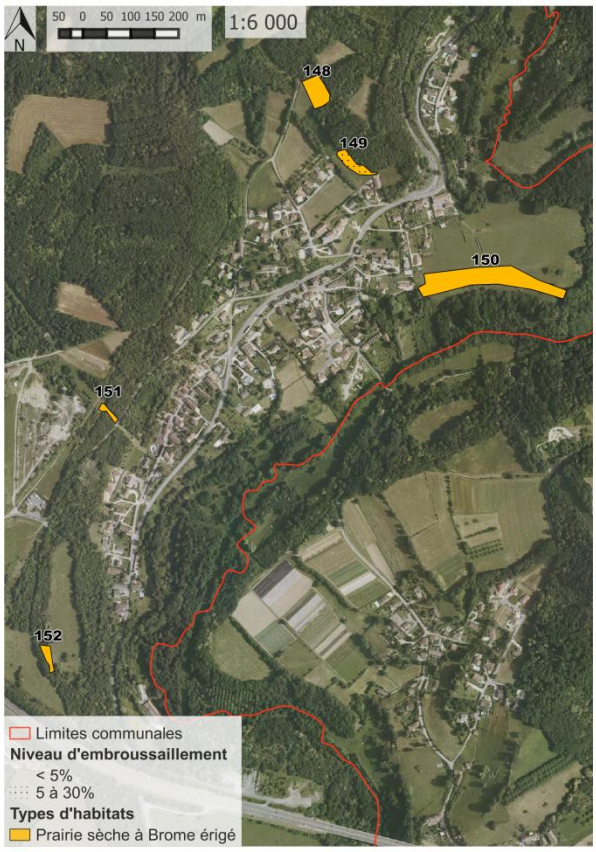

Description

Ce secteur abrite plusieurs pelouses sèches à physionomie assez hétérogène. La parcelle 148 est une prairie sèche assez riche en espèces (notamment une belle population d'Œillets des Chartreux) et la 149 une prairie sèche, presque aride par endroits et vraiment bien typée, avec de nombreuses espèces thermophiles (dont 3 orchidées). La prairie 150 est particulièrement remarquable puisqu'elle abrite deux espèces particulièrement rares que sont le Trèfle scabre (*Trifolium scabrum*) et surtout la Luzerne de Gérard (*Medicago rigidula*) qui est une espèce méditerranéenne. La parcelle 151, quant à elle, est particulière puisqu'il s'agit d'une friche abritant quelques espèces thermophiles intéressantes (notamment la Germandrée botryde (*Teucrium botrys*), assez peu commune en Bièvre. Enfin, la parcelle 152 est une belle prairie sèche pâturée présentant un cortège d'espèces assez bien typé.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Les pratiques de pâturage pour les parcelles 148, 150 et 152 semblent ici plutôt raisonnées et adaptées aux exigences écologiques des milieux secs. En revanche, la parcelle 149 mériterait d'être pâturée de manière sporadique (au vu de sa faible surface) afin d'enrayer le processus d'embroussaillement en cours.

Fruit typique en spirale dentée et finement velue de la Luzerne de Gérard

Commune de Bizonnes

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
5	1.81 ha	2	0	3	4

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

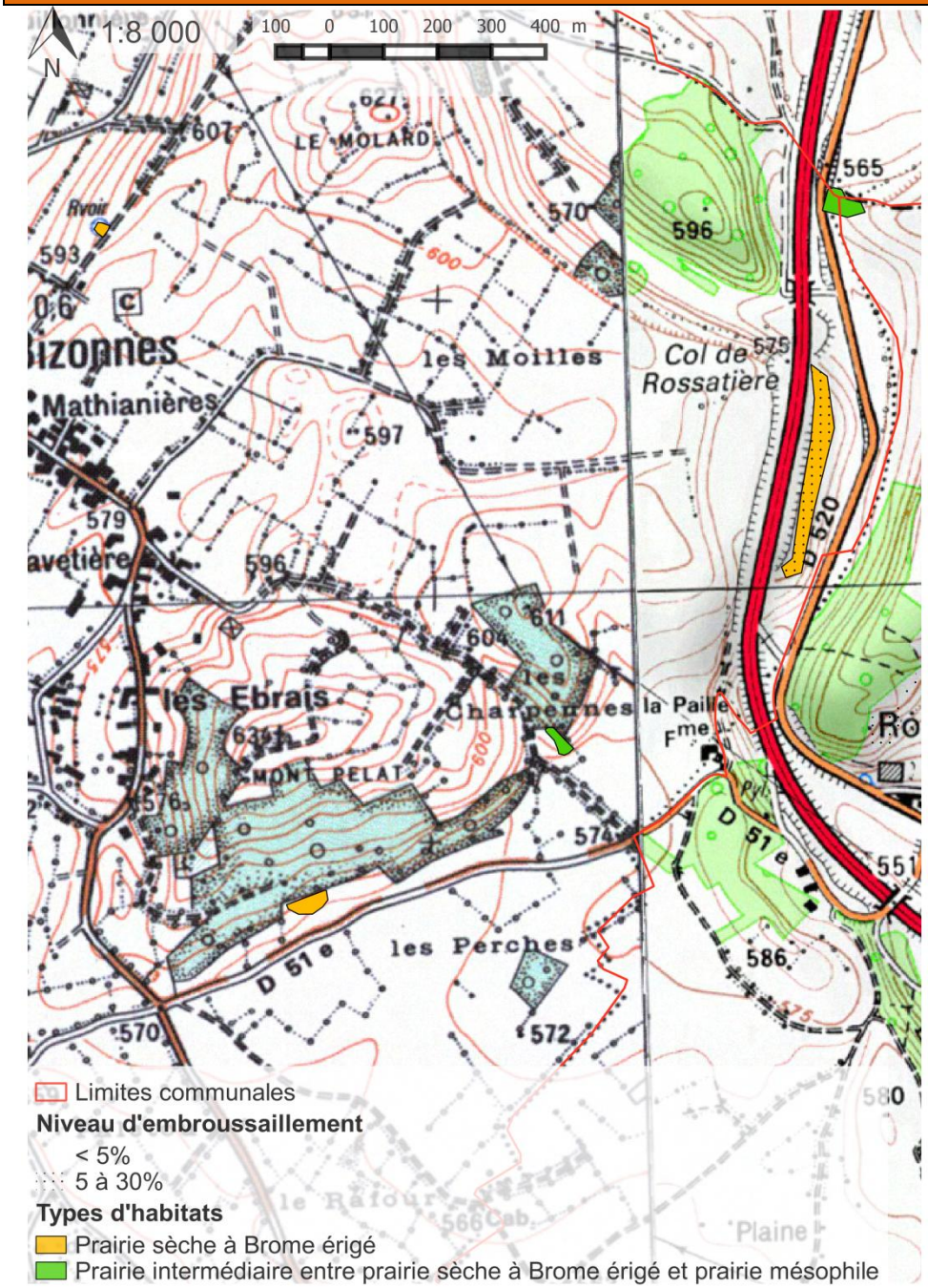

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	0	4	1.81	5/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	1.44 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	0.37 ha

Flore patrimoniale

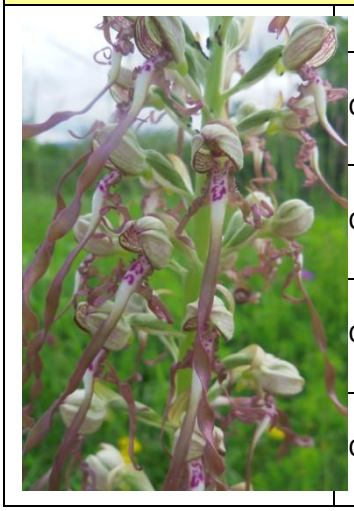

Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	Statut
Œillet des Chartreux (*Dianthus carthusianorum*)	Réglementation de cueillette
Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)	Déterminante ZNIEFF

Contexte urbain et agricole

Informations communales		Contexte agricole		
Superficie de la commune	11 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	876	**Surface agricole utilisée (SAU)**	881 ha	-5.2 %
Densité de population	79 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	58.7 ha	+45.4 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	15	-35 %
		Part de la surface toujours en herbe	355 ha	-5.8 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

Secteur unique : Est de la commune

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	1.44 ha	0.21 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.37 ha	0 ha

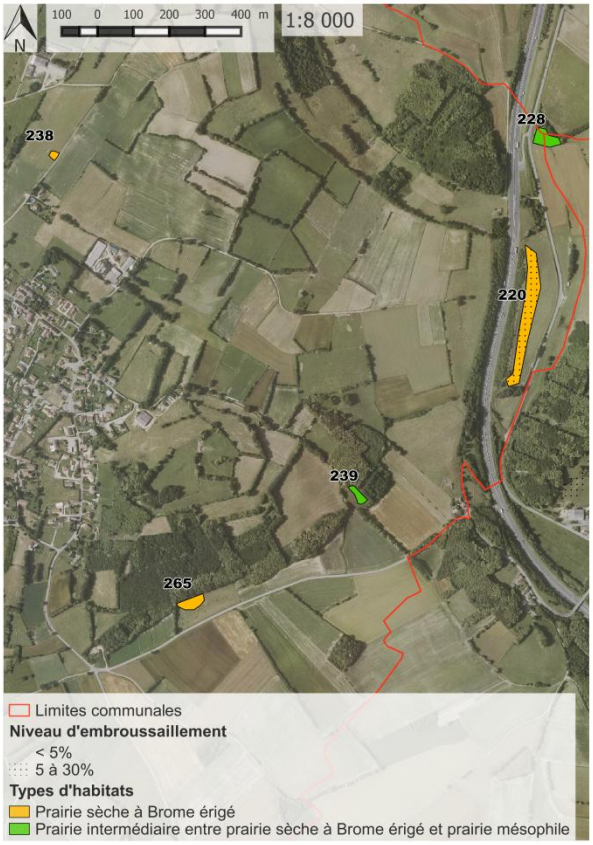

Description

Unique secteur présentant des pelouses sèches dans la commune, il est constitué de 5 parcelles à la physionomie hétérogène qui sont toutes facilement accessibles depuis une route proche. Les parcelles 220 et 265 sont pâturées par des bovins et présentent un cortège floristique bien caractéristique de pelouses sèches. La parcelle 220 abrite une station remarquable d'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) et la 265 une belle station d'Œillet des Chartreux (*Dianthus carthusianorum).* La 239 est une petite parcelle peu pentue qui semble être ponctuellement pâturée. Elle présente un cortège végétal plus mésophile. La parcelle 238 est plus singulière puisqu'il s'agit d'un petit talus de château d'eau, mais elle est bien typée et abrite plus de 40 espèces végétales malgré sa taille modeste. Enfin, la parcelle 228 est une prairie de fauche classique, de faible pente, mais qui abrite quelques espèces de pelouses sèches.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Les parcelles de ce secteur sont dans un état de conservation correct. La parcelle 220 est la plus typée et la plus riche floristiquement, mais elle est également partiellement embroussaillée (secteurs à forte pente difficilement accessibles aux bovins). Néanmoins, le pâturage appliqué ici semble être parfaitement adapté. La zone du château d'eau, bien que minuscule, mérite une attention particulière par sa richesse et son rôle de zone refuge aux espèces de prairies sèches dans la partie centrale de la commune dénuée d'autres milieux similaires.

Gazé sur trèfle : ce papillon a disparu des zones agricoles intensives, décimé par les pesticides (d'où son nom) et l'élimination des zones bocagères. Le Millepertuis perforé et l'Orchis pyramidal égayent les prairies sèches au mois de juin.

Commune de Burcin

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
8	3.03 ha	2	0	3	4

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

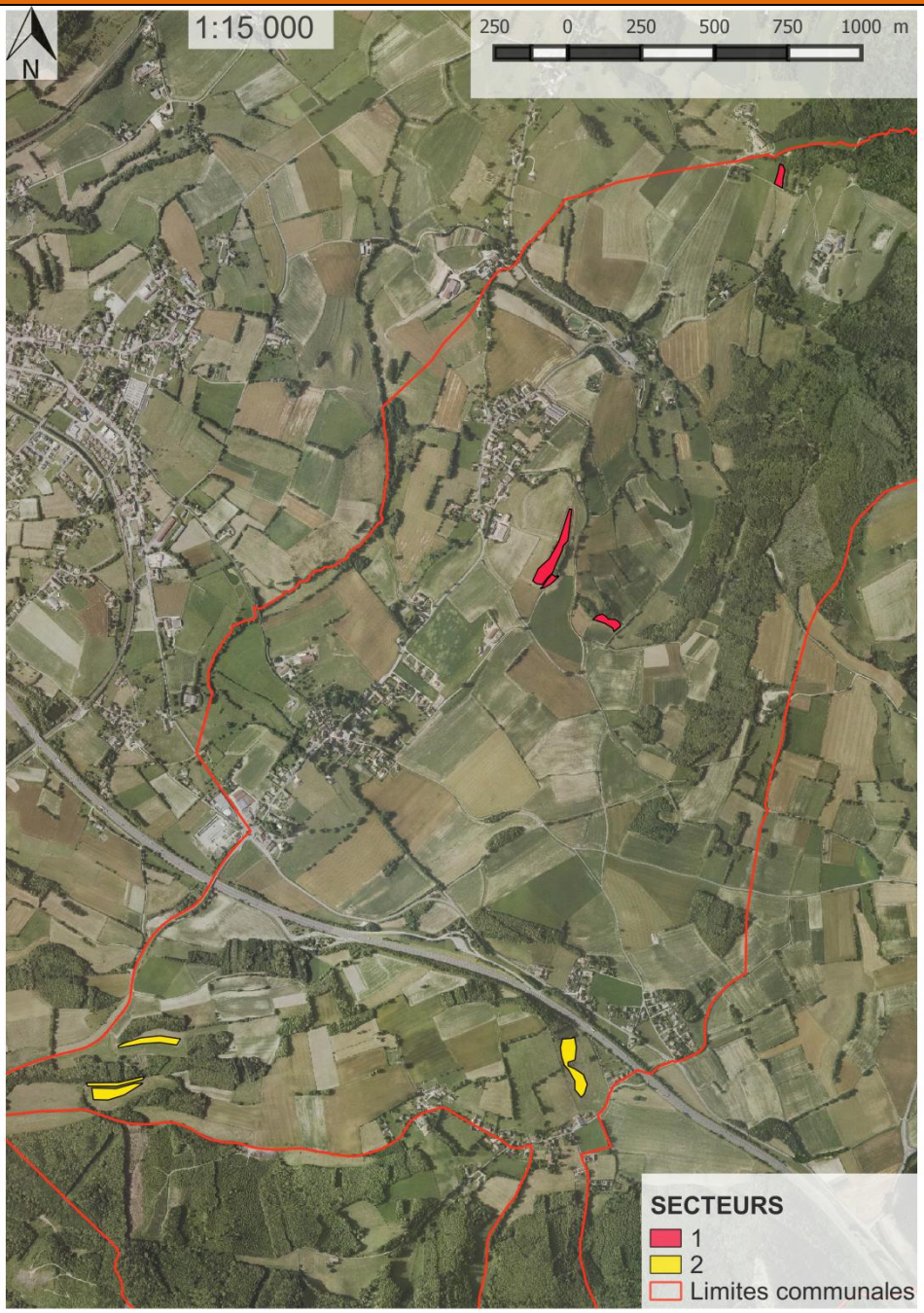

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	0	3	1.24	4/10
2	1	0	1	1.79	2/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	2.62 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	0.41 ha

Flore patrimoniale

Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	Statut
Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis singe (*Orchis simia*)	-

Contexte urbain et agricole

Informations communales		Contexte agricole		
Superficie de la commune	6.7 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	426	**Surface agricole utile (SAU)**	343 ha	-25.1 %
Densité de population	64 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	38.1	+8.2 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	9	-31 %
		Part de la surface toujours en herbe	127 ha	-16.4 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

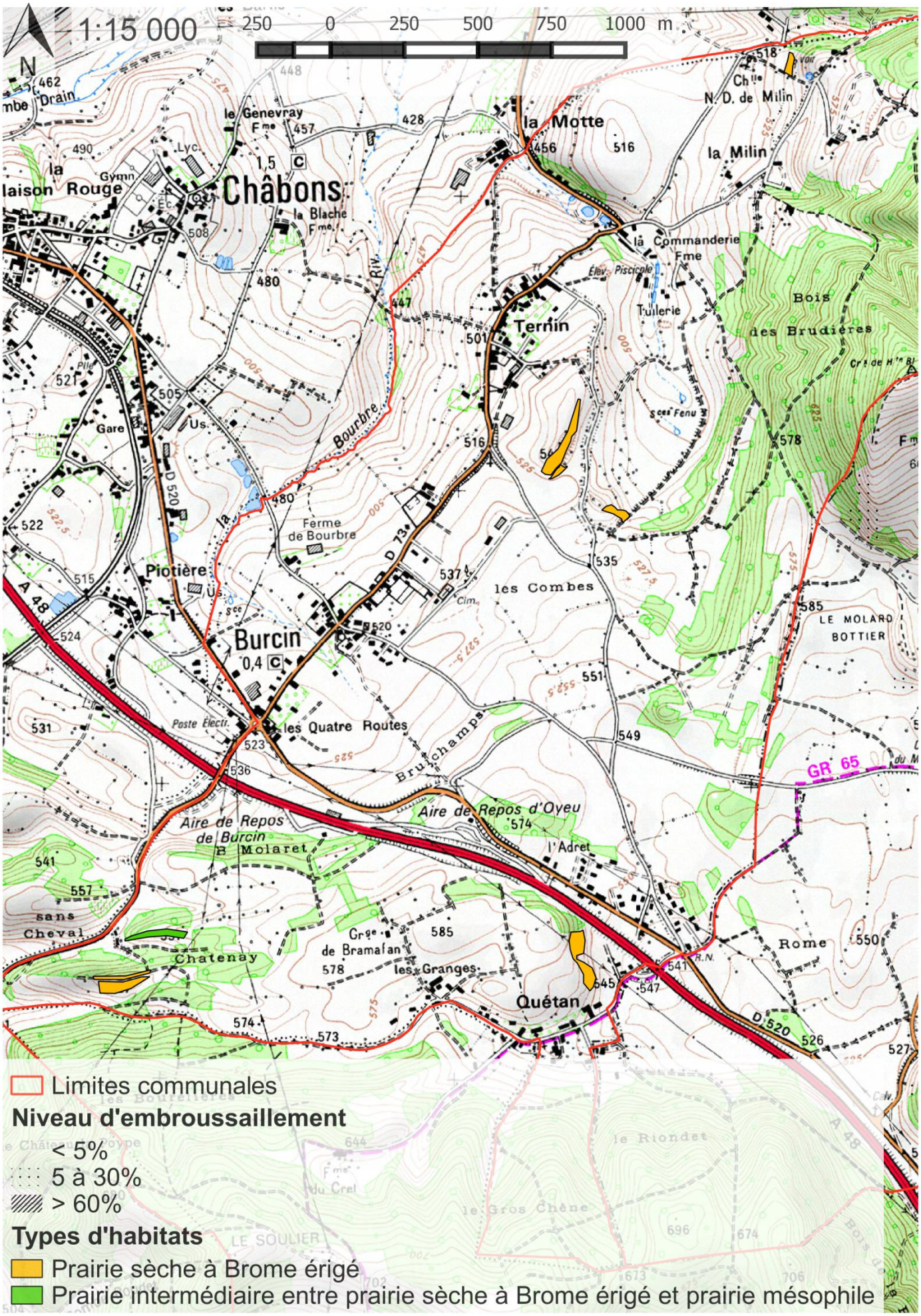
1:15 000
250 0 250 500 750 1000 m
N
Limites communales
Niveau d'embroussaillement
< 5%
5 à 30%
> 60%
Types d'habitats
Prairie sèche à Brome érigé
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile
Châbons
Burcin
Ternin
Quétan
la Motte
la Milin
la Commanderie
Piotière
les Quatre Routes
les Combes
Aire de Repos de Burcin
Aire de Repos d'Oyeu
Ferme de Bourbre
Bois des Brudières
LE MOLARD BOTTIER
Rome
Chatenay
les Granges
Bourbre
Brulchamps
GR 65
A 48
D 520
D 73

Secteur 1 : Ternin – La Milin

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	1.24 ha	0.02 ha

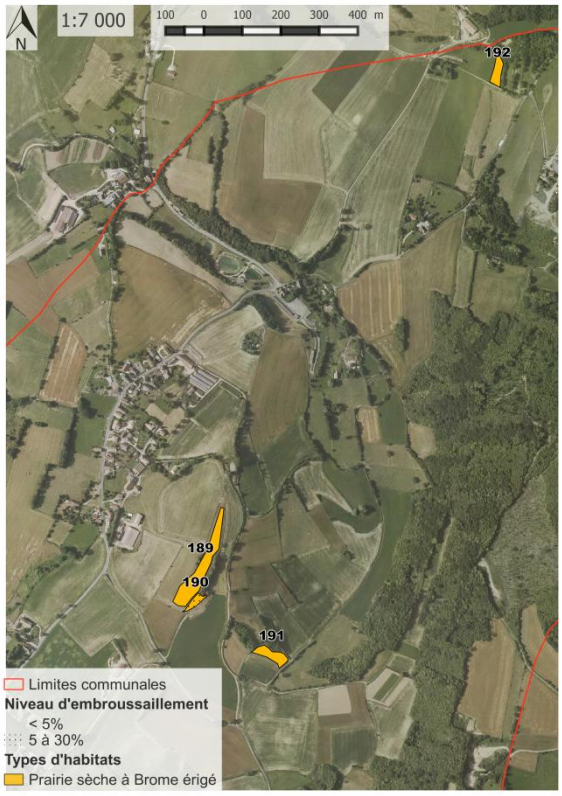

Description

Quatre prairies sèches composent ce secteur. Leur accès est facilité par des chemins à proximité. La parcelle 189, prairie de fauche, est une belle prairie sèche riche en espèces thermophiles. La parcelle 190, abandonnée quant à elle, est constituée d'une flore bien typée. La parcelle 191, prairie de fauche, quoique largement dominée par les graminées, héberge une belle station d'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) puisque 200 pieds ont pu être dénombrés en 2016. Enfin, la parcelle 192 correspond à un petit lambeau de prairie sèche en partie haute d'une pâture.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Les deux prairies de fauche (189, 191), sont dans un état de conservation intermédiaire. En effet, malgré la présence d'une certaine diversité floristique, une banalisation du milieu semble s'installer avec une dominance très marquée des graminées sur les espèces florales. Un retardement de la fauche pourrait être souhaitable afin d'éviter la perte de richesse de ces milieux thermophiles, et notamment la disparition des orchidées qui n'auraient le temps de monter en graine. Le pâturage dans la parcelle 192 semble être adapté, en revanche la parcelle 190 en déprise risque d'être envahie à terme par des fourrés arbustifs si aucun arrachage manuel n'est réalisé.

L'Orchis bouc doit son nom à son odeur mais il est facile de comprendre celui de l'Orchis homme-pendu…

Secteur 2 : Chatenay - Quétan

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	1.38 ha	0 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.41 ha	0 ha

Description

Ce secteur abrite 3 prairies qui sont aisément accessible depuis les routes et chemins avoisinants. La parcelle 185 est une prairie de fauche classique à tendance thermophile peu marquée. La parcelle 186, elle, est une prairie sèche de fauche dont le passé pâturé est visible (présence de chardons). En bordure, une lisière de forêt sèche typique est observable (parcelle 188) avec un cortège d'espèces thermophiles de mi-ombre. Enfin, la parcelle 268, une pâture bovine, est la prairie sèche la plus intéressante et la plus typée du secteur

Etat de conservation et préconisation de gestion

Les deux prairies 185 et 186 possèdent un cortège floristique relativement pauvre et en cours de banalisation du fait d'une pratique de fauche en faible cohérence avec les exigences écologiques du milieu. Un retardement des dates de fauche serait souhaitable pour qu'une certaine diversité végétale typique de milieux secs revienne dans ces parcelles. La parcelle 268 est en revanche plutôt dans un bon état de conservation, et le maintien de la pratique de pâturage actuelle semble souhaitable.

Le Troène et dans une moindre mesure l'Eglantier forment des fourrées en contact direct avec les prairies sèches : sous leur ombrage se développe très souvent le Trèfle intermédiaire aux feuilles typiquement très allongées

Commune de Châbons

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
39	18.58 ha	4	0	4	5

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

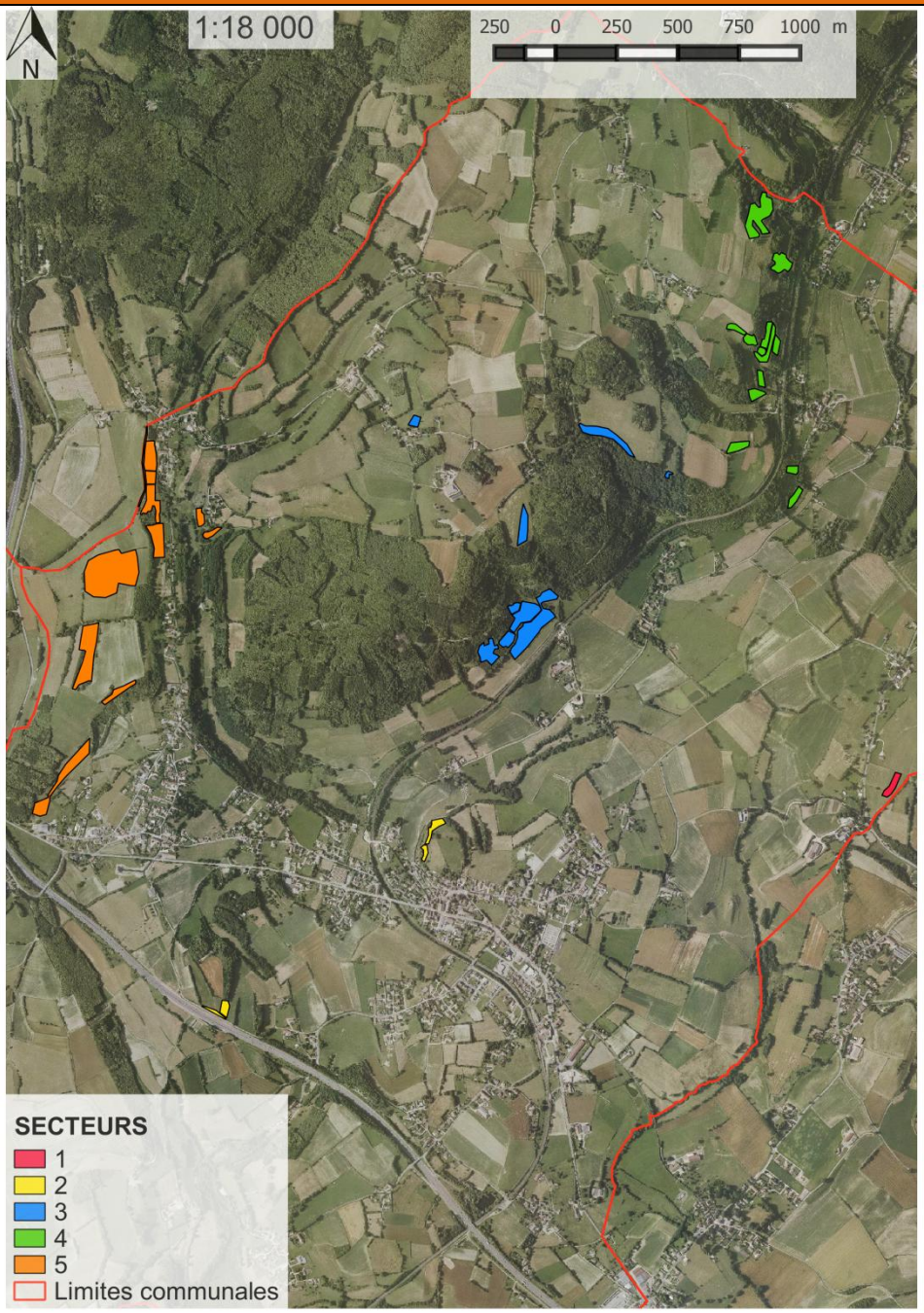

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	1	1	0.45	3/10
2	1	1	2	0.68	4/10
3	2	1	4	4.74	7/10
4	1	2	3	3.92	6/10
5	2	2	4	8.80	8/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie/Pelouse très sèche à Brome érigé	34.322x34.33	E1.262x1.272	Communautaire et Prioritaire	0.09 ha
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	10.99 ha
Prairie sèche à Brome érigé colonisée par le Brachypode	34.323	E1.263	Communautaire et Prioritaire	0.76 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	6.74 ha

Flore patrimoniale

Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	Statut
Œillet des Chartreux (*Dianthus carthusianorum*)	Réglementation de cueillette
Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)	-
Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)	Déterminante ZNIEFF

Contexte urbain et agricole

Informations communales		Contexte agricole		
Superficie de la commune	18.1 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	1978	**Surface agricole utilisée (SAU)**	1146 ha	-2.5 %
Densité de population	109 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	44.1 ha	+46.3 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	26	-33.3 %
		Part de la surface toujours en herbe	500 ha	+0.2 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

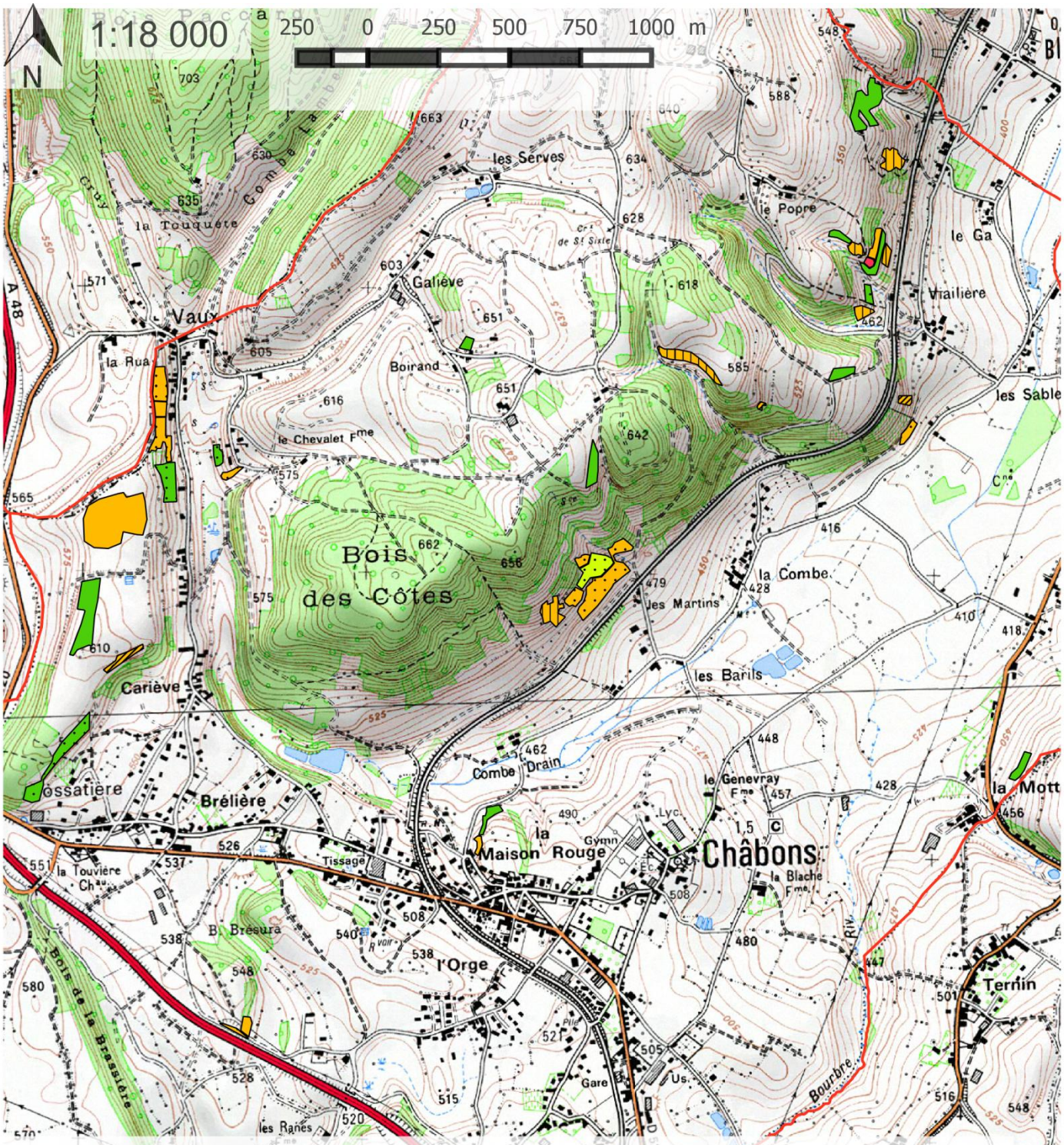

Limites communales

Niveau d'embroussaillement

- < 5%
- 5 à 30%
- 30 à 60%
- > 60%

Types d'habitats

- Prairie/Pelouse très sèche à Brome érigé
- Prairie sèche à Brome érigé
- Prairie sèche à Brome érigé colonisée par le Brachypode
- Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile

Secteur 1 : La Motte

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.16 ha	0.07 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.29 ha	0 ha

Description

Deux parcelles constituent ce secteur, dont une particulièrement intéressante (195) mais de faible taille. Cette prairie sèche est constituée d'espèces caractéristiques telles que l'Anthyllis vulnéraire (*Anthyllis vulneraria*), l'Helianthème nummulaire (*Helianthemum nummularium*), le Sainfoin (*Onobrychis viciifolia*) ou encore l'Origan (*Origanum vulgare*). A noter la présence de quelques pieds d'une orchidée, l'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*). La parcelle 193, quant à elle, présente quelques espèces de pelouses sèches en mélange avec des espèces plus mésophiles.

Etat de conservation et préconisation de gestion

La parcelle 195 est directement menacée de fermeture, des fourrés à prunelliers et ronces étant bien implantés à proximité de la pelouse. Une fauche annuelle tardive et un arrachage manuel de ligneux est éventuellement envisageable au vu de la petitesse de la parcelle afin d'empêcher la progression de l'embroussaillement.

Deux espèces rencontrées régulièrement en prairies sèches : le Sainfoin et l'Anthyllide vulnéraire

Secteur 2 : Centre

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.41 ha	0.04 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.27 ha	0 ha

Description

Quelques bribes de prairies sèches se situent à proximité du centre du village. La parcelle 196, très pentue, abrite notamment une espèce assez rare dans le secteur des Terres froides : le Dompte-Venin (*Vincetoxicum hirundinaria*). La prairie 197 la jouxtant, plus mésophile, est surtout intéressante pour son abondante floraison. Les parcelles 198 (talus artificiel) et 199 (prairie de fauche) sont moins intéressantes à l'exception de quelques pieds d'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) s'y trouvant.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Les prairies 196 et 197 sont plutôt dans un bon état de conservation. La parcelle 199, de par son caractère artificiel, est assez pauvre mais peut s'enrichir spontanément sans intervention nécessaire (présence d'Ophrys abeille). En revanche, la parcelle 198 est plutôt pauvre en espèces florales et largement dominée par des graminées. Cet état traduit une pression de fauche élevée (en précocité et/ou en fréquence) et menace directement la population déjà faible d'Ophrys abeille.

Deux autres espèces de prairies sèches, rares sur la commune : la Potentille dressée et le Dompte-Venin

Secteur 3 : Bois des Côtes

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	3.37 ha	0.97 ha
Prairie sèche à Brome érigé colonisée par le Brachypode	0.76 ha	0.13 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.61 ha	0 ha

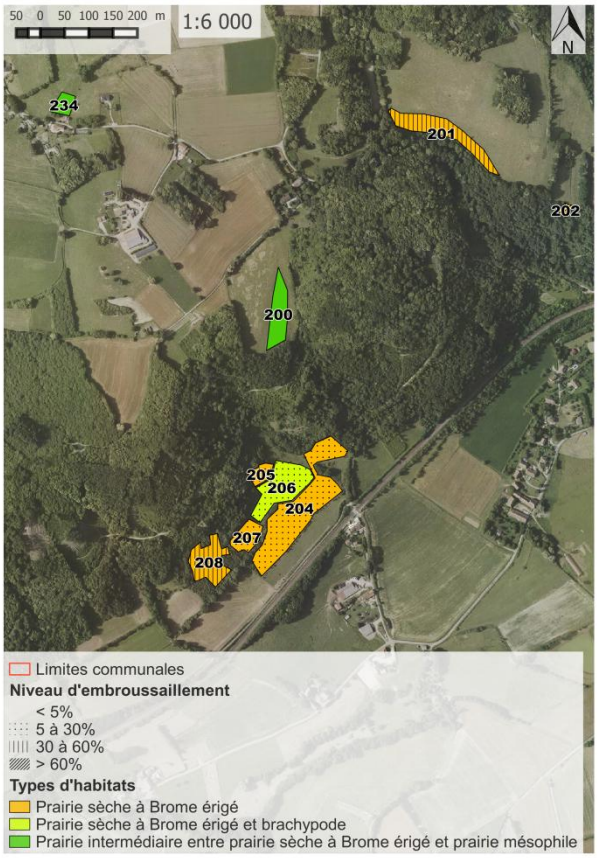

Description

Le caractère accusé de la pente couplé à une exposition majoritairement Sud-Est des coteaux permet ici la présence de belles prairies sèches, faisant pour la plupart l'objet d'un pâturage bovin. Les parcelles 200 et 234 sont les moins typées du secteur, étant localisées sur des zones moins pentues. La parcelle 201, quant à elle, abrite 43 espèces végétales. Elle s'apparente ainsi comme une des prairies les plus riches visitées lors d'inventaire 2016 sur 15 communes du pays de Bièvre-Valloire. Enfin, l'ensemble prairial 204-205-206-207-208 représente une mosaïque de prairies sèches bien typées. La 205 est la plus remarquable de ces prairies avec un cortège floristique riche composé de 2 espèces d'orchidées : l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) comportant une dizaine de pieds en 2016 et surtout le plus rare Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*) comportant une vingtaine de pieds.

Etat de conservation et préconisation de gestion

La plupart des prairies du secteur sont dans un état de conservation correct. Exception faite de la parcelle 208 dont la périphérie est entièrement recolonisée par les fourrés arbustifs ce qui rend impossible son accès, l'embroussaillement semble maîtrisé dans les autres parcelles. Cas particulier, la parcelle 201 tient sa richesse floristique à une forte pente où les vaches ne vont pâturer qu'occasionnellement. Cette pratique semble maintenir ici un équilibre entre piétinement du bétail et fermeture liée à un abandon.

Les prairies sèches localisées au niveau de ruptures de pentes, alors peu visitées, peuvent être menacées de fermeture (201)

Secteur 4 : Le Popre

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie/Pelouse très sèche à Brome érigé	0.09 ha	0 ha
Prairie sèche à Brome érigé	1.68 ha	0.63 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	2.15 ha	0.03 ha

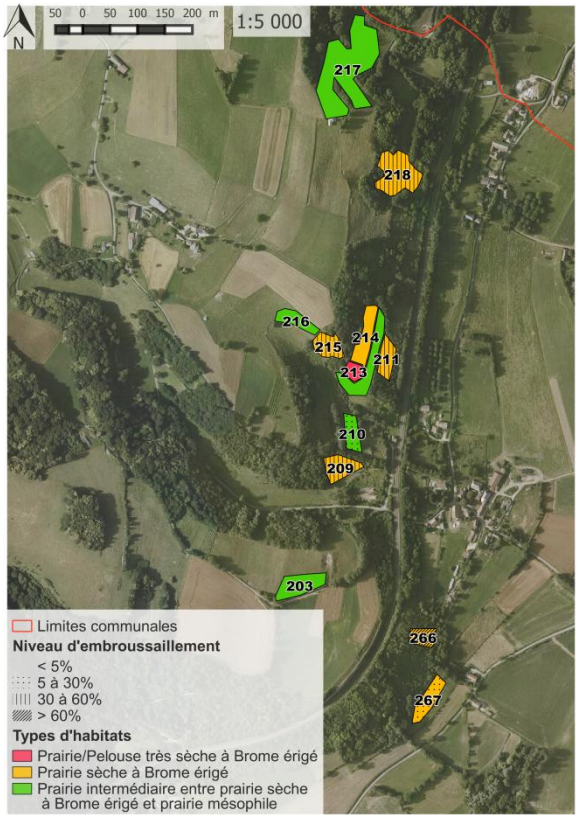

Description

Prolongement de la colline du bois des côtes, ce secteur offre de fortes pentes et de bonnes expositions permettant la présence de belles prairies sèches. Ces prairies sont quasiment toutes pâturées par des vaches, hormis la parcelle 266 qui semble être en état d'abandon depuis plusieurs années. Elle est par ailleurs devenue inaccessible aujourd'hui, faute aux fourrés arbustifs la ceinturant. Les prairies sèches les plus typées du secteur sont les 209, 211, 214, 215, 218 et 267. Quelques singularités sont à noter comme la richesse de la parcelle 209 avec 40 espèces végétales ou encore la présence de belles populations d'orchidées et notamment d'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*) dans le complexe prairial 211-213-214. Le caractère « très sec » marqué sur la parcelle 213 et dans une moindre mesure la parcelle 215 est également remarquable, abritant toutes deux de belles populations (entre-autre) de lins (*Linum tenuifolium, Linum usitatissmum subsp. angustifolium*). Les parcelles 203, 210, 216 et 217 sont plus anecdotiques de par leur caractère plus mésophile.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Une partie des prairies de ce secteur (209, 211, 215) sont sujettes à l'embroussaillement, mais celui-ci semble maîtrisé par le pâturage actuel qu'il semble important de maintenir en l'état, ces prairies étant justement les plus intéressantes en termes de biodiversité végétale. En revanche, les parcelles plus mésophiles (et notamment 203, 210, 216) mériteraient une pression pastorale plus lâche afin de limiter l'enrichissement du sol par les déjections animales directement liées à une baisse de leur intérêt écologique.

Coteau sec et espèce typique de ce milieu : le Lin à feuilles étroites

Secteur 5 : Vaux

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	5.37 ha	0.50 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	3.43 ha	0.34 ha

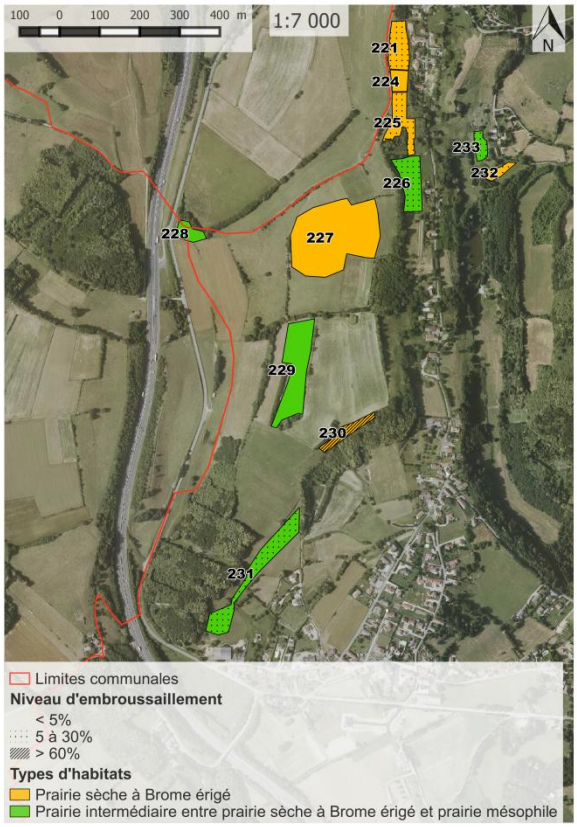

Description

Les coteaux situés sur la partie Ouest du hameau offrent des conditions favorables à l'installation de cortèges floristiques de prairies sèches. On peut noter la typicité des parcelles 221, 224 et 225. Cette dernière abrite par ailleurs une belle population d'Orchis pyramidal (*Orchis pyramidalis*) comportant plus de 200 pieds en 2016. Mais c'est sur la parcelle 227 que l'on peut observer une richesse en orchidées remarquable : en 2016, plus de 1000 pieds d'Orchis pyramidal, plus de 100 pieds d'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), 30 pieds d'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*) et autant d'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*). Enfin, hormis la parcelle 232, les parcelles restantes sont soit moins typées (231 par exemple) ou embroussaillées (230).

Etat de conservation et préconisation de gestion

La majorité des prairies sont des pâtures hormis la 227 et 229 qui sont fauchées. Au vu des cortèges d'orchidées remarquables présents sur la parcelle 227, il serait intéressant d'adopter un fauchage le plus tardif possible laissant l'occasion à ces espèces de monter en graine et favorisant ainsi le maintien de la richesse du milieu. Le pâturage adopté sur la parcelle 225 semble être adapté puisque celle-ci peut exprimer une grande part de son potentiel écologique (belle typicité du cortège d'espèces). Les parcelles 221 et surtout 230, alors à l'abandon, mériteraient le retour d'un pâturage adapté afin d'éviter l'embroussaillement du milieu par les ligneux. Enfin, problématique inverse, la parcelle 231, au potentiel intéressant (pente marquée et exposition plein sud) n'abrite qu'assez peu d'espèces de milieux secs suite à une pression de pâturage un peu forte et un enrichissement du sol par les déjections animales.

L'avancée des ligneux menace cette prairie sèche de fermeture

La Blackstonie perfoliée, espèce présente sporadiquement en milieux secs

Secteur annexe : Sud commune - Bassin versant de la Tourbière du Grand Lemps

Habitats	Surface
Prairie sèche à Brome érigé	7.92 ha

En 2013, une cartographie des prairies sèches sur le secteur sud de la commune a été réalisée dans le cadre de l'étude « Etat de Conservation des pelouses sèches du bassin versant de la Tourbière du Grand Lemps ». Les parcelles cartographiées n'ont ainsi pas fait l'objet d'un second passage lors de la présente session de cartographie des prairies sèches du Pays de Bièvre-Valloire en 2016. Cependant, leur localisation est consultable sur la carte ci-dessous.

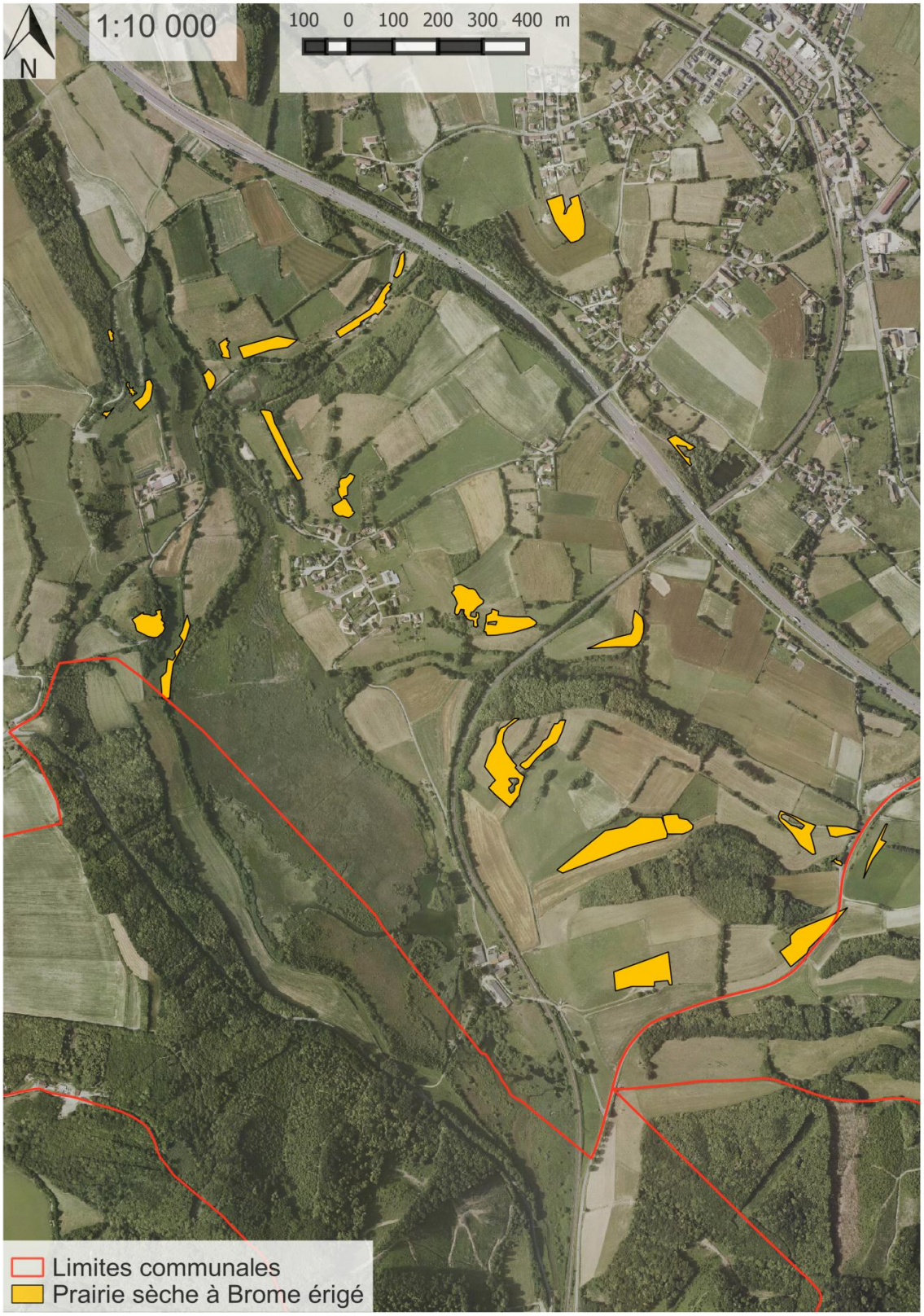

Commune de Colombe

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
6	8.39 ha	2	0	2	4

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

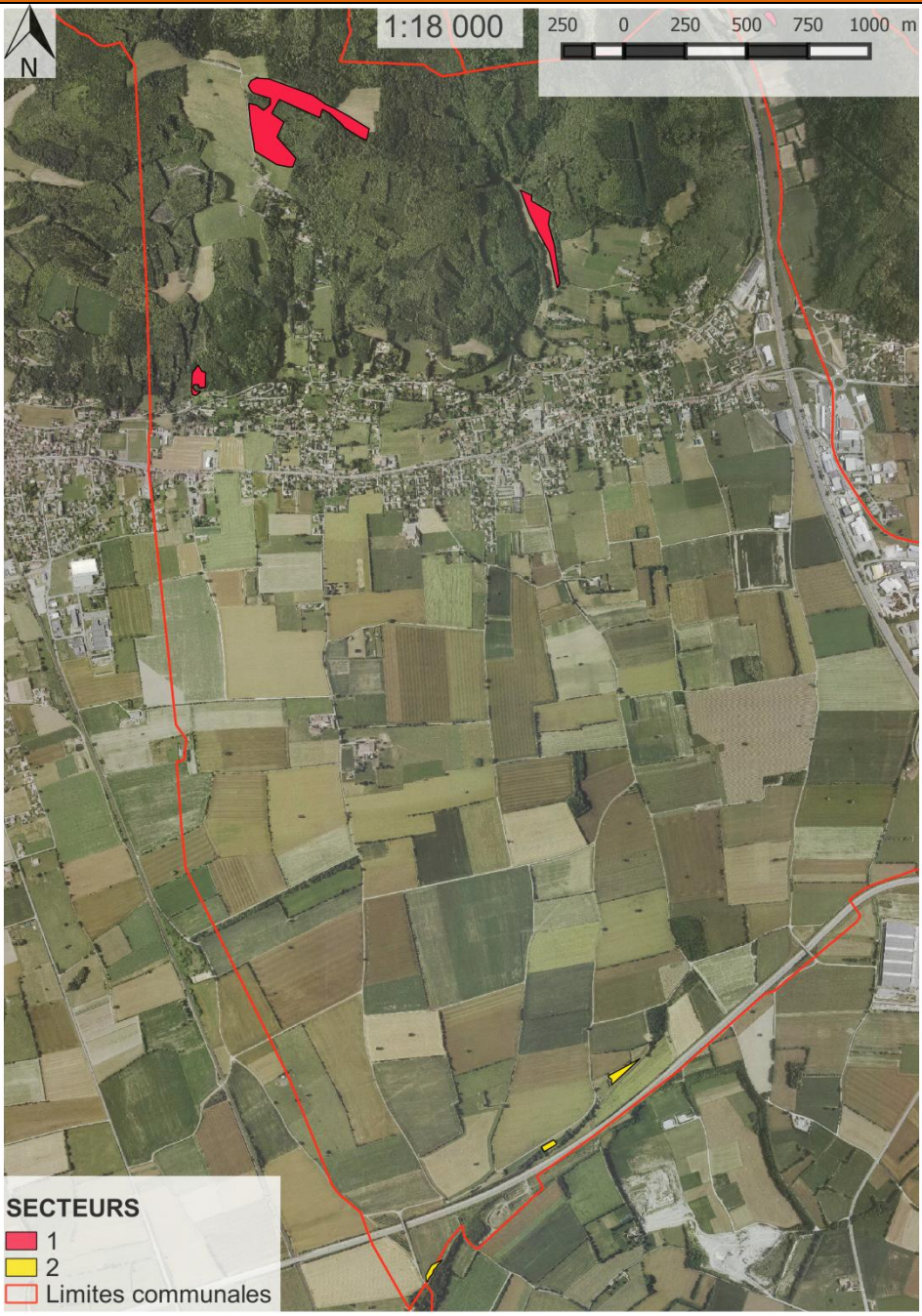

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	2	1	1	7.83	4/10
2	1	1	3	0.57	5/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	0.73 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	7.66 ha

Flore patrimoniale

Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	Statut
Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis brûlé (*Neotinea ustulata)*	-
Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis singe (*Orchis simia*)	-

Contexte urbain et agricole

Informations communales		Contexte agricole		
Superficie de la commune	13.2 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	1470	**Surface agricole utilisée (SAU)**	864 ha	+7.3 %
Densité de population	111 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	66.5 ha	+73.4 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	13	+38 %
		Part de la surface toujours en herbe	153 ha	+13.3 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

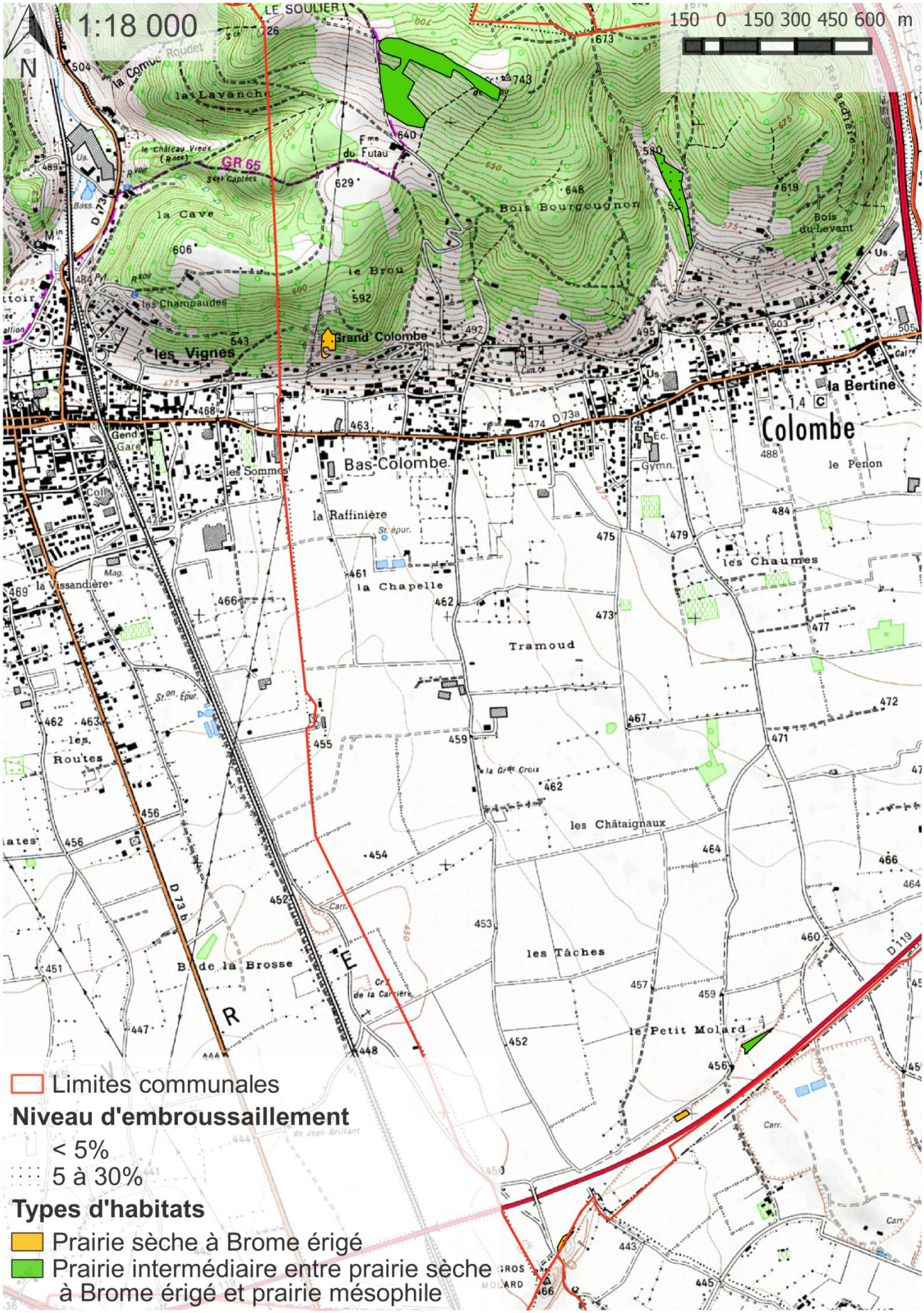
1:18 000
N
150 0 150 300 450 600 m
LE SOULIER
la Combe Roudet
la Lavanche
le Château Vieux
GR 65
Fme du Futau
Bois Bourgougnon
Bois du Levant
la Cave
le Brou
les Champaudes
les Vignes
Grand Colombe
la Bertine
Colombe
le Penon
Bas-Colombe
les Sommes
la Raffinière
la Chapelle
les Chaumes
la Vissandière
Tramoud
les Routes
la Grde Croix
les Châtaignaux
les Tâches
le Petit Molard
B. de la Brosse
D 73a
D 73b
D 119
Limites communales
Niveau d'embroussaillement
< 5%
5 à 30%
Types d'habitats
Prairie sèche à Brome érigé
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile

Secteur 1 : Collines Nord

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.44 ha	0.08 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	7.39 ha	0.27 ha

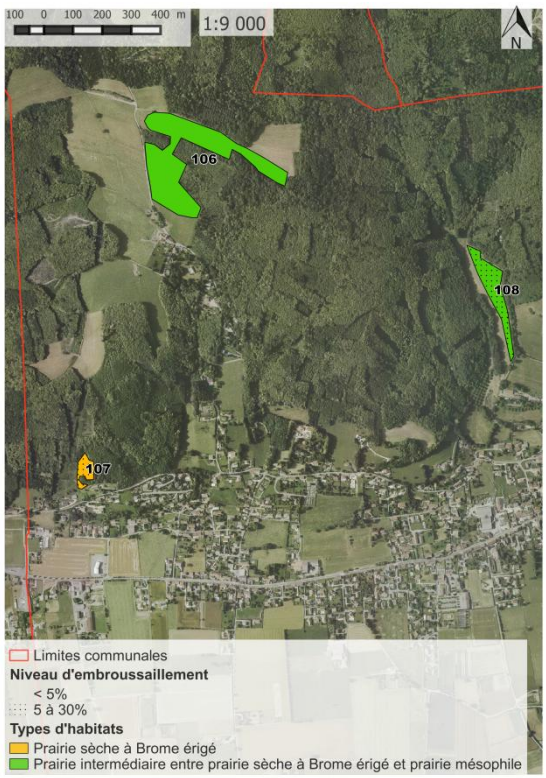

Description

Ce secteur abrite très peu de prairies sèches, en partie pour des raisons édaphiques (liés à la nature du sol) et géologiques (substrat peu filtrant et à tendance acide). Les parcelles 106 et 108 sont des prairies où cohabitent quelques espèces de prairies sèches au sein d'espèces mésophiles. En revanche, la parcelle 107 est une prairie sèche bien typée.

Etat de conservation et préconisation de gestion

L'état de conservation de ces prairies est correct. La parcelle 106, prairie de fauche, est néanmoins dominée par les graminées et mériterait éventuellement un retard des dates de fauche afin de favoriser les espèces florales. Les parcelles 107 et 108 sont pâturées et l'embroussaillement semble ici maîtrisé.

Deux Mélittées prêts à s'accoupler et Orchis brûlé

Secteur 2 : Plaine Sud

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.29 ha	0.03 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.28 ha	0 ha

Description

Les parcelles de ce secteur sont situées ici sur des talus au milieu de la plaine agricole. La prairie 109 est une très belle pelouse sèche située sur une moraine de l'ancien glacier du Rhône. Elle est d'autant plus intéressante écologiquement qu'elle est située au milieu de la plaine. Elle abrite un cortège d'espèces thermophiles bien caractéristique, parmi lesquelles on retrouve des orchidées comme l'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*) dont la population dépasse 50 pieds en 2016, l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), l'Orchis singe (*Orchis simia*) ainsi que l'Orchis brûlé (*Neotinea ustulata*). Les 2 autres parcelles abritent également quelques espèces thermophiles mais sont beaucoup moins intéressantes.

Etat de conservation et préconisation de gestion

La parcelle 109, bien qu'étant de petite taille, est remarquable par sa typicité ainsi que par les populations de différentes espèces d'orchidées qu'elle abrite. Cette singularité est d'autant plus remarquable que cette prairie se situe au milieu de la plaine agricole : son importance écologique est donc fondamentale. Néanmoins, cette parcelle est menacée de fermeture si aucune intervention d'arrachage manuel des ligneux n'est effectuée ponctuellement. En revanche, les parcelles 110 et 111 sont des prairies avec une diversité floristique fortement appauvrie suite à une pratique de fauche intensive. Une baisse sur la fréquence de fauche (fauche annuelle unique ou maximum bisannuelle) ainsi qu'un retardement sur la date de celle(s)-ci semble primordiale si l'on souhaite rehausser la valeur écologique de ces milieux.

Prairie sèche remarquable sur moraine (109), îlot de biodiversité au milieu des cultures intensives

Commune de Eydoche

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
3	1.43 ha	2	0	1	0

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

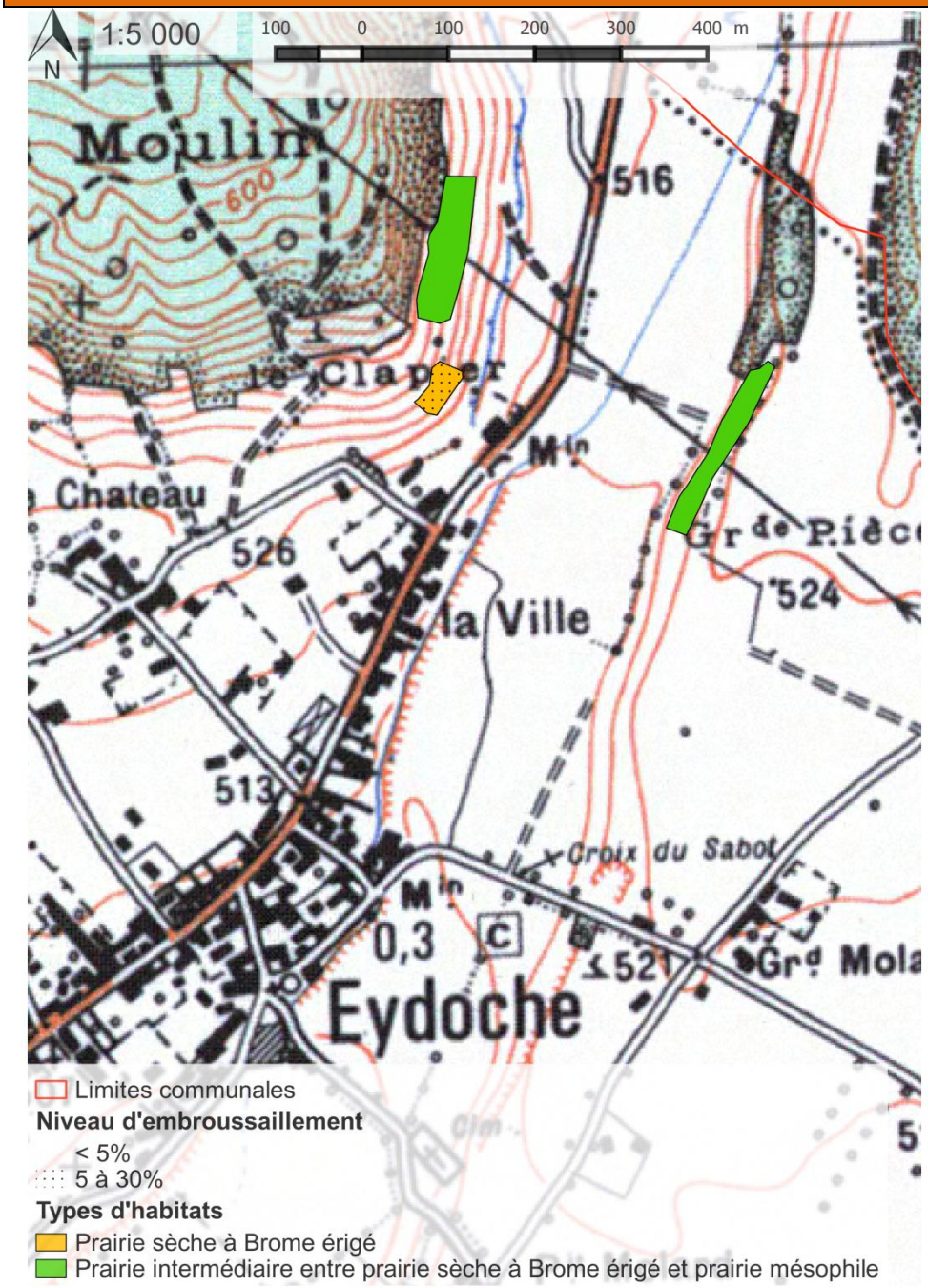

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	0	3	1.43	4/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	0.18 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	1.25 ha

Flore patrimoniale		
	Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	**Statut**
	Œillet d'Armérie (*Dianthus armeria*)	Déterminante ZNIEFF Interdiction de cueillette

Contexte urbain et agricole				
Informations communales		**Contexte agricole**		
Superficie de la commune	5.6 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	501	**Surface agricole utilisée (SAU)**	435 ha	+14.2 %
Densité de population	90 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	39.5 ha	+149.1 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	11	-54 %
		Part de la surface toujours en herbe	104 ha	-13.3 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

Secteur unique : Le Clapier – Grande Pièce

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.18 ha	0.03 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	1.25 ha	0 ha

Description

Unique secteur présentant des pelouses sèches dans la commune, il est constitué de 3 parcelles en pâturage qui sont toutes accessibles en traversant d'autres pâtures. Les parcelles 249 et 250 sont pâturées par des bovins et la 251 par des équins. La parcelle 249 est intéressante pour la commune puisqu'elle est sa seule véritable prairie sèche et présente un cortège intéressant d'espèces typiques avec notamment quelques pieds d'Œillet d'Armérie (*Dianthus armeria*). La parcelle 250 est une prairie intermédiaire où des espèces végétales de prairies sèches se retrouvent en mélange avec des espèces plus mésophiles. Il en est de même pour la parcelle 251 à la différence près que celle-ci est particulièrement bien fleurie et diversifiée.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Le pâturage semble adapté sur les 3 parcelles, le caractère plus mésophile des prairies étant plutôt lié ici à des facteurs édaphiques (liés au sol) et climatiques (altitude, expositions au soleil plus ou moins favorable, etc.) qu'aux pratiques agricoles.

Les zygènes apprécient les fleurs mellifères de la Knautie des champs. Le Millepertuis perforé se rencontre souvent en milieu sec

Commune de Flachères

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
1	0.46 ha	1	0	3	3

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

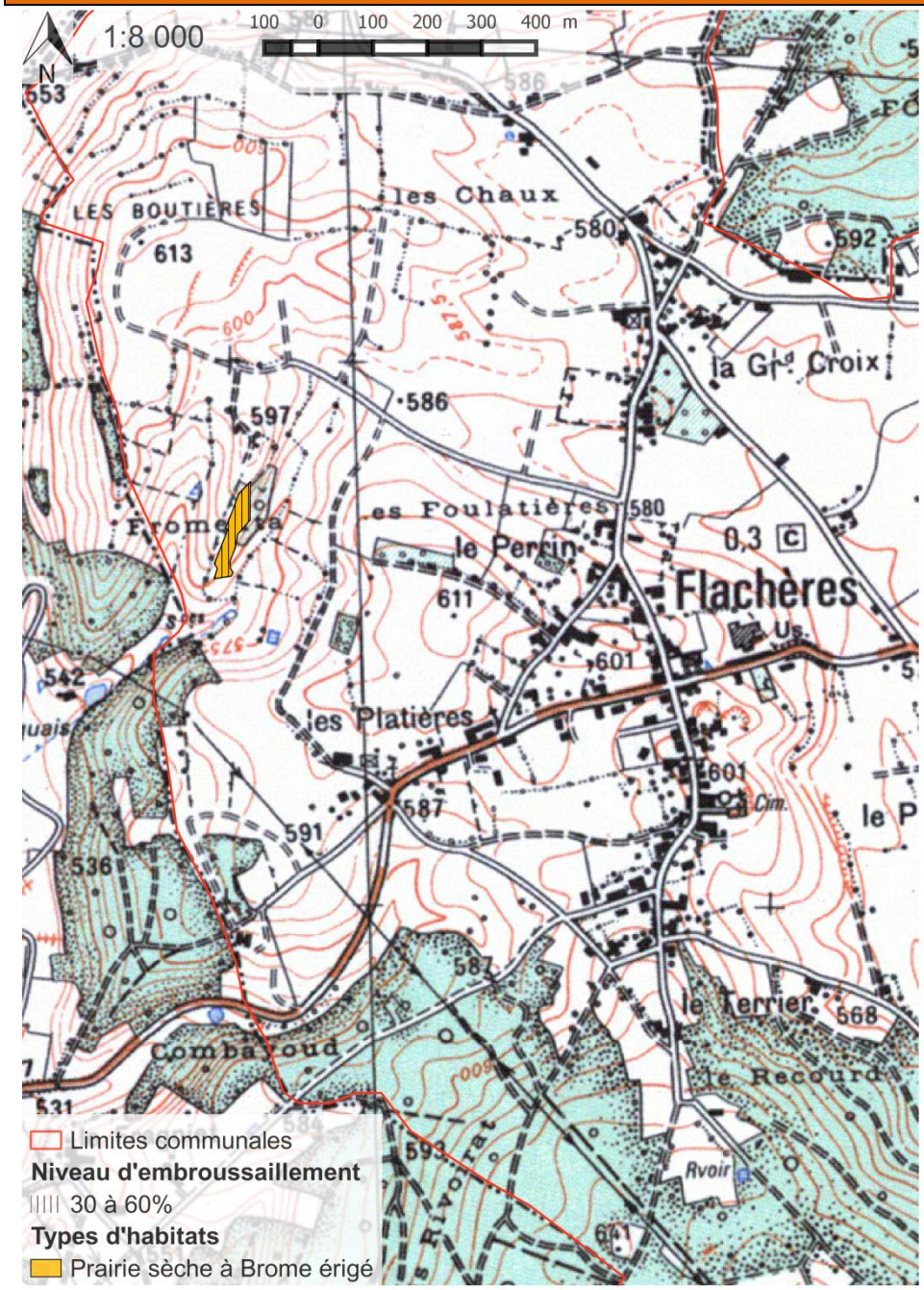

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	2	4	0.46	7/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	0.46 ha

Flore patrimoniale		
	Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	**Statut**
	Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)	Déterminante ZNIEFF
	Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*)	Déterminante ZNIEFF
	Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)	Déterminante ZNIEFF

Contexte urbain et agricole				
Informations communales		**Contexte agricole**		
Superficie de la commune	4.9 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	510	**Surface agricole utilisée (SAU)**	374 ha	-0.3 %
Densité de population	103 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	62.3 ha	+149.3 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	6	-60 %
		Part de la surface toujours en herbe	146 ha	+4.3 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

Secteur unique : Fromenta

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.46 ha	0.21 ha

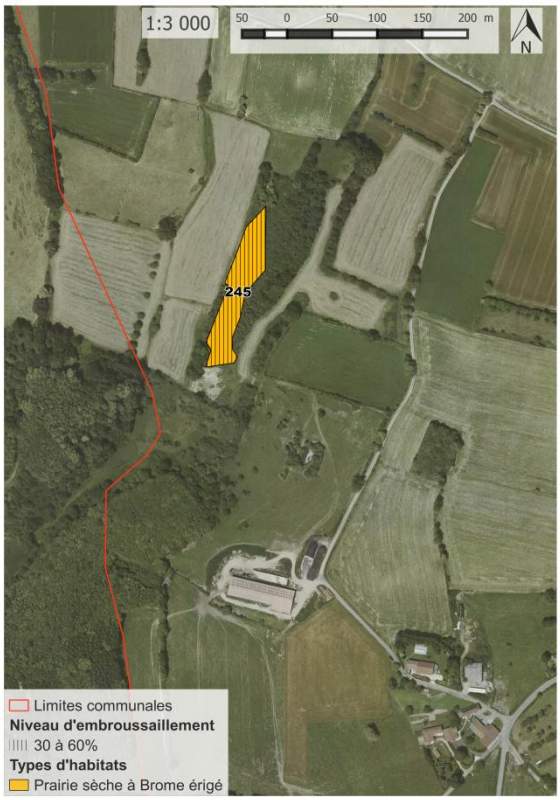

Description

Unique prairie sèche de la commune en 2016, accessible uniquement en traversant d'autres pâtures, cette parcelle (245), dont le passé pâturé est visible, semble être abandonnée. Elle présente cependant un cortège floristique très riche et bien typé, et héberge notamment 3 espèces d'orchidées : l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), l'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*) ainsi que l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) dont la population est supérieure à 50 pieds en 2016.

Etat de conservation et préconisation de gestion

La rareté de milieux thermophiles ouverts sur la commune devrait mettre l'accent sur leur importance et leur préservation. Cette unique prairie sèche est menacée de fermeture si un pâturage adapté n'y est pas maintenu. Cependant, la parcelle jouxtant celle-ci (prairie mésophile) semble à contrario subir une trop forte pression de pâturage : herbe rasée jusqu'au sol et présence de plantes nitrophiles comme les chardons. Un pâturage adapté pour la parcelle 245 consisterait à mettre un nombre mesuré de bêtes au vu de sa surface, sur une courte durée, et de préférence au printemps afin que les vaches puissent consommer les jeunes feuilles de prunellier.

Cas d'école de l'effet de différentes pratiques agricoles. Au 1er plan, la parcelle 245, une prairie sèche à forte biodiversité, mais abandonnée et en cours d'embroussaillement. Au 2ème plan à gauche, une prairie de fauche dominée par les graminées, très pauvre en espèces fleuries. Au 3ème plan à droite : prairie surpâturée, très pauvre en espèces, hormis quelques banales.

Commune de Izeaux

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
29	10.57 ha	2	0	2	5

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

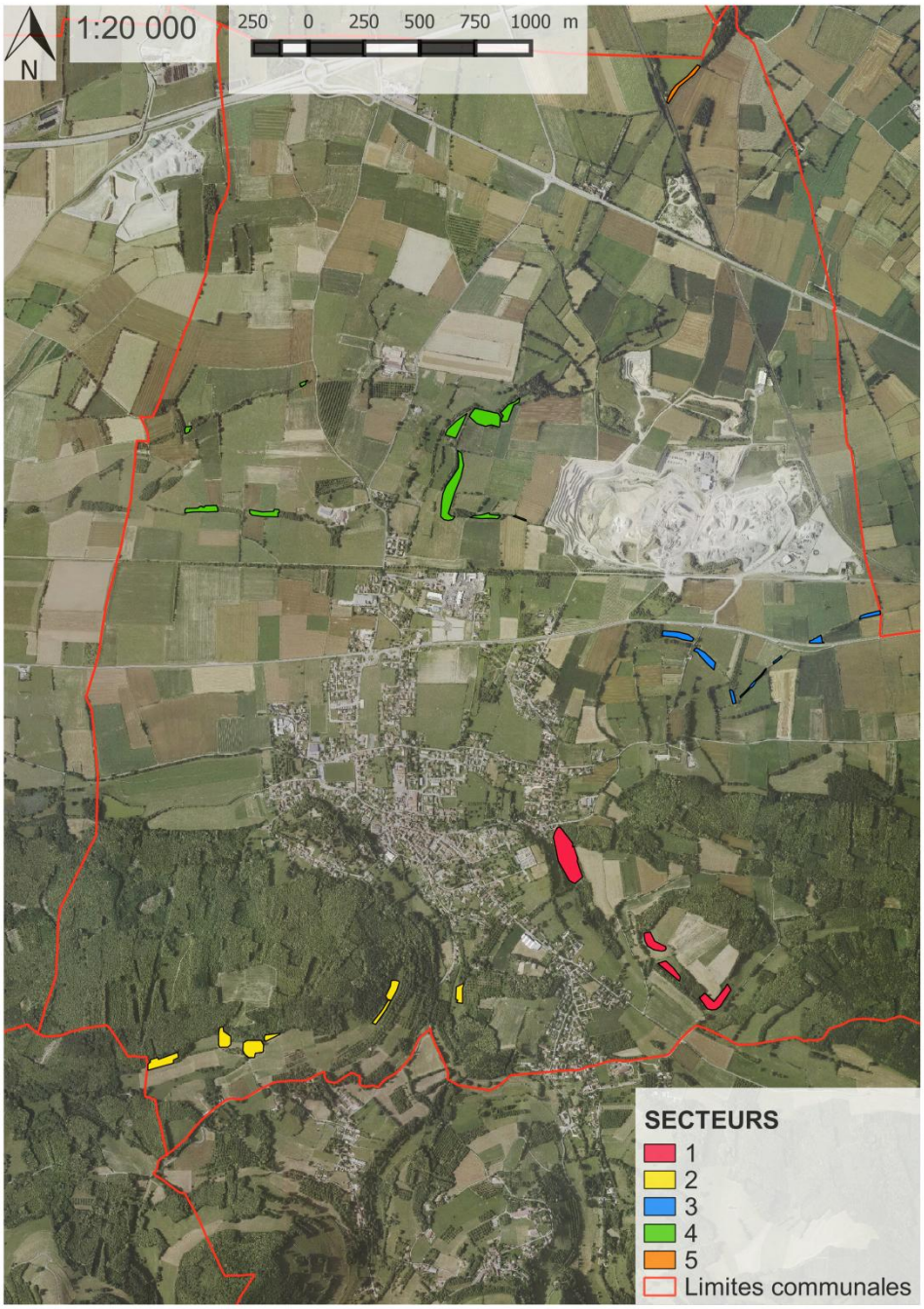

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	1	4	3.07	6/10
2	1	0	4	2.36	5/10
3	1	1	2	1.14	4/10
4	1	2	3	3.66	6/10
5	1	1	4	0.34	6/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	8.22 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	2.35 ha

Flore patrimoniale

Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	Statut
Orchis bouc *(Himantoglossum hircinum)*	Déterminante ZNIEFF
Orchis bouffon (*Anacamptis morio*)	-
Orchis homme-pendu *(Orchis anthropophora)*	Déterminante ZNIEFF
Orchis mâle (*Orchis mascula*)	-
Orchis singe (*Orchis simia*)	-

Contexte urbain et agricole

Informations communales		Contexte agricole		
Superficie de la commune	15.5 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	2123	**Surface agricole utilisée (SAU)**	846 ha	+21 %
Densité de population	137 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	44.5 ha	+21 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	19	0 %
		Part de la surface toujours en herbe	259 ha	+54,2 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

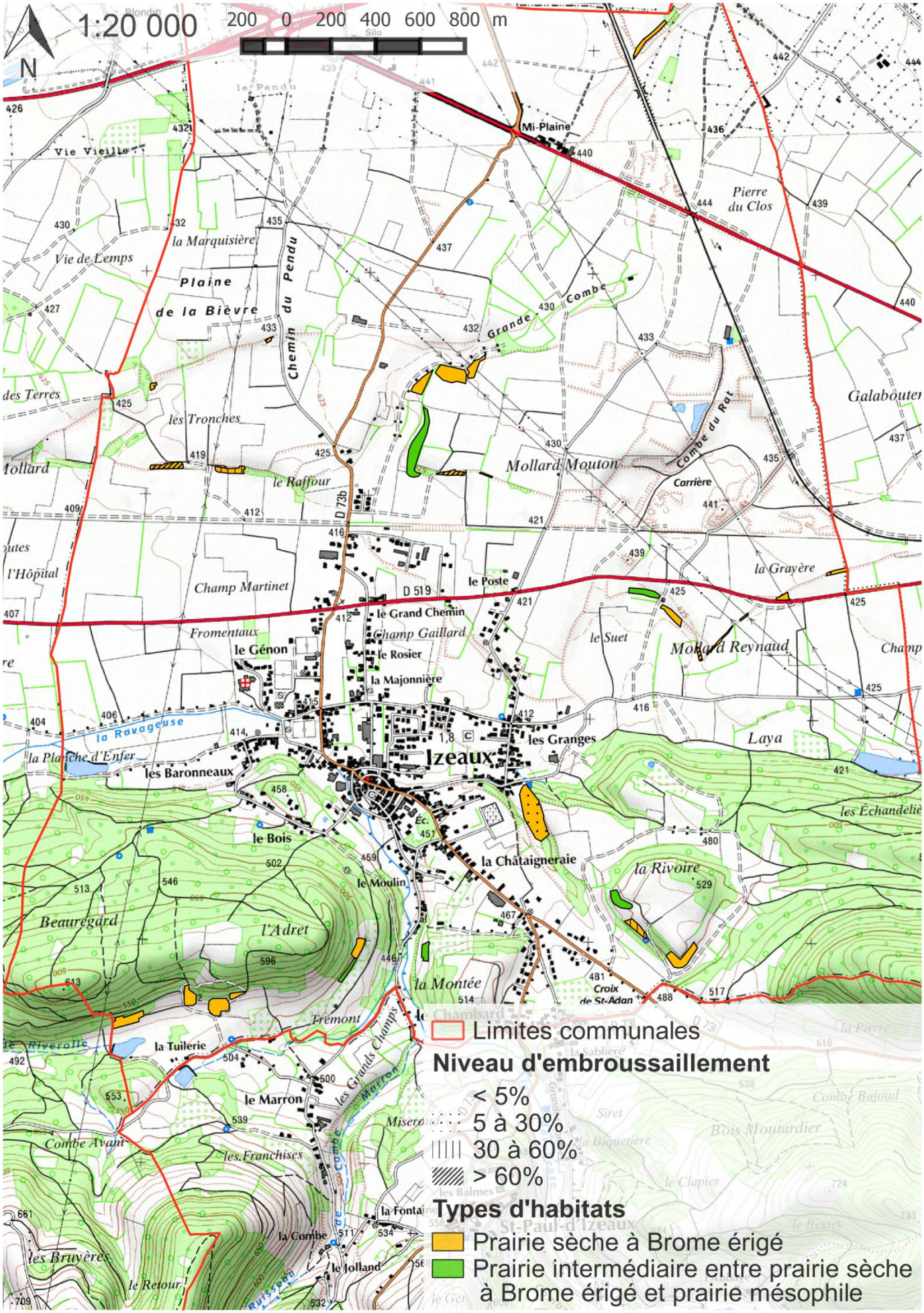
1:20 000
200 0 200 400 600 800 m
N
Limites communales
Niveau d'embroussaillement
< 5%
5 à 30%
30 à 60%
> 60%
Types d'habitats
Prairie sèche à Brome érigé
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile
Izeaux
Mi-Plaine
Vie Vieille
Vie de Lemps
la Marquisière
Plaine de la Bièvre
Chemin du Pendu
Grande Combe
Pierre du Clos
Galabouter
Combe du Rat
Carrière
Mollard Mouton
les Tronches
le Raffour
Champ Martinet
l'Hôpital
le Poste
le Grand Chemin
Champ Gaillard
le Rosier
la Majonnière
Fromentaux
le Génon
la Ravageuse
la Planche d'Enfer
les Baronneaux
le Bois
le Moulin
les Granges
la Châtaigneraie
la Rivoire
Laya
la Grayère
le Suet
Mollard Reynaud
les Échandelières
Beauregard
l'Adret
la Montée
Croix de St-Adan
Trémont
la Tuilerie
le Marron
les Grands Champs
Combe Avant
les Franchises
la Combe
le Jolland
les Bruyères
le Retour
Combe Bajoud
Bois Moutardier
St-Paul-d'Izeaux

Secteur 1 : La Châtaigneraie – La Rivoire

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	2.66 ha	0.44 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.41 ha	0 ha

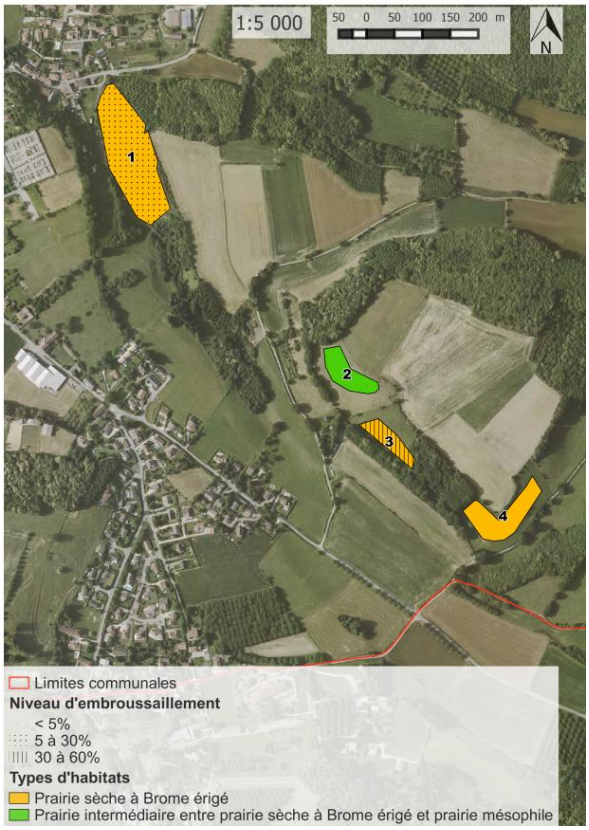

Description

Ce secteur est constitué de 4 parcelles en pâture bovine, orientées globalement sud-ouest et facilement accessibles par des pistes proches. La parcelle 1 est la plus riche et la plus typée du secteur, hébergeant un cortège floristique caractéristique de milieu sec. On peut noter en particulier la présence d'une orchidée, l'Orchis bouffon (*Orchis morio*) dont la population en 2016 est constituée d'une cinquantaine de pieds.

Etat de conservation et préconisation de gestion

L'ensemble de ces prairies est globalement dans un bon état de conservation, en particulier la prairie 1 où les pratiques pastorales actuelles sont à maintenir. On peut noter néanmoins une tendance à l'embroussaillement dans les zones les plus pentues de la parcelle 3 qui ne semble plus ou peu pâturée aujourd'hui.

L'Ascalaphe soufrée et la Sauge des prés, deux espèces inféodées aux prairies sèches

Secteur 2 : La Tuilerie – Trémont – La Montée

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	1.95 ha	0.02 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.41 ha	0.04 ha

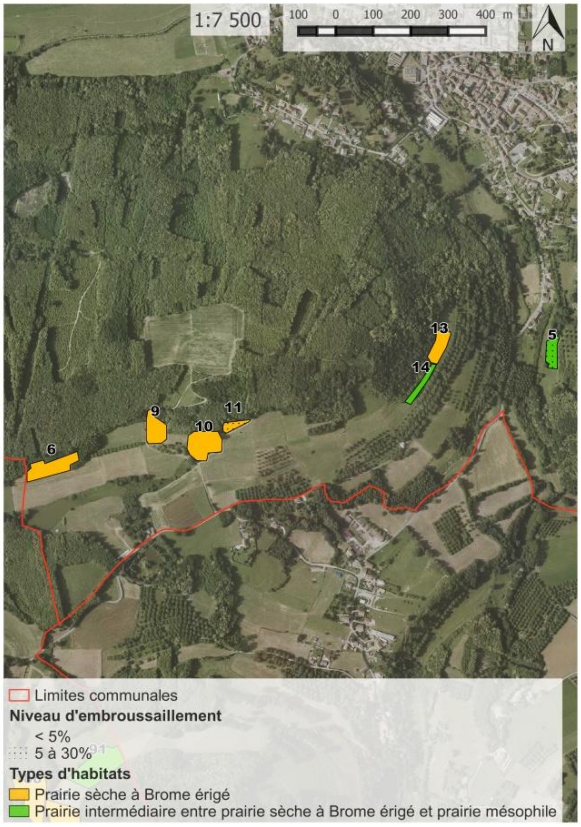

Description

Hormis la parcelle 5, les prairies du secteur sont des prairies de fauche et exposées plein sud. Les parcelles 6, 9, 10, 11 et 13 forment un complexe plus ou moins continu de prairies sèches hébergeant une flore thermophile caractéristique. On peut noter en particulier la présence systématique ici de l'Orchis bouffon (*Orchis morio*) représenté par de belles populations en 2016 : environ 50 pieds dans la parcelle 9, près de 200 dans la 10 et plus de 500 pieds dans la 6. Une attention particulière doit être portée à la parcelle 13 qui est très pentue (et probablement non fauchée) avec des zones d'étrépage naturel où quelques espèces de prairies arides apparaissent comme la Globulaire ponctuée (*Globularia bisnagarica*) en compagnie d'orchidées telles que l'Orchis singe (*Orchis simia*) ou l'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*). La parcelle 14 est, quant à elle, plus mésophile car moins pentue.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Bel ensemble prairial constitué de pelouses sèches et d'autres mi-sèches, quasiment toutes en contact. Ici la fauche semble être la pratique dominante. La présence de belles populations d'orchidées typiques de milieux secs avertit sur le caractère singulier de cet ensemble prairial. L'Orchis morio étant une des orchidées les plus printanières, elle ne semble pas être impactée par la fauche puisque pouvant réaliser sa mise à graine rapidement. En revanche, cela n'est pas le cas pour les autres espèces d'orchidées ni pour le reste du cortège de pelouses sèches. Ainsi, si une fauche trop précoce devait être répétée sur ces prairies, celles-ci s'appauvriraient indubitablement au fil des années.

« Grandes pattes, grand zizi » : tels sont les critères de reconnaissance de l'Orchis singe

Secteur 3 : Plaine : Mollard Reynaud – La Grayère

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.76 ha	0.12 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.38 ha	0.02 ha

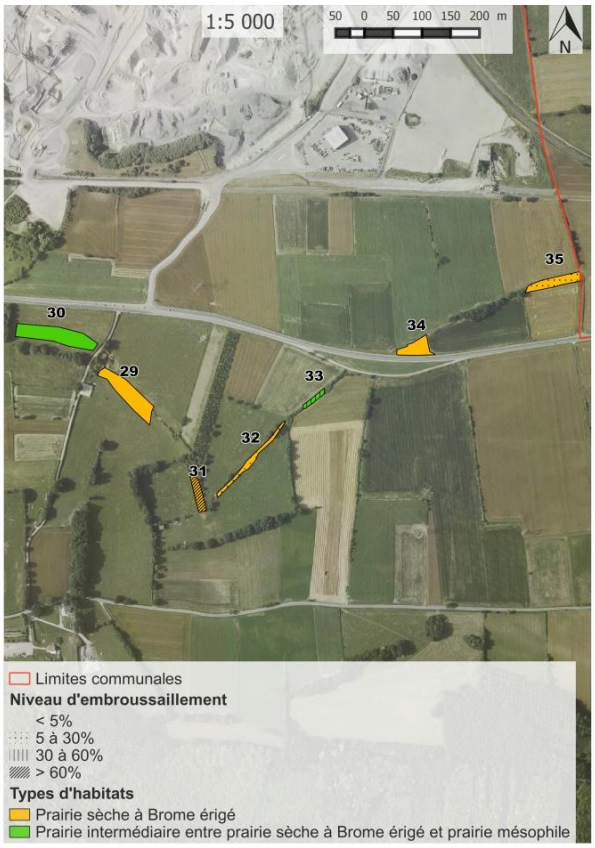

Description

Toutes ces prairies représentent des « micro-parcelles » localisées sur un talus linéaire, vestige d'une activité géomorphologique datant du retrait du glacier du Rhône il y a 10 000 ans. Son exposition plein sud y favorise l'installation de prairies sèches, particulièrement intéressantes ici car situées au beau milieu de la plaine, parfois même entre 2 champs cultivés. Leur intérêt écologique dans ce secteur est ainsi fondamental. Les prairies 29 et 30 sont des pâturages bovins. La première est assez intéressante car plutôt bien typée mais la seconde est plus mésophile. Les parcelles 31 et 33 sont, elles, en cours de ré-enfrichement. En revanche, la parcelle 32 est plus intéressante malgré sa faible taille, puisqu'elle représente une petite bande de prairie sèche plutôt riche (avec notamment 2 espèces d'orchidées). Enfin, la parcelle 34 et particulièrement la 35 sont des prairies sèches abritant une flore thermophile caractéristique (3 espèces d'orchidées pour la 35).

Etat de conservation et préconisation de gestion

L'état de conservation de ces petites prairies sèches est variable. En effet, on peut observer dans ce secteur deux cas opposés nuisant chacun à la pérennité de ces milieux singuliers. Le premier est l'absence de gestion et l'abandon pur et simple des parcelles, bénéfique les premières années pour le cortège thermophile typique mais finissant, à terme, par faire disparaître ce dernier sous le recouvrement des fourrées arbustifs. Dans ce cas, une réouverture du milieu par arrachage des ligneux est nécessaire, suivie d'un pâturage « flash » pour limiter le drageonnage des prunelliers. Le second cas, opposé au premier, est le surpâturage. Dans le secteur, il s'agirait plutôt d'une forte pression de pâturage plus que de surpâturage, mais celle-ci appauvri néanmoins le cortège floristique des prairies sèches, à cause d'un piétinement trop important et d'un enrichissement du sol par les déjections animales. Une réduction du chargement semble ici nécessaire.

Anthyllis vulnéraire et Zygène sur Origan

Secteur 4 : Plaine : Mollard Mouton – Grande Combe – Les Tronches

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	2.51 ha	0.63 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	1.15 ha	0 ha

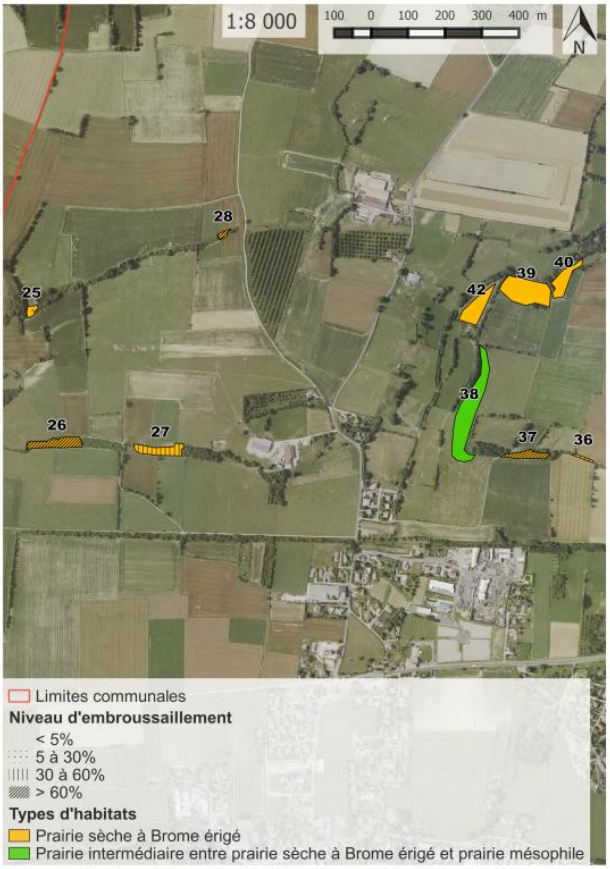

Description

A l'instar du secteur 3, ce secteur est constitué de nombreuses « petites prairies » sur moraines, lambeaux de biodiversité au milieu de la plaine agricole. Les parcelles 25, 26, 27, 28 et 37, situées sur des talus plus ou moins pentus, sont des pelouses sèches bien typées mais elles sont directement menacées par l'enfrichement. A noter : en 2016, une population de plus de 50 pieds d'Orchis homme-pendu (*Orchis anthrophora*) sur la parcelle 37. Les parcelles 38 et 42, pâtures bovines, présentent un cortège floristique plus classique. Enfin, les parcelles 39 et 40 sont des prairies de fauches hébergeant une flore très intéressante, avec notamment de grandes populations de Saxifrage granulé (*Saxifraga granulata*) dont la floraison printanière est éclatante.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Les parcelles à l'abandon (25, 26, 27, 28 et 37) sont particulièrement riches en terme de diversité floristique (et notamment en orchidées) mais menacées par une fermeture arbustive, étant trop petites et situées dans des zones trop pentues pour être valorisables par une quelconque pratique agricole. Les parcelles 38 et 42, pâturées, sont dans un état de conservation correct. Enfin, les deux parcelles fauchées (39 et 40), sont de belles prairies fleuries présentant une diversité végétale intéressante qu'une pratique de fauche trop précoce pourrait fortement appauvrir.

Au printemps, les saxifrages granulés ponctuent les prairies de blanc

Secteur 5 : Plaine : Le Gros Mollard

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.34 ha	0.06 ha

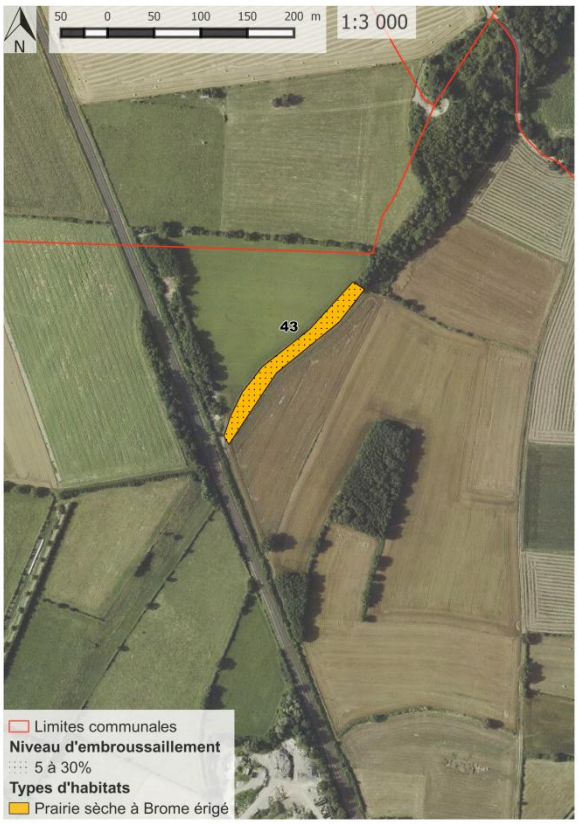

Description

L'unique prairie de ce secteur (43) est une prairie sèche remarquable, d'autant plus au vu de sa situation en milieu de plaine (une des plus belles de la commune avec la parcelle 13). Malgré une faible pente, son exposition plein sud ainsi qu'un substrat très filtrant favorise l'apparition d'un cortège végétal thermophile caractéristique. Parmi ce cortège, ont pu être dénombrées 4 espèces d'orchidées différentes : l'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora)*, l'Orchis bouc *(Himantoglossum hircinum)*, l'Orchis pourpre *(Orchis purpurea)* ainsi que l'Orchis brûlé *(Neotinea ustulata).*

Etat de conservation et préconisation de gestion

Cette prairie est en très bon état de conservation. Vu sa faible taille et sa situation, une fauche tardive est envisageable pour maintenir la richesse et la typicité de ce milieu.

Belle prairie sèche sur la moraine du Gros mollard. Au premier plan, l'Orchis pourpre

Commune de Le Grand Lemps

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
11	6.77 ha	3	0	2	4

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

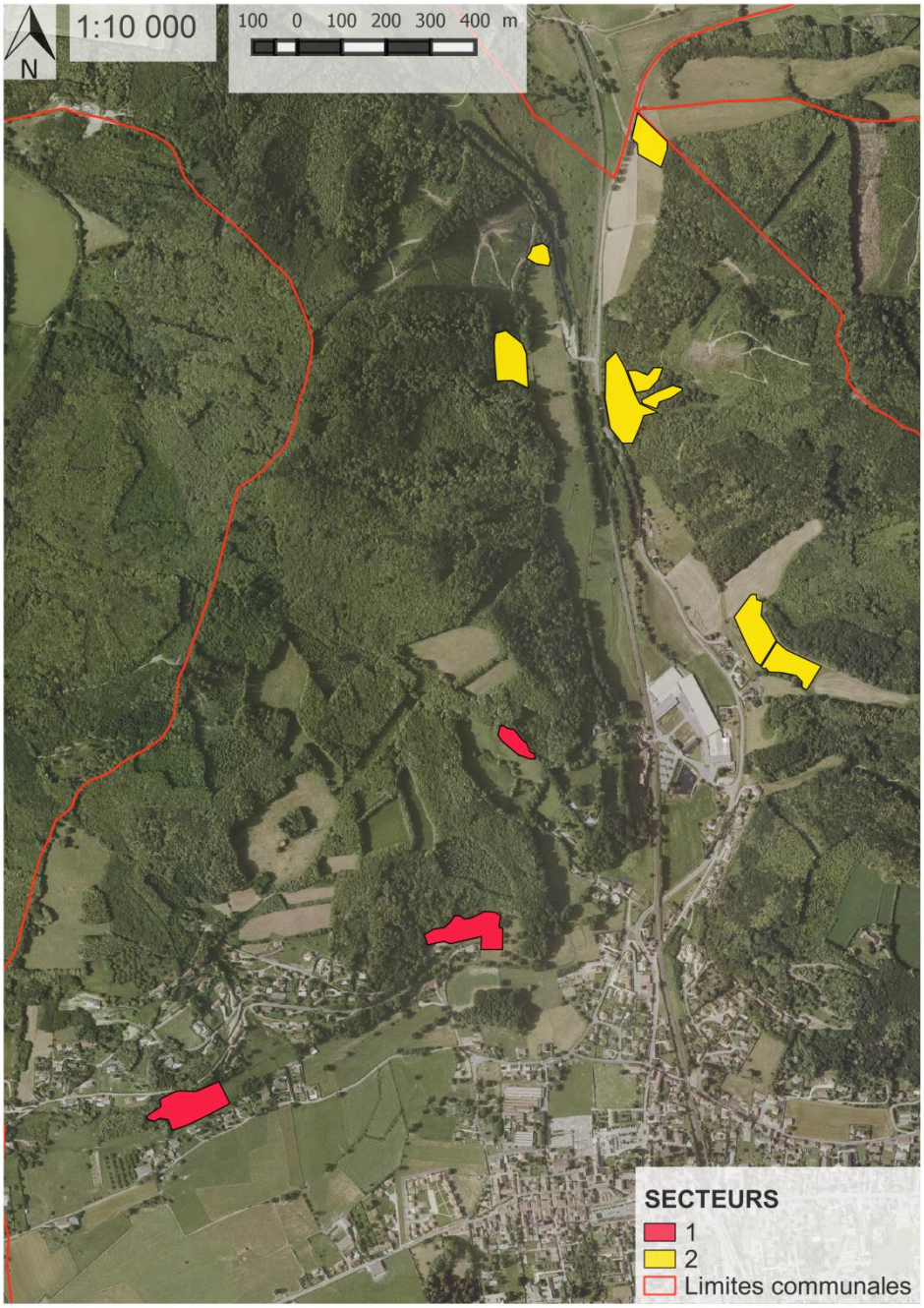

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	1	1	2.25	3/10
2	1	1	3	4.52	5/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	2.72 ha
Prairie sèche à Brome érigé colonisée par le Brachypode	34.323	E1.263	Communautaire et Prioritaire	2.39 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	1.66 ha

Flore patrimoniale

Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	Statut
Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis brûlé (*Neotinea ustulata)*	-
Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis singe (*Orchis simia*)	-

Contexte urbain et agricole

Informations communales		Contexte agricole		
Superficie de la commune	12.9 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	3031	**Surface agricole utilisée (SAU)**	710 ha	-14.6 %
Densité de population	235 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	39.4 ha	+4.4 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	18	-18 %
		Part de la surface toujours en herbe	223 ha	-23.6 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

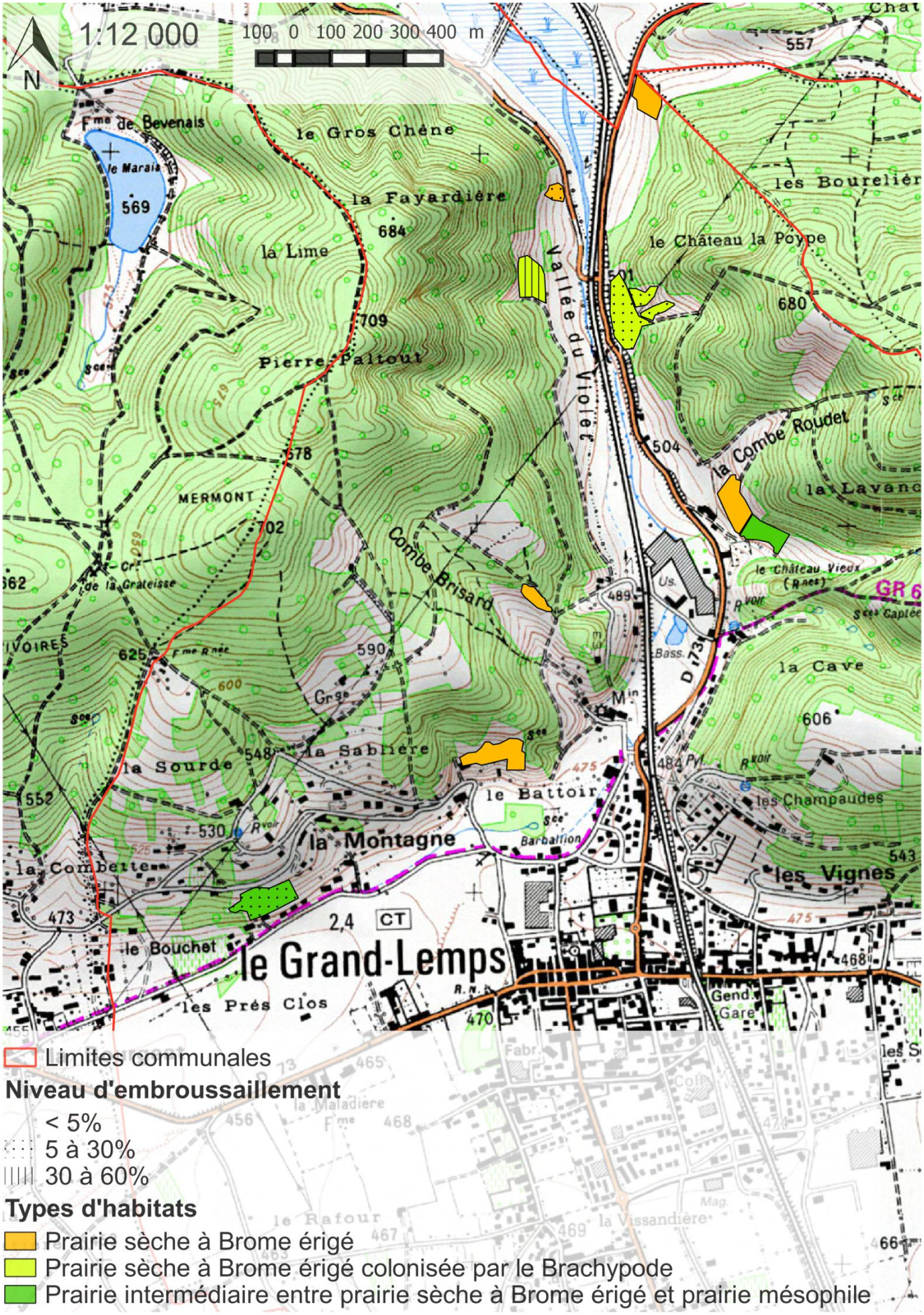
1:12 000
100 0 100 200 300 400 m
N
le Gros Chêne
la Fayardière
la Lime
Pierre Paltout
MERMONT
Combe Brisard
Vallée du Violet
le Château la Poype
la Combe Roudet
la Cave
la Sablière
la Sourde
le Battoir
la Montagne
la Combette
les Champaudes
les Vignes
le Bouchet
le Grand-Lemps
les Prés Clos
GR 6
Limites communales
Niveau d'embroussaillement
< 5%
5 à 30%
30 à 60%
Types d'habitats
Prairie sèche à Brome érigé
Prairie sèche à Brome érigé colonisée par le Brachypode
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile

Secteur 1 : La Montagne

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	1.21 ha	0 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	1.04 ha	0.18 ha

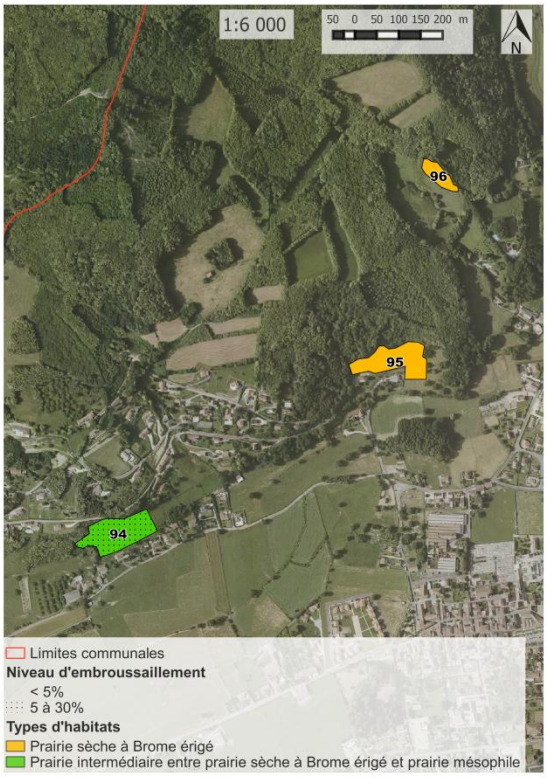

Description

Trois prairies notables sont présentes dans ce secteur. Elles sont toutes accessibles par un chemin ou une route. La parcelle 94 est une prairie peu caractéristique qui présente un mélange d'espèces thermophiles typiques et d'espèces plus mésophiles. Les parcelles 95 et 96, quant à elles, s'apparentent davantage à des prairies sèches plus typées, en particulier la partie ouest de la 95 (des suintements étant présents sur sa partie est).

Etat de conservation et préconisation de gestion

Ces prairies sont dans un bon état de conservation, le maintien des pratiques de pâturage en place est donc souhaitable.

Mélittée sur Sénéçon de Jacob

Secteur 2 : Vallée du Violet

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	1.51 ha	0.03 ha
Prairie sèche à Brome érigé colonisée par le Brachypode	2.39 ha	0.63 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.62 ha	0 ha

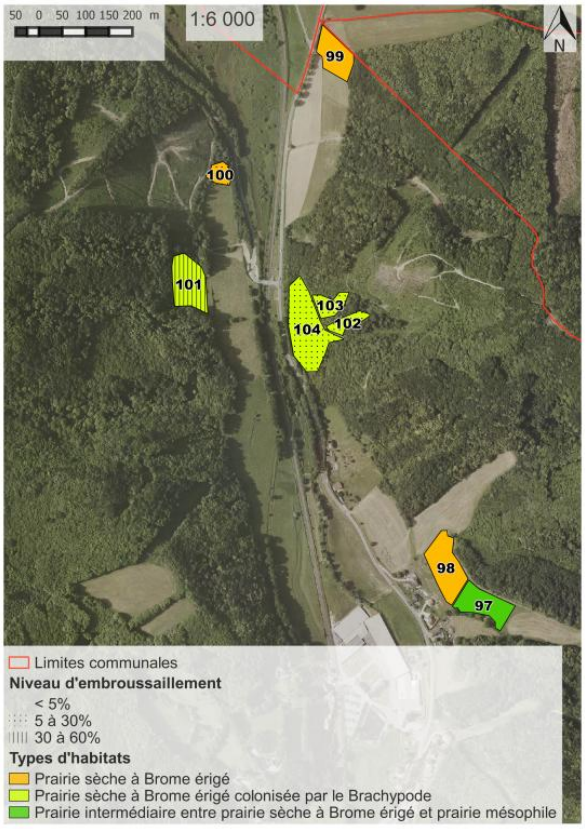

Description

Ce secteur contient huit parcelles dont la physionomie thermophile est plus marquée que sur les prairies du secteur précédent. Cet effet est probablement lié à la nature du substrat, la molasse étant plus favorable pour l'installation de cortèges floristiques de milieux secs que les autres types de substrat du secteur qui présentent des sols moins filtrants. Ainsi, hormis la parcelle 97 dont la pente est plus modérée, toutes les autres prairies du secteurs sont de belles pelouses sèches sur lesquelles on peut retrouver notamment des orchidées comme l'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*), l'Orchis singe (*Orchis simia*) ou l'Orchis brûlé (*Neottinea ustulata*). A noter la présence de quelques espèces de prairies dites arides sur la parcelle 98 comme la Globulaire ponctuée (*Globularia bisnagarica*), la Luzerne naine (*Medicago minima*) ou la Potentille printanière (*Potentilla verna*).

Etat de conservation et préconisation de gestion

Les parcelles 97 et 98 sont en bon état de conservation, le pâturage pratiqué ici semble adapté aux exigences écologiques du milieu. Il en est de même pour la parcelle 99. En revanche, malgré la présence d'un cheptel bovin conséquent, les parcelles 100 et 101 sont en cours d'embroussaillement : leur situation dans une pente accusée en marge de pâtures semble être délaissée des vaches. Parallèlement, les parcelles 102, 103 et 104, malgré un passé pâturé visible, semblent être abandonnées aujourd'hui. Il parait nécessaire d'encourager le retour d'une pratique pastorale sur ce secteur afin d'éviter une fermeture par les ligneux.

La Globulaire allongée et la Potentille printanière, deux espèces appréciant les sols superficiels et secs

Commune de Longechenal

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
6	1.99 ha	2	0	1	1

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

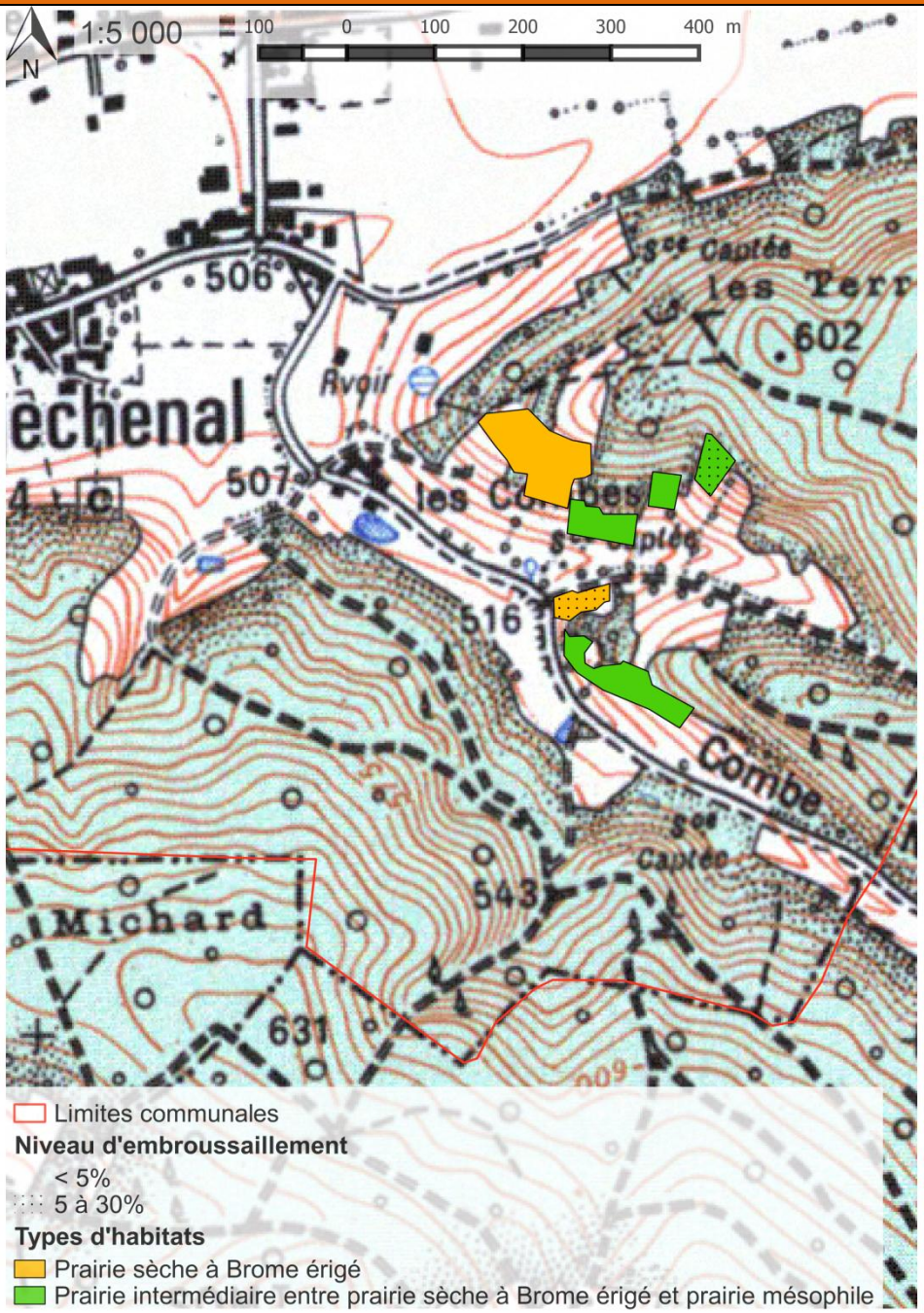

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	1	3	1.99	5/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	0.95 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	1.04 ha

Flore patrimoniale		
	Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	**Statut**
	Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)	Déterminante ZNIEFF

Contexte urbain et agricole				
Informations communales		**Contexte agricole**		
Superficie de la commune	8.1 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	585	**Surface agricole utilisée (SAU)**	539 ha	-7.4 %
Densité de population	72 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	44.9 ha	+46.6 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	12	-37 %
		Part de la surface toujours en herbe	106 ha	+5 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

Secteur unique : Les Combes

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.95 ha	0.03 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	1.04 ha	0.03 ha

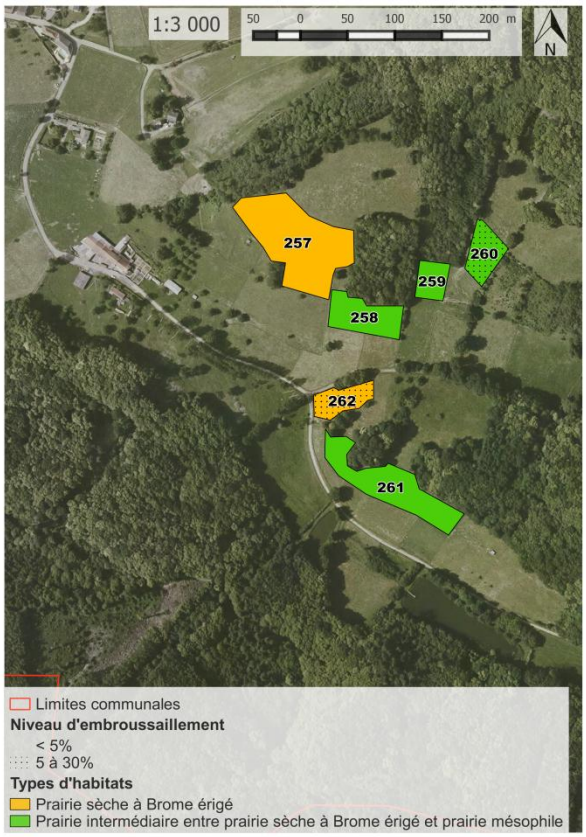

Description

Unique secteur présentant des prairies sèches dans la commune, il est constitué de six parcelles qui sont toutes facilement accessibles depuis une piste proche. Les parcelles 257 (particulièrement) et 262 accusent un caractère thermophile marqué avec un cortège floristique riche et bien typé. A noter que la parcelle 257 abrite 45 espèces végétales au total ce qui représente la prairie la plus riche de l'inventaire 2016 sur les 15 commune de Bièvre-Valloire - Terres-froides prospectées. Les parcelles 259, 260 et 261 sont des prairies plus mésophiles hébergeant néanmoins quelques espèces de prairies sèches. Toutes ces parcelles sont pâturées par des bovins, hormis la parcelle 258, visiblement une prairie en fauche cette année, et qui était remarquablement fleurie à la date de l'inventaire (05/07/2016).

Etat de conservation et préconisation de gestion

Hormis sur la parcelle 260 particulièrement piétinée, la pression de pâturage semble être acceptable ici pour les espèces végétales typiques de milieux secs. Il semble important de souligner néanmoins que le cortège végétal est tout de même appauvri dans les zones les plus pâturées et les plus piétinées et qu'il s'enrichit fortement lorsque la pression de pâturage diminue. Par ailleurs, au vu de sa richesse florale, la parcelle 258 semble être fauchée de manière adaptée (fréquence de fauche relativement basse).

Coteau sec bien exposé (257) et Demi-deuil surpris en train de butiner une Centaurée jacée

Commune du Mottier

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
5	0.98 ha	2	0	2	1

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

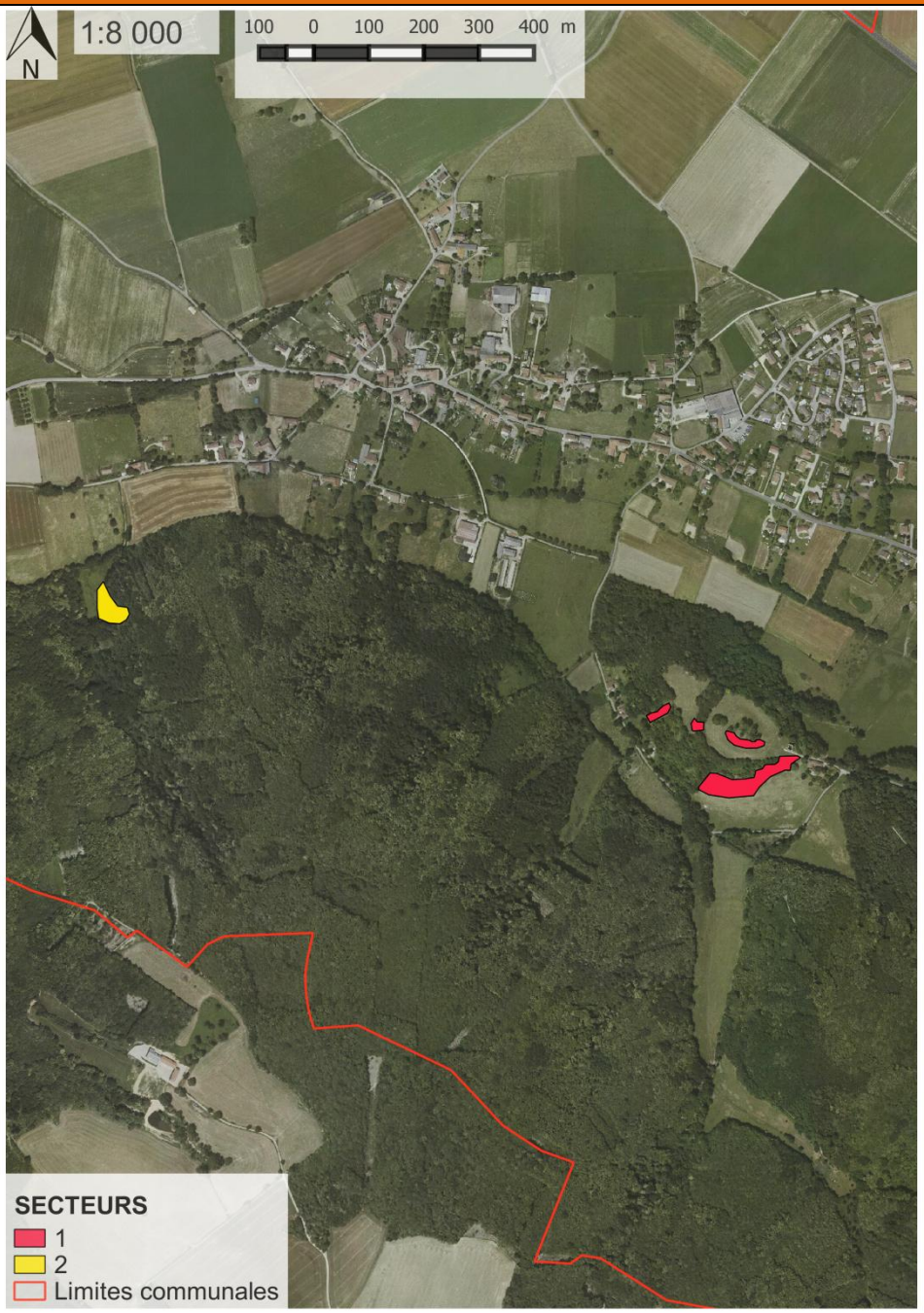

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	1	3	0.73	5/10
2	1	0	1	0.25	2/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie/Pelouse très sèche à Brome érigé	34.322x34.33	E1.262x1.272	Communautaire et Prioritaire	0.10 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	0.88 ha

Flore patrimoniale

Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	Statut
Ceterach officinal (*Asplenium ceterach*)	-
Fumana couchée (*Fumana procumbens*)	-
Œillet des Chartreux (*Dianthus carthusianorum*)	Réglementation de cueillette
Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)	Déterminante ZNIEFF
Orpin rougeâtre (*Sedum rubens*)	Déterminante ZNIEFF

Contexte urbain et agricole

Informations communales		Contexte agricole		
Superficie de la commune	10.7 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	690	**Surface agricole utilisée (SAU)**	654 ha	-7.6 %
Densité de population	64 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	36.3 ha	+12.9 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	18	-18 %
		Part de la surface toujours en herbe	199 ha	-13.5 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

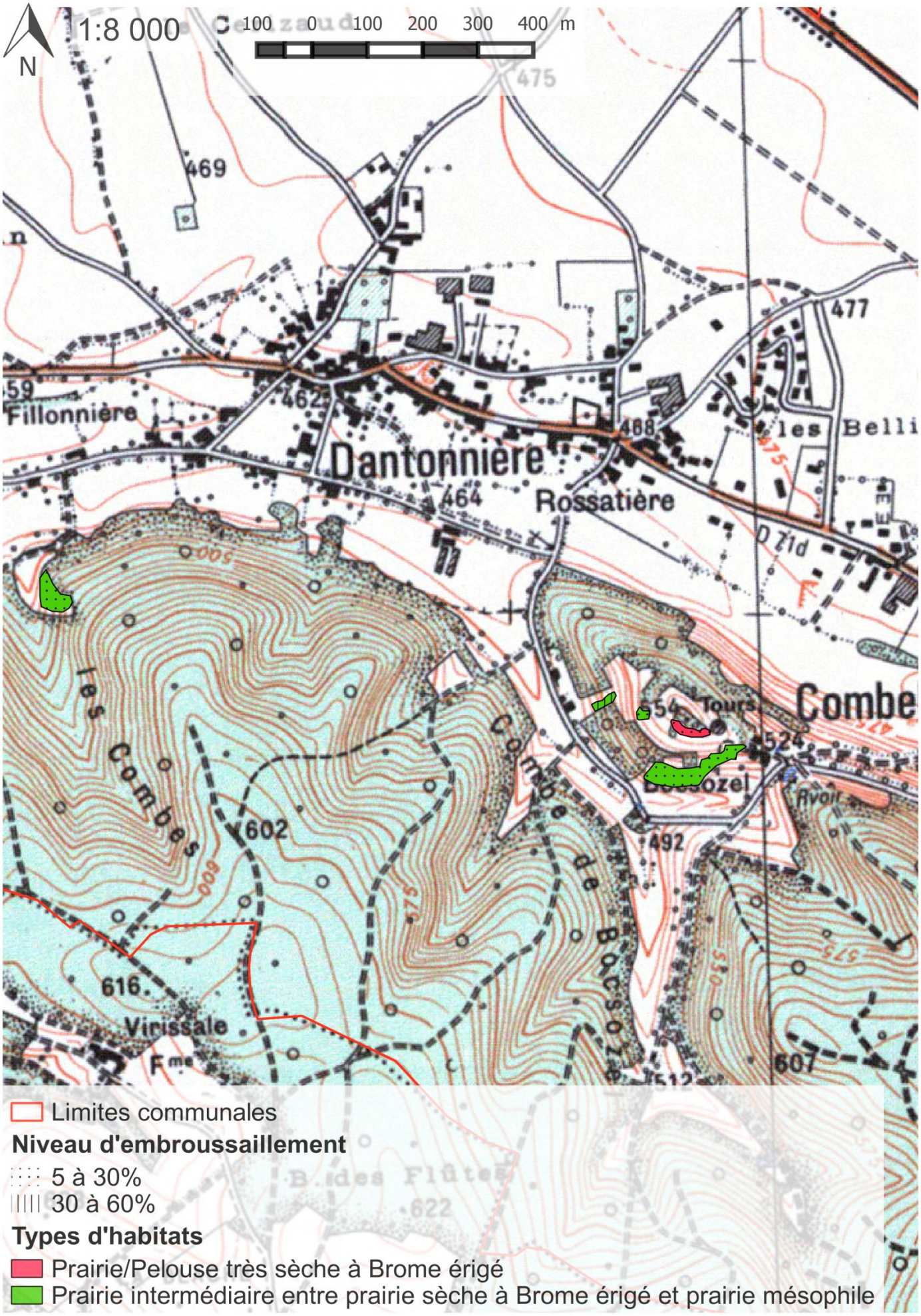
1:8 000
N
100 0 100 200 300 400 m
Dantonnière
Rossatière
Fillonnière
les Belli
Combe
Tours
Boissozel
Avoir
les Combes
Combe de Bacsozel
Virissale
Fme
Limites communales
Niveau d'embroussaillement
5 à 30%
30 à 60%
Types d'habitats
Prairie/Pelouse très sèche à Brome érigé
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile

Secteur 1 : Bocsozel

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie/Pelouse très sèche à Brome érigé	0.10 ha	0.02 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.63 ha	0.13 ha

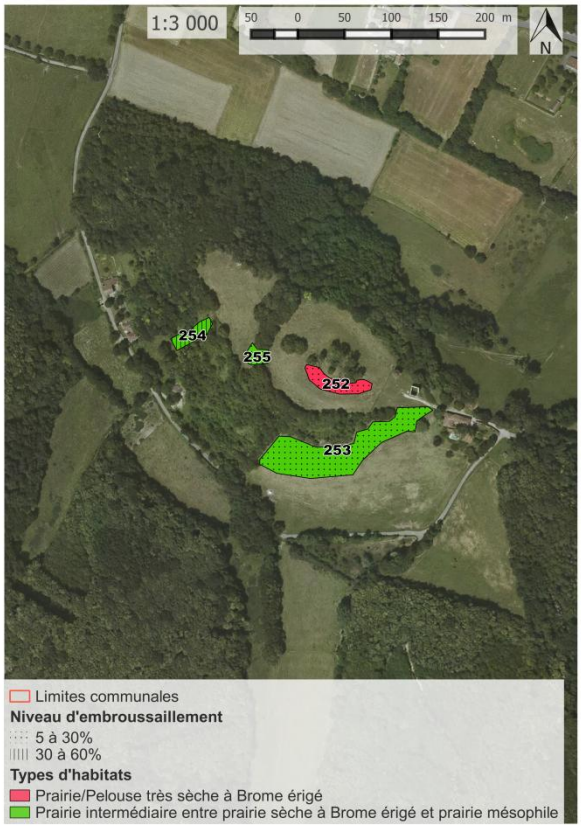

Description

Quatre parcelles sont situées aux alentours du château de Bocsozel. Elles sont toutes soumises à une pratique de pâturage bovin. Les parcelles 253, 254 et 255 sont des prairies intermédiaires où des cortèges floristiques thermophiles côtoient des cortèges mésophiles. En revanche, la parcelle 252, localisée juste à l'ouest du château sur des pentes rocailleuses est un milieu très intéressant pour le secteur. Cette parcelle s'apparente quasiment à une pelouse aride méridionale avec un cortège floristique typique constitué d'Helianthème nummulaire (*Helianthemum nummularium*), de Germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*) ou de différents œillets (*Dianthus carthusianorum, Petrorhagia prolifera*). Mais c'est avant tout la présence de deux espèces subméditerranéennes qui est singulière pour le secteur : la fougère Ceterach (*Asplenium ceterach)* ainsi que la Fumana prostrée (*Fumana procumbens*).

Etat de conservation et préconisation de gestion

Une pression de pâturage importante semble appauvrir la flore thermophile des parcelles 253, 254 et 255. En revanche, de par son caractère abrupt et rocheux, la parcelle 252, n'est que très peu visitée par les vaches. Ainsi, une problématique opposée surgit ici : un risque de fermeture du milieu par des fourrés à prunelliers dont certains pieds colonisent déjà la parcelle qui est de petite taille. Une réouverture manuelle par arrachage des prunelliers semblerait ici la solution la plus adaptée pour préserver ce milieu.

Pelouse écorchée aride du château de Bocsozel (252), sur laquelle se retrouve -entre autres- l'Orpin rougeâtre, espèce annuelle

Secteur 2 : Ouest Dantonnière

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.25 ha	0.04 ha

Description

Une parcelle unique (256) constitue ce secteur. Très fleurie, elle s'apparente à une prairie intermédiaire où cohabitent des espèces thermophiles et des espèces plus mésophiles.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Le maintien d'un pâturage adapté tel qu'il est pratiqué ici semble nécessaire pour éviter un embroussaillement de la prairie.

Prairie fleurie mi-sèche, sur laquelle la Coronille bigarrée fleurit au cœur de l'été

Commune de Oyeu

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
27	14.38 ha	2	0	2	4

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

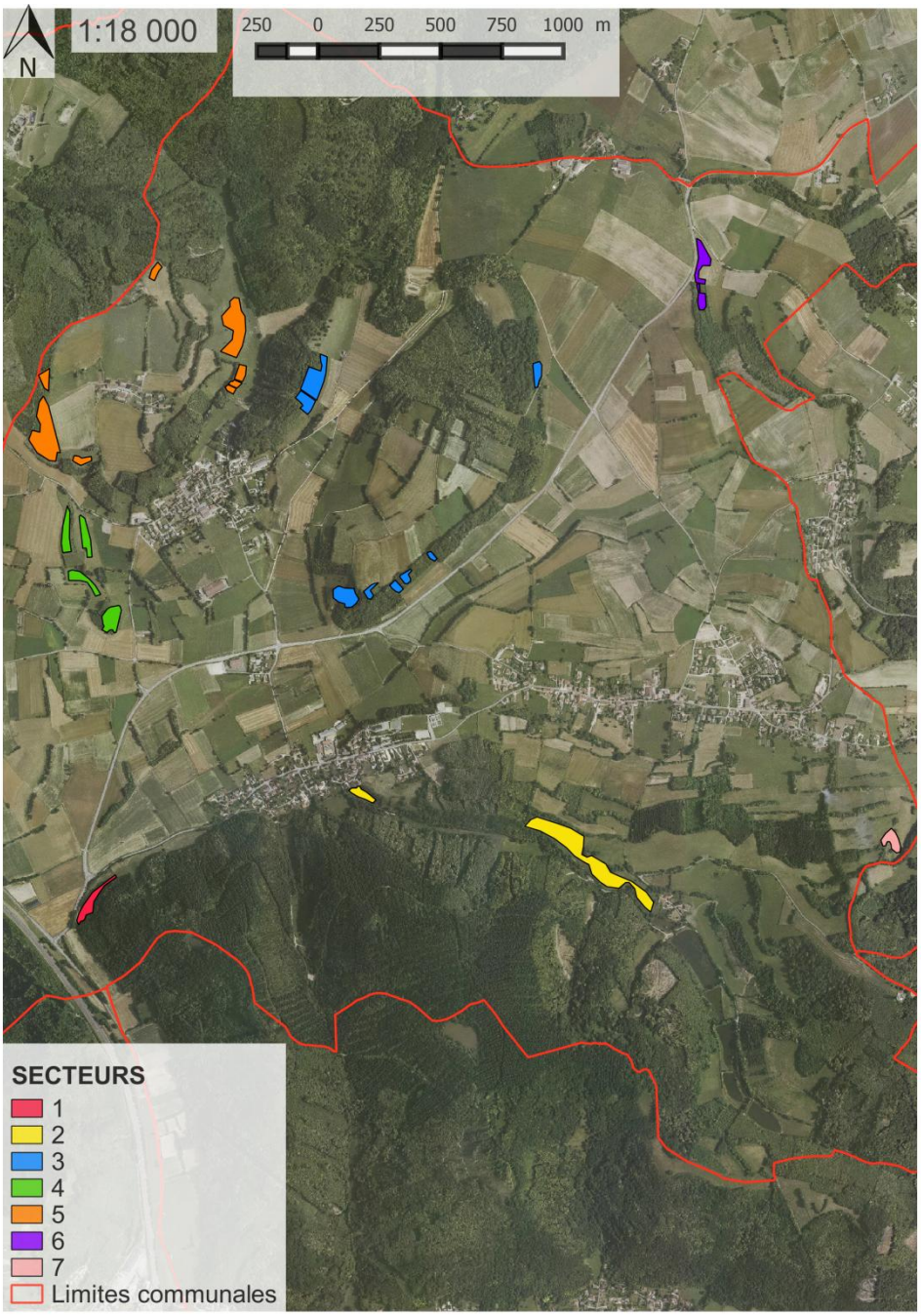

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	0	2	0.57	3/10
2	2	0	3	3.48	5/10
3	1	1	3	2.83	5/10
4	1	2	4	2.01	7/10
5	2	0	2	4.25	4/10
6	1	1	2	0.43	4/10
7	1	0	3	0.80	4/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	10.26 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	4.12 ha

Flore patrimoniale

Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	Statut
Orchis bouffon *(Orchis morio)*	-
Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis brûlé (*Neotinea ustulata)*	-
Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*)	Déterminante ZNIEFF

Contexte urbain et agricole

Informations communales		Contexte agricole		
Superficie de la commune	13.7 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	915	**Surface agricole utile (SAU)**	846 ha	+ 7%
Densité de population	67 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	76.9 ha	+75 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	11	-39 %
		Part de la surface toujours en herbe	389 ha	+ 15.4%

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

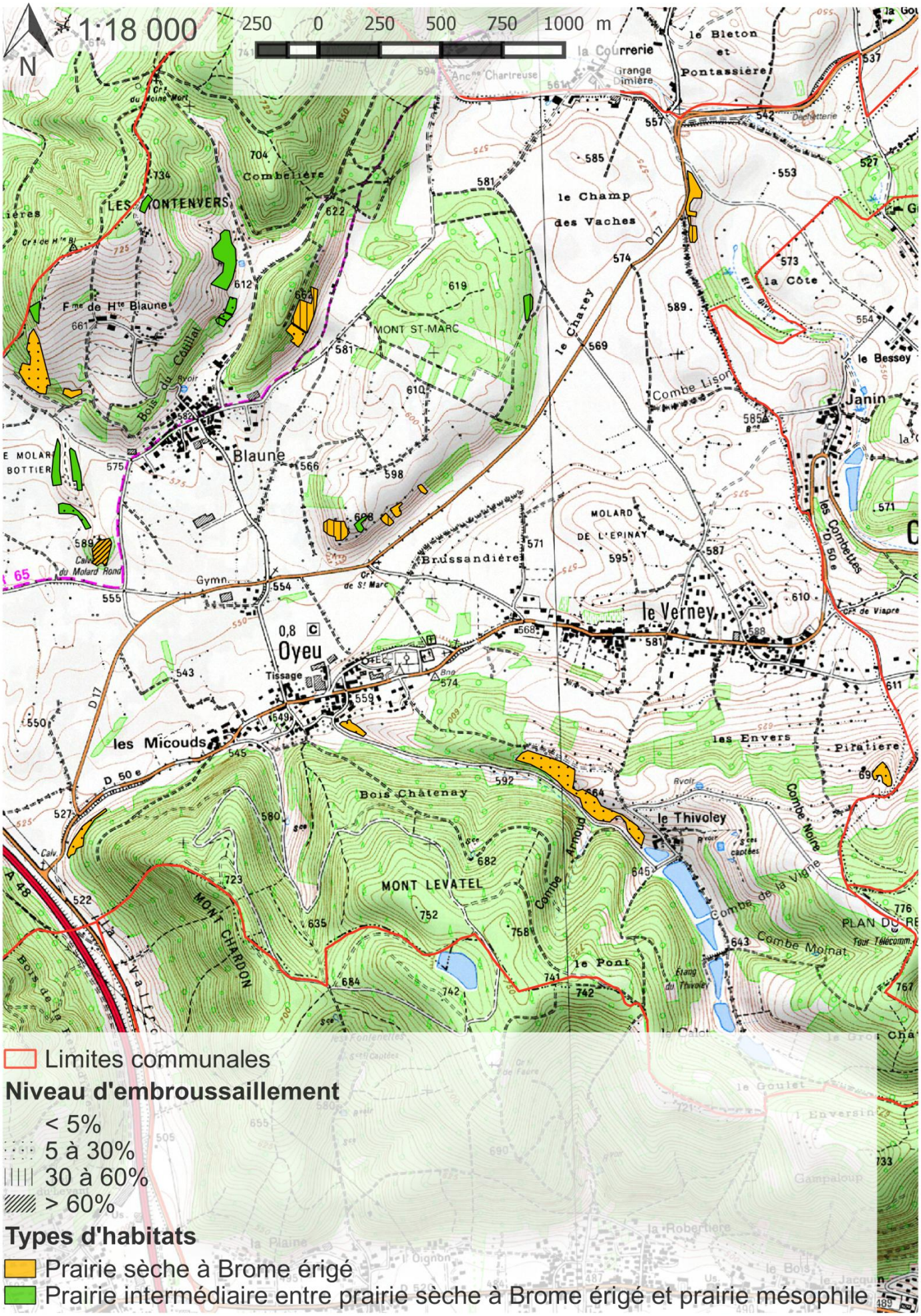
1:18 000
N
250 0 250 500 750 1000 m
Limites communales
Niveau d'embroussaillement
< 5%
5 à 30%
30 à 60%
> 60%
Types d'habitats
Prairie sèche à Brome érigé
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile
Blaune
Oyeu
le Verney
Janin
le Thivoley
MONT LEVATEL
MONT CHARDON
Bois Châtenay
les Micouds
Brussandière
MOLARD DE L'EPINAY
MONT ST-MARC
Combe Lison
Combe Noire
Combe de la Vigne
Combe Moinat
le Pont
les Envers
Piratière
le Champ des Vaches
le Charey
la Côte
le Bessey
Combelière
LES MONTENVERS
Fme de Hte Blaune
Bois du Côtillat
Tissage
Gymn.
Cr. de St Marc
Cr. de Viapre
Étang du Thivoley
Tour Télécomm.
PLAN DU RE
la Courrerie
Grange Dimière
le Bleton et Pontassière
Anc.ne Chartreuse
Déchetterie
Calv. du Molard Rond
D 17
D 50 e
A 48
Gampaloup
la Robertière
le Goulet
l'Enversin
la Plaine
l'Oignon
le Bois
le Jacquin

Secteur 1 : Les Micouds

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche dominée par le Brome érigé	0.57 ha	0.10 ha

Description

La parcelle unique de ce secteur est située sur un coteau molassique orienté Nord-Ouest dont l'accès se fait par la D50. Malgré une exposition plutôt défavorable, cette prairie abrite un cortège d'espèces thermophiles intéressant. Les pratiques de fauche et de pâturage semblent s'y être succédées mais de manière raisonnée, laissant le cortège végétal de prairie sèche s'exprimer.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Localisé dans la zone la plus pentue de la prairie (en amont), l'embroussaillement semble ici maitrisé par le pâturage : le maintien des pratiques actuelles est souhaitable.

L'aubépine offre une floraison remarquable ainsi qu'une ressource nectarifère importante pour les pollinisateurs. La présence ponctuelle de quelques pieds en prairie sèche est plutôt souhaitable pour ces raisons.

Secteur 2 : Le Thivolet

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche dominée par le Brome érigé	3.48 ha	0.61 ha

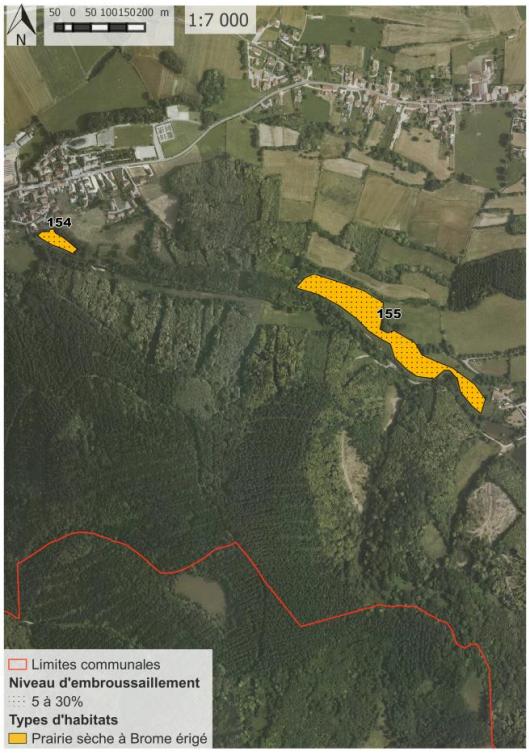

Description

Les deux parcelles de ce secteur se situent sur un coteau molassique exposé Sud - Sud-Ouest, dont l'accès se réalise par la route du Thivolet en aval. La première parcelle, d'une taille modeste, constitue une prairie remarquablement fleurie, présentant une mosaïque de cortèges végétaux mésophiles à thermophiles selon la pente. La seconde prairie, de grande taille et bien en pente, est un pâturage équin.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Les deux parcelles sont en bon état de conservation, malgré la présence de quelques fourrés à prunelliers et rosiers traduisant une éventuelle fermeture du milieu. La première prairie, remarquable de par la dominance en espèces fleuries, mérite le maintien des pratiques pastorales actuelles. Il en est de même pour la seconde parcelle.

Exceptionnelle floraison printanière sur cette prairie sèche (parcelle 154)

Secteur 3 : Mont Saint-Marc - Mont-Sec

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche dominée par le Brome érigé	2.40 ha	0.90 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.43 ha	0.13 ha

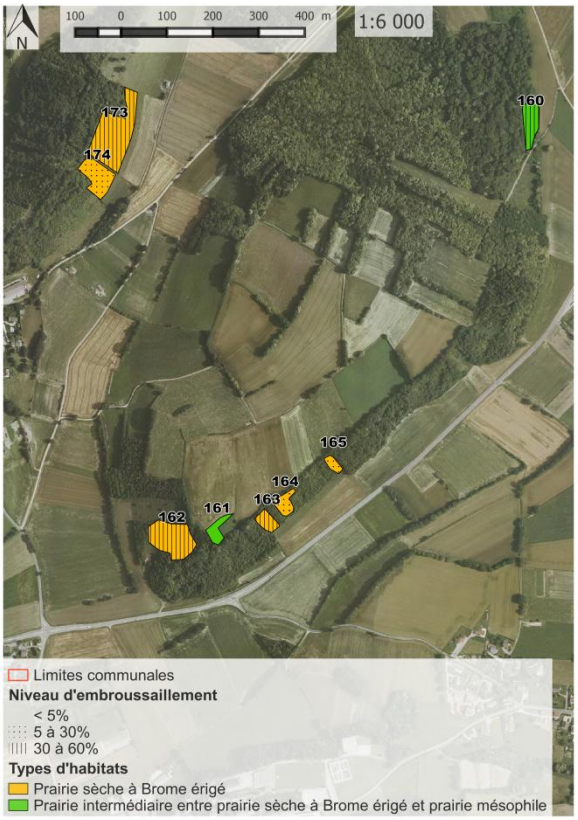

Description

Les parcelles de ce secteur se situent sur des coteaux exposés majoritairement Sud-Ouest dont l'accès se réalise par l'aval depuis la D17 ou depuis sentier balisé IGN. Certaines de ces parcelles (163-164-165) demandent un passage à travers fourrées pour être atteintes. Ces parcelles sont soumises à différentes pratiques. La 161 est uniquement fauchée tandis que la 162 semble avoir été fauchée par endroits, pâturée dans d'autres, et abandonnée ailleurs. Les parcelles 163, 164 et 165 sont des îlots de prairie abandonnée au milieu d'un grand verger. Enfin, les parcelles 173 et 174 sont pâturées de manière extensive, et fauchées dans leurs parties les plus basses.

Etat de conservation et préconisation de gestion

La parcelle 161 possède un cortège important d'Orchis homme-pendu. Néanmoins, de nombreuses transgressives plus mésophiles de prairie de fauche les accompagnent, cet effet étant lié à la pratique agricole. La parcelle 162 semble être abandonnée malgré les traces de fauche récente dans le secteur (passage agricole) et d'anciennes pâtures. Pour cette parcelle, un risque de recolonisation (notamment de pins noirs, bien présents ici) est à craindre si aucune pratique n'est mise en œuvre. Ensuite, les 3 dernières parcelles situées dans le verger semblent n'être soumises à aucune pratique agricole et sont en cours d'embroussaillement, effet visible au travers d'une certaine pauvreté floristique les caractérisant. Les parcelles voisines (173, 174) sont pâturées de manière extensive et sont floristiquement plus riches, notamment la 173, malgré la présence de broussailles sur la partie la plus en amont.

La Germandrée petit-chêne, le Molène lychnite et l'Origan offrent une belle floraison sur les prairies sèches à partir de juillet

Secteur 4 : Le Molard Rond

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche dominée par le Brome érigé	0.63 ha	0.50 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	1.38 ha	0.08 ha

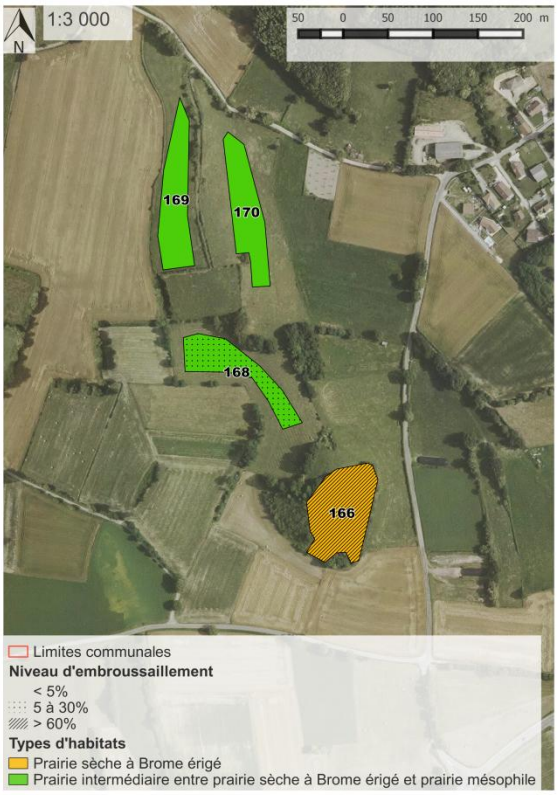

Description

Le secteur est constitué de prairies pâturées, facilement accessibles par la route avoisinante. La première parcelle (166), située sous le Calvaire du Molard rond, est fortement embroussaillée, si bien que les vaches pourtant présentes sur le secteur peinent à y pénétrer. Néanmoins, le cortège végétal présent ici est extrêmement intéressant pour les Terres Froides : le Genêt ailé (*Genista sagittalis),* la Koelerie pyramidale *(Koeleria pyramidata)* et l'Œillet prolifère *(Petrorhagia prolifera*). La seconde parcelle (168) est une pâture bovine peu embroussaillée mais plus pauvre floristiquement. Les autres parcelles (169, 170) sont beaucoup moins typées.

Etat de conservation et préconisation de gestion

La première parcelle (166), malgré l'embroussaillement menaçant le milieu d'une fermeture imminente, possède une diversité floristique bien typée de prairie sèche singulière pour le secteur. Le maintien d'une certaine activité pastorale permettrait de contenir le processus de fermeture. La seconde parcelle (168) est moins embroussaillée mais également moins typée floristiquement, du fait d'une pression de pâturage plus forte. Enfin, bien qu'une part de la flore thermophile soit encore présente, les parcelles 169 et 170 subissent une pression de pâturage trop importante appauvrissant le cortège en question. Une durée de pâturage plus courte ou une réduction du nombre de bêtes est une piste possible pour le maintien d'une diversité floristique sur ces prairies.

Belle prairie sèche en cours de fermeture (parcelle 166)

Secteur 5 : Haute-Blaune

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche dominée par le Brome érigé	1.94 ha	0.31 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	2.31 ha	0.10 ha

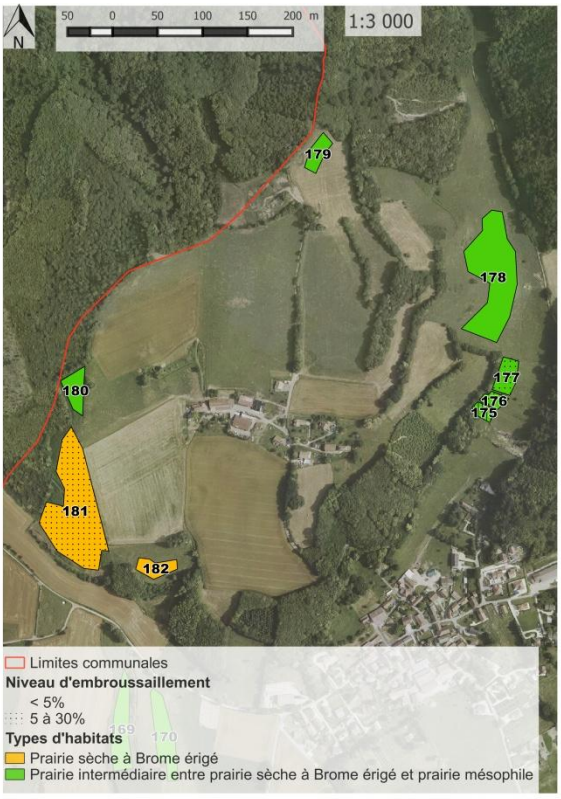

Description

Les parcelles de ce secteur, situées sur molasse et exposées Sud-Est ou Sud-Ouest, sont accessibles à l'aval par des pistes et des sentiers. Quasiment toutes les parcelles ici sont des pâtures bovines, certaines sont assez peu pentues et de petite taille (175-176-177). La parcelle 178, bien plus grande, subit une pression de pâturage importante mettant en évidence des zones étrépées par le passage du bétail. Néanmoins, dans ce contexte (forte pente et bonne exposition), il apparait par endroits une flore pionnière thermophile typique avec des espèces singulières comme la Canche caryophyllée (*Aira caryophyllea*). D'autres parcelles semblent être pâturées de manière plus extensive, permettant à la végétation spécifique de s'exprimer (180, 181, 182). Enfin, la parcelle 179, bien que située au milieu d'une grande prairie de fauche mésophile, abrite quelques espèces thermophiles.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Les parcelles 175-176-177 subissent une pression de pâturage importante appauvrissant le cortège floristique. Malgré l'apparition sporadique d'espèces pionnières, la parcelle 178 mériterait elle aussi une baisse de pression de pâturage. La prairie 179 est très pauvre floristiquement, notamment en espèces thermophiles. Outre l'exposition peu favorable et une altitude relativement élevée (700m), le régime de fauche exercé ici favorise la dominance d'espèces sociales hautes de type poacées. Les parcelles 180, 181 et 182 sont soumises à une pratique plus douce, visiblement un pâturage bovin adapté. La prairie 181 est particulièrement bien typée et riche en espèces de prairie sèche, qui plus est sur une surface importante.

L'ascalaphe soufrée est une espèce strictement inféodée aux prairies sèches

Secteur 6 : Le Champ des Vaches

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche dominée par le Brome érigé	0.43 ha	0.08 ha

Description

Les parcelles de ce secteur sont situées sur molasse et exposées plein Est. Elles sont facilement accessibles depuis le chemin longeant la D17. La parcelle 183 est fauchée tandis que la parcelle 184 semble être abandonnée.

Etat de conservation et préconisation de gestion

La diversité floristique de la parcelle 183 est tout à fait satisfaisante avec un cortège végétal caractéristique bien présent (et même une orchidée : *Orchis anthropophora*). En revanche, la parcelle 184 possède un cortège floristique fortement appauvri, effet directement lié à une ourlification du milieu en cours. Le retour à une pratique agricole de fauche tardive ou de pâturage extensif permettrait d'éviter l'embroussaillement de cette prairie.

L'Orchis homme pendu et l'Orchis brûlé, deux orchidées typiques de prairies sèches

Secteur 7 : La piratière

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche dominée par le Brome érigé	0.80 ha	0.11 ha

Description

Dans ce secteur, la grande majorité des prairies permanentes sont exposées Nord et abritent une végétation plutôt mésophile, hormis une parcelle située sur un petit dôme, exposée Est d'un côté et Nord-Ouest de l'autre. Cette prairie acquière un caractère thermophile surtout dans sa partie Est, abritant un cortège floristique de pelouse sèche intéressant dont quelques orchidées telles que *Anacamptis morio*, *Neotinea ustulata* et *Orchis anthropophora*. La partie exposée Nord-Est est moins typée, de par une exposition moins favorable ainsi qu'une pression de pâturage visiblement plus importante.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Cette parcelle est dans un état de conservation correct qui peut être maintenu si aucune pression de pâturage supplémentaire n'est exercée (présence d'orties sur la partie haute du dôme).

Belle prairie sèche en balcon du Lac Paladru

Commune de Plan

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
44	38.03 ha	3	0	3	9

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

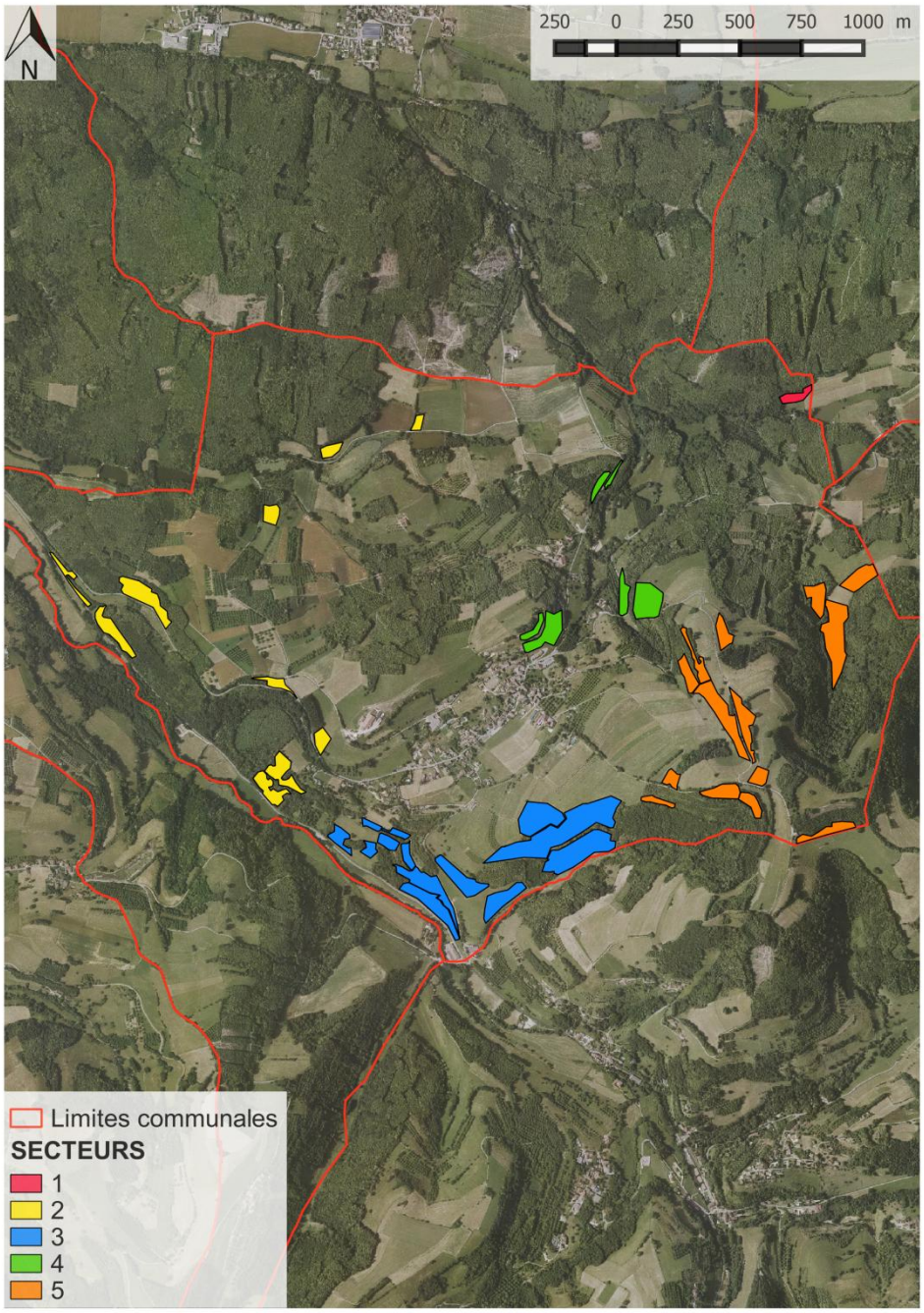

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	0	3	0.44	4/10
2	1	1	4	6.45	6/10
3	2	1	4	15.68	7/10
4	2	1	4	3.99	7/10
5	2	1	4	11.45	7/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	27.82 ha
Prairie sèche à Brome érigé colonisée par le Brachypode	34.323	E1.263	Communautaire et Prioritaire	1.35 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	8.86 ha

Flore patrimoniale

Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	Statut
Orchis bouc *(Himantoglossum hircinum)*	Déterminante ZNIEFF
Orchis bouffon (*Anacamptis morio*)	-
Orchis brûlé (*Neotinea ustulata*)	-
Orchis homme-pendu *(Orchis anthropophora)*	Déterminante ZNIEFF
Orchis mâle (*Orchis mascula*)	-
Orchis militaire (*Orchis militaris*)	-
Orchis pourpre (*Orchis purpurea*)	-
Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)	Déterminante ZNIEFF
Orchis singe (*Orchis simia*)	-

Contexte urbain et agricole

Informations communales		Contexte agricole		
Superficie de la commune	6.1 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	252	**Surface agricole utilisée (SAU)**	482 ha	+58 %
Densité de population	41 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	48.2 ha	+73.8 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	10	-9 %
		Part de la surface toujours en herbe	287 ha	+57.7 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

N
250 0 250 500 750 1000 m
Limites communales
Niveau d'embroussaillement
< 5%
5 à 30%
30 à 60%
Types d'habitats
Prairie sèche à Brome érigé
Prairie sèche à Brome érigé et brachypode
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile
le Mas
les Gorges
Rieux
l'Adret
les Etangs
le Souillat
Colombier
le Polonfrey
Fessoud
LA BLACHE
Plan
la Fourchat
la Contamine
les Bresses
la Bâtie
le Barboin
le Magnin
LA SELLE
Pré Jacquin
Beauregard
les Riverolles
la Tuilerie
Combe Avant
Chaux Fond
les Touches
les Bruyères
Retour
les Terreaux
les Brillones
le Camp de César
Combe Charasset
le Truc
la Rivoire
Nautand
la Combe

Secteur 1 : Riverolle

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.44 ha	0 ha

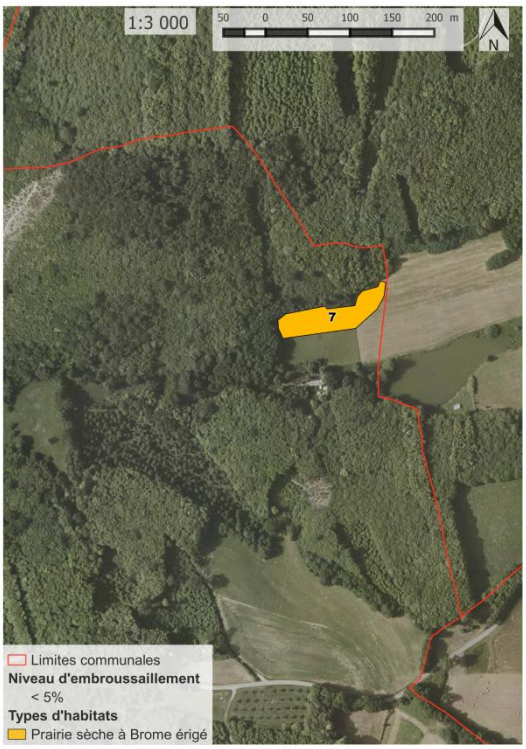

Description

L'unique prairie sèche de ce secteur, en limite avec la commune d'Izeaux, abrite un cortège floristique riche et caractéristique parmi lequel on retrouve une orchidée, l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*) dont la population excède 50 pieds en 2016.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Cette prairie est en bon état de conservation, la fauche pratiquée ici semble être adaptée aux exigences écologiques du milieu. A noter qu'une fauche mal adaptée peut faire disparaitre toute la biodiversité de ce genre de milieu en quelques années si elle est pratiquée de manière trop intensive (fréquence supérieure à deux fauches par an et fauche estivale trop précoce).

L'Orchis bouffon peut prendre différents coloris

Secteur 2 : Les étangs - Charagon

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	5.02 ha	0.98 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	1.43 ha	0.07 ha

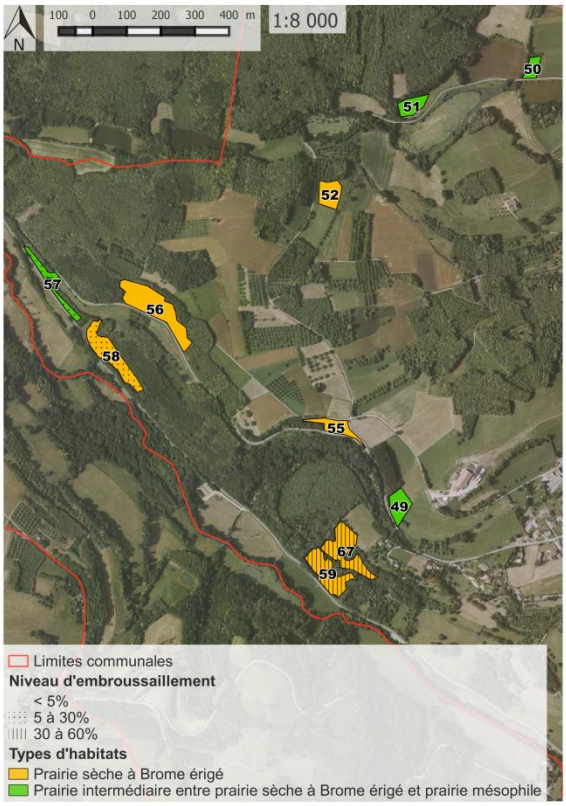

Description

Ce secteur hétérogène abrite de belles prairies sèches bien typées ainsi que des prairies plus mésophiles (50, 57) qui sont parfois bien fleuries (49 et 51). Les prairies 52, 56 et 59 sont des prairies sèches caractéristiques et riches en espèces thermophiles mais ce sont avant tout les prairies 55, 58 et 67 qui sont remarquables ici. En effet, la prairie 55 abrite une population de plus de 500 pieds d'Orchis bouffon et la prairie 58 abrite 3 espèces d'orchidées différentes : l'Orchis homme-pendu (*Orchis anthropophora*), l'Orchis brûlé (*Neotinea ustulata*) ainsi que l'Orchis mâle (*Orchis mas*) en lisière forestière. Enfin, la prairie 67 est remarquable de part la diversité floristique en espèces de milieux secs qu'elle présente.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Ces prairies sont globalement dans un bon état de conservation lorsqu'elles font l'objet d'un pâturage adapté (51, 52, 56, 58) ou d'une fauche raisonnée (49, 51, 55). Mais les parcelles 59 et 67, dont le passé pâturé est visible, sont visiblement aujourd'hui en déprise. Un pâturage dirigé serait donc souhaitable ici afin d'éviter la fermeture de ces milieux singuliers, en plaçant par exemple des bêtes sporadiquement en début de saison lorsque les jeunes feuilles des ligneux sont appétentes et susceptibles d'être mangées.

Pelouse sèche typique sur les coteaux de la Fourchat

Secteur 3 : La Bâtie – Combe des Briones – La Chaurière

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	9.57 ha	0.84 ha
Prairie sèche à Brome érigé colonisée par le Brachypode	1.06 ha	0.19 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	5.05 ha	0.21 ha

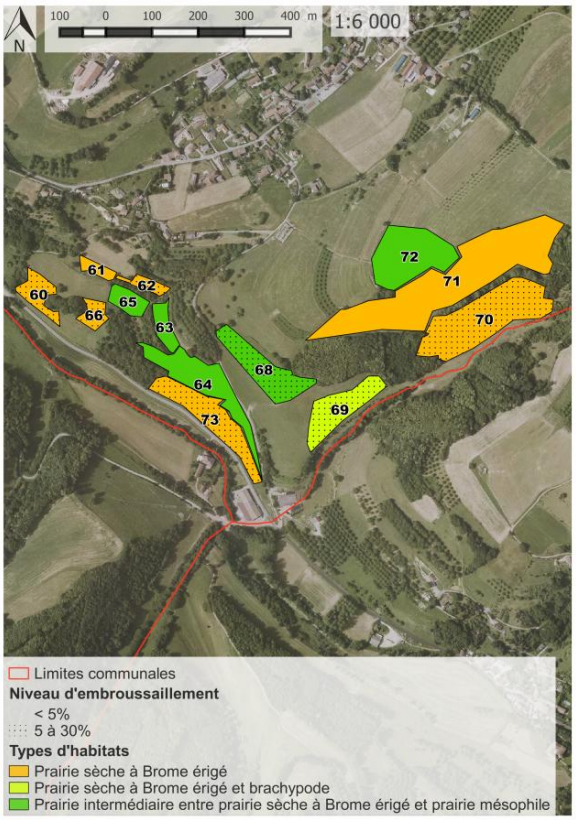

Description

Ce secteur est particulièrement riche en prairies sèches. Celles-ci font toutes l'objet d'un pâturage bovin (exception faite de la 72). Une première unité prairiale est constituée à l'Ouest par les parcelles 60, 61 et 66 qui représentent les zones les plus pentues (donc les plus sèches) d'une même pâture. Une autre unité prairiale est constituée, au centre de la carte, par la parcelle 73 (prairie sèche où la pente est très forte) et par des zones plus mésophiles (63, 64) moins pentues et beaucoup plus pâturées. Les parcelles à proximité de ces unités sont souvent moins typées car moins pentues (65, 68) hormis la parcelle 62. A l'Est du secteur se situent 2 très belles prairies sèches (70 et 71), de grande superficie, bien caractérisées, et riches en espèces thermophiles parmi lesquelles des orchidées. La prairie 69 est quant à elle un peu particulière car elle est en cours de colonisation par une graminée compétitive : le Brachypode. Enfin, la parcelle 72, bien qu'assez peu thermophile de par sa situation sur une faible pente en haut de colline, est assez remarquable de par l'abondance de sa floraison.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Les parcelles 70 et 71, remarquables prairies sèches, sont en très bon état de conservation, faisant l'objet d'un pâturage modéré. Attention cependant à l'accessibilité de la parcelle 70 qui est fortement pentue et probablement un peu délaissée des vaches, favorisant une lente recolonisation par les ligneux. De même, la forte pente de la parcelle 69 semble rendre difficile un pâturage bovin, laissant libre court au brachypode qui colonise cette parcelle au détriment d'autres espèces. Les 2 grandes unités prairiales Ouest et Centre, constituées par les parcelles 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 68 et 73 font l'objet d'un pâturage bovin qui limite la recolonisation arbustive. Cependant, les zones les plus pentues (donc les plus sèches et les plus riches en espèces) semblent être délaissées par les vaches au profit des zones les moins pentues alors fortement pâturées et appauvries floristiquement. Peut-être un pâturage caprin ou ovin mesuré serait-il ici plus adapté aux conditions topographiques locales, afin de répartir de manière plus homogène la pression de pâturage. Enfin, la parcelle 72, unique prairie de fauche du secteur, semble être dans un bon état de conservation (fauche probablement annuelle et assez tardive) au vu de la qualité (en diversité et en nombre) de la floraison des espèces qu'elle héberge.

Secteur 4 : Le Truc – Les Touches

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	3.99 ha	0.05 ha

Description

Les parcelles de ce secteur sont toutes des prairies sèches riches et bien caractérisées. Parmi celles-ci, l'ensemble 47/48 ainsi que la parcelle 86 sont remarquables de par leur richesse en espèces thermophiles et notamment en orchidées.

Etat de conservation et préconisation de gestion

L'ensemble de ces prairies est en bon état de conservation. Le maintien des pratiques pastorales appliquées ici est souhaitable pour la préservation de ces milieux secs.

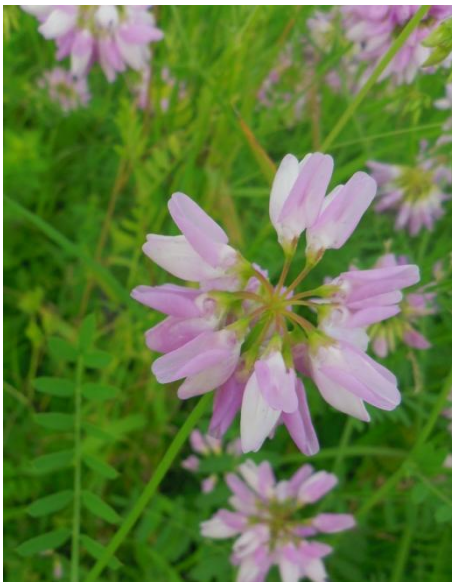

Trois espèces appartenant à la famille des Fabacées, anciennement appelée « Légumineuses », et typiques des prairies sèches : l'Hippocrepis chevelu, la Coronille bigarrée et l'Anthyllis vulnéraire

Secteur 5 : Les Brilliones - Les Bruyères – Le Camp de César – Le Retour

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	8.79 ha	0.58 ha
Prairie sèche à Brome érigé colonisée par le Brachypode	0.29 ha	0.13 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	2.37 ha	0.10 ha

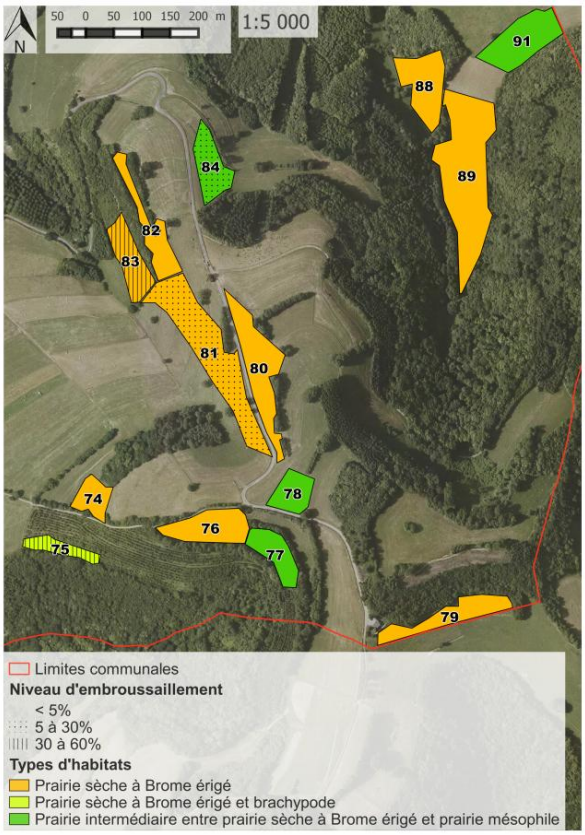

Description

Ce secteur est très riche en prairies sèches. Les parcelles les plus remarquables ici sont localisées dans l'ensemble prairial 80/81/82/83 et l'ensemble 88/89. Mention spéciale faite à la parcelle 83. Cette prairie sèche est la plus riche de la commune avec 5 espèces d'orchidées différentes : l'Orchis homme-pendu (population de 200 pieds en 2016), l'Orchis bouffon, l'Orchis brûlé, l'Orchis singe (*Orchis simia*) et l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*). Ces parcelles font l'objet de pratiques agricoles différentes, soit de fauche (74, 76, 77, 78, 80, 89, 91) soit de pâturage bovin (79, 81, 82, 88). Un cas particulier est à noter sur la parcelle 84, en pâturage caprin.

Etat de conservation et préconisation de gestion

L'ensemble des prairies sèches caractéristiques, dites à Brome érigé, sont ici toutes en bon état de conservation à l'exception de la parcelle 83. En effet, cette dernière, qui est de loin la plus remarquable du secteur et l'une des plus remarquables de la commune, est malheureusement en déprise et menacée directement par l'embroussaillement à moyen terme. Un pâturage ponctuel et de courte durée est souhaitable sur cette parcelle, et notamment au printemps, au moment où les bêtes peuvent manger les jeunes feuilles tendres des ligneux. De même, et bien que moins intéressante, la parcelle 75 se situe dans un stade d'embroussaillement avancé, en plus d'être colonisée partiellement par le Brachypode.

Belle prairie sèche, actuellement en cours d'embroussaillement (83)

Commune de Saint-Didier-de-Bizonnes

Inventaire des pelouses

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
4	1.30 ha	2	0	0	0

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

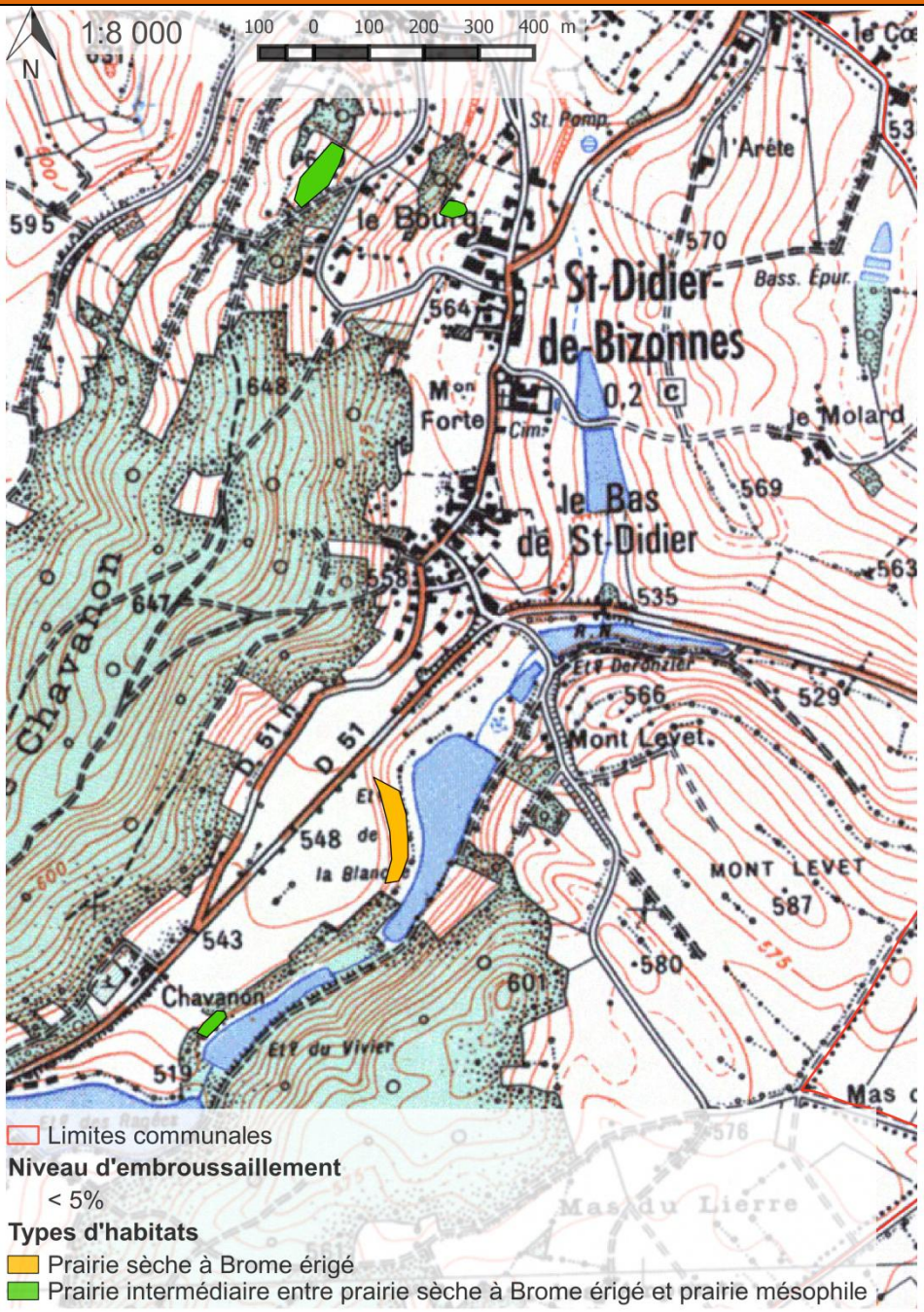

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	0	1	1.30	2/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	0.58 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	0.72 ha

Contexte urbain et agricole				
Informations communales		**Contexte agricole**		
Superficie de la commune	7.2 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	297	**Surface agricole utilisée (SAU)**	239 ha	-5.9 %
Densité de population	41 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	29.9 ha	+29.4 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	8	-27 %
		Part de la surface toujours en herbe	122 ha	+8.9 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence
Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) Liste rouge des habitats - CBNA Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes Cahiers d'habitats INPN

Secteur unique : Autour du village

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.58 ha	0 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	0.72 ha	0 ha

Description

Unique secteur présentant des prairies sèches dans la commune, il est constitué de 4 parcelles en pâturage bovin qui sont toutes facilement accessibles depuis une route ou une piste proche. La parcelle 240 accuse un caractère thermophile marqué avec un cortège floristique riche et bien typé. Les parcelles 241, 242 et 244 sont des prairies plus mésophiles hébergeant néanmoins quelques espèces de prairies sèches.

Etat de conservation et préconisation de gestion

La rareté de milieux secs ouverts sur la commune devrait mettre l'accent sur leur importance et leur préservation. Les trois parcelles plus mésophiles ne demandent pas une attention particulière, leur intérêt étant limité. En revanche, la parcelle 240 semble être pâturée de manière adaptée, aussi le maintien de cette pratique est-elle nécessaire pour assurer la préservation d'une flore thermophile sur la commune. A noter qu'une autre parcelle, n'ayant pas fait l'objet de l'inventaire et jouxtant la 240 est également pâturée mais avec une pression plus importante qui efface de manière visible les cortèges floristiques caractéristiques et ne peut donc être considérée comme pelouse sèche.

Les trois grands classiques des prairies sèches : Le Brome érigé, la Petite Pimprenelle et la Sauge des prés

Commune de Sillans

Inventaire des pelouses sèches iséroises

Valeur patrimoniale des pelouses sèches inventoriées sur la commune					
Nombre de parcelles	Surface totale (en hectares)	Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	Nombre d'espèces protégées (niveau national et régional)	Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF	Nombre d'espèces d'orchidées inventoriées
10	4.60 ha	3	0	1	3

Localisation des enjeux sur la commune - Caractéristiques par secteurs

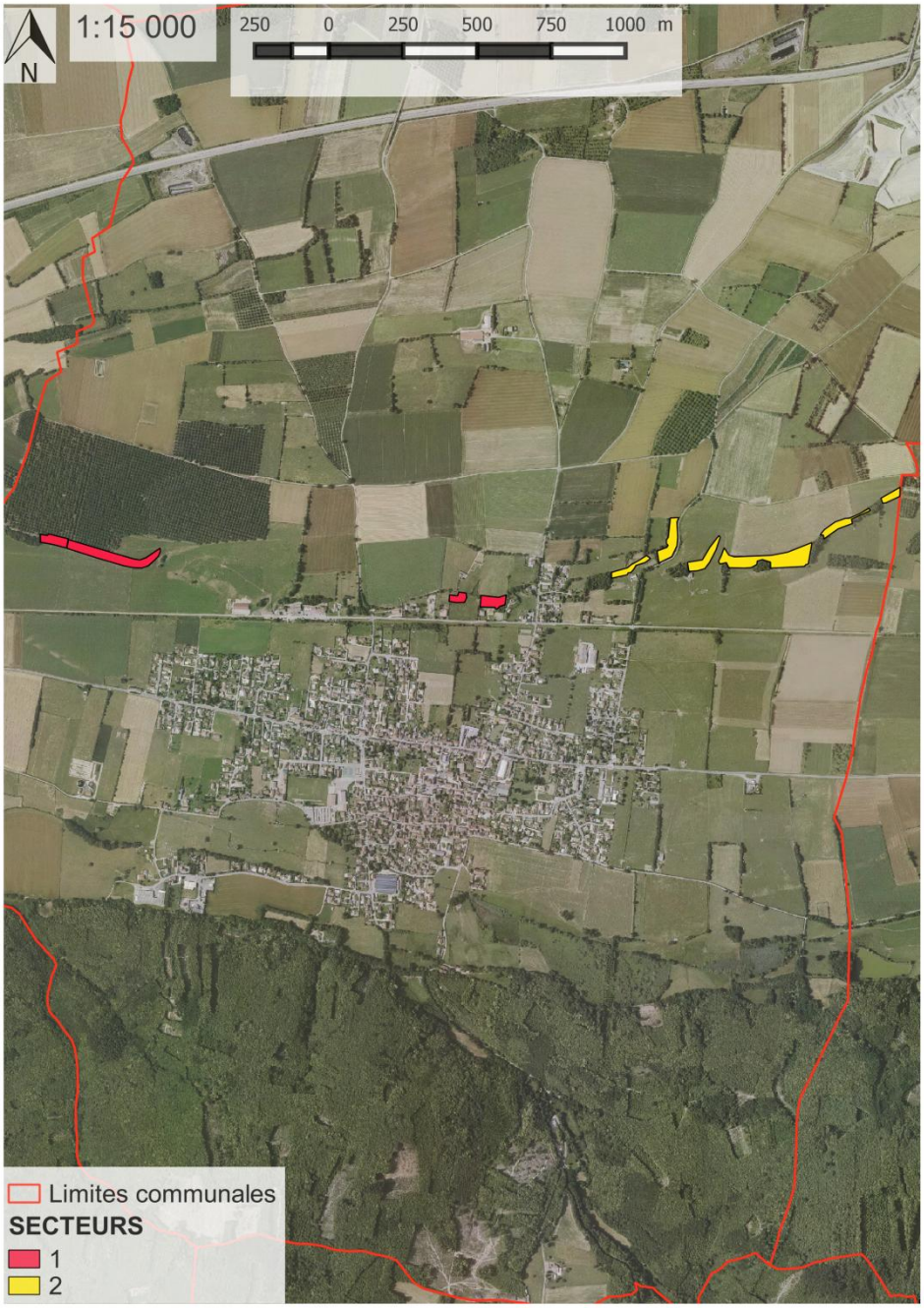

Secteurs	Faisabilité de gestion*	Menace*	Intérêt patrimonial*	Surface totale (en hectares)	Priorité d'action*
1	1	1	1	1.70	3/10
2	1	1	1	2.90	3/10

***Faisabilité de gestion :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Menace :**
0=faible | 1=moyenne | 2=forte

***Intérêt patrimonial :**
1=faible à 6=extraordinaire

***Priorité d'action :** synthèse des 3 indices ci-dessus, notée sur 10

Résultats de l'inventaire

Détail des habitats inventoriés				
Habitats identifiés sur la commune	**Code Corine**	**Code EUNIS**	**Statut**	**Surface**
Prairie/Pelouse très sèche à Brome érigé	34.322x34.33	E1.262x1.272	Communautaire et Prioritaire	0.31 ha
Prairie sèche à Brome érigé	34.322	E1.262	Communautaire et Prioritaire	2.04 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	34.322x38.1 34.322x38.22	E1.262xE2.1 E1.232xE2.22	Communautaire	2.25 ha

Flore patrimoniale

Nom vernaculaire (*Nom scientifique*)	Statut
Orchis bouc *(Himantoglossum hircinum)*	Déterminante ZNIEFF
Orchis bouffon (*Anacamptis morio*)	-
Orchis brûlé (*Neotinea ustulata*)	-

Contexte urbain et agricole

Informations communales		Contexte agricole		
Superficie de la commune	12.6 km²		**Recensement agricole 2010**	**Evolution décennale**
Nombre d'habitants	1877	**Surface agricole utilisée (SAU)**	802 ha	-5.1 %
Densité de population	149 hab/km²	**SAU moyenne par exploitation**	42.2	+39.9 %
Intercommunalité :		**Nombre d'exploitations**	19	-32 %
		Part de la surface toujours en herbe	252 ha	-17.9 %

Sources des données : INSEE, AGRESTE

Documents de référence

Alliance de végétation – Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Liste rouge des habitats - CBNA
Liste rouge des espèces protégées en Rhône-Alpes
Cahiers d'habitats INPN

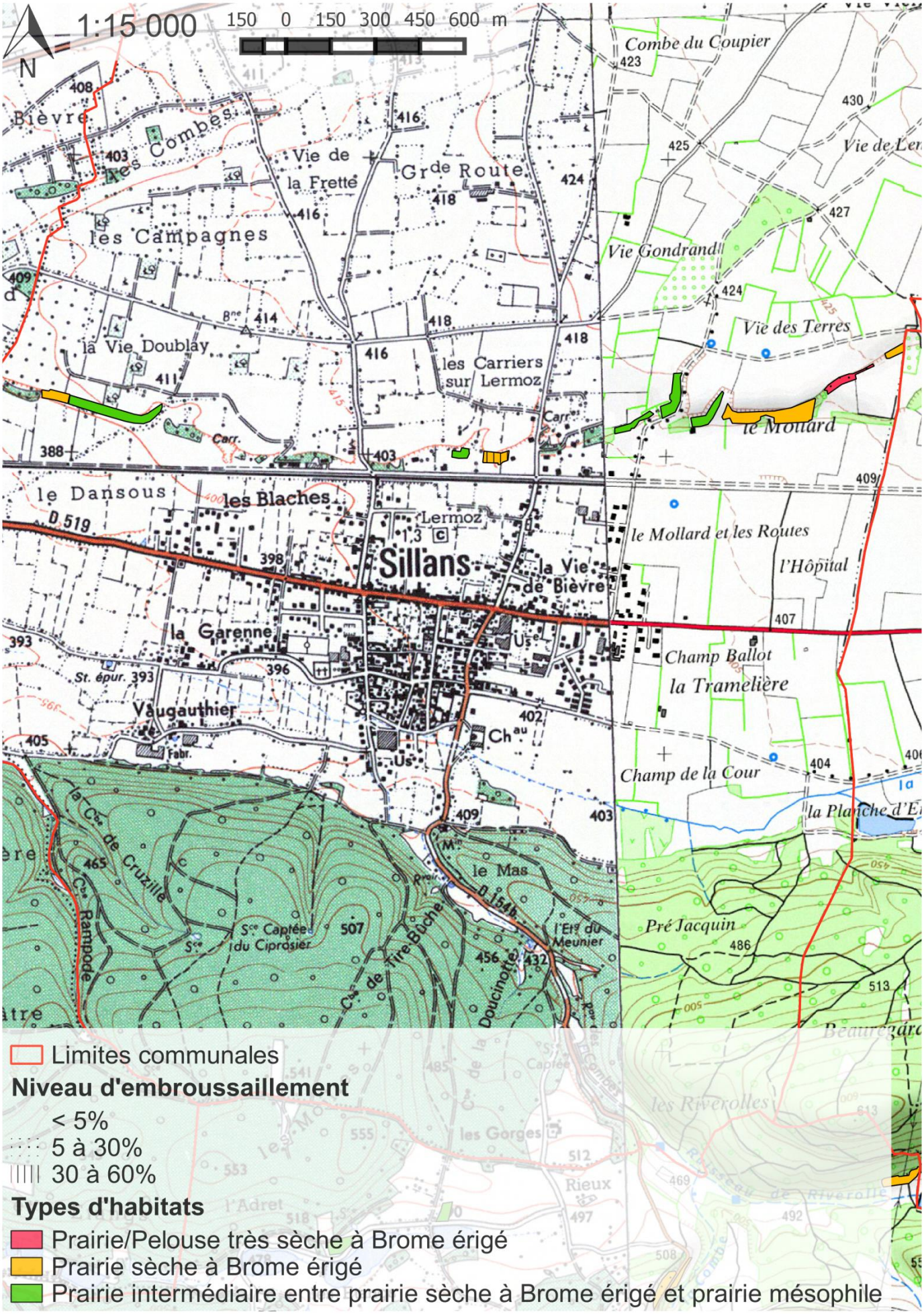
1:15 000
150 0 150 300 450 600 m
N
Combe du Coupier
Vie de la Frette
Grde Route
les Campagnes
Vie Gondrand
Vie des Terres
la Vie Doublay
les Carriers sur Lermoz
le Mollard
le Dansous
les Blaches
Lermoz
Sillans
la Vie de Bièvre
le Mollard et les Routes
l'Hôpital
la Garenne
Champ Ballot
la Tramelière
Vaugauthier
Champ de la Cour
la Planche d'E
le Mas
Pré Jacquin
Limites communales
Niveau d'embroussaillement
< 5%
5 à 30%
30 à 60%
Types d'habitats
Prairie/Pelouse très sèche à Brome érigé
Prairie sèche à Brome érigé
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile

Secteur 1 : Ouest de la commune : Le Dansous - Lermoz

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie sèche à Brome érigé	0.58 ha	0 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	1.12 ha	0.14 ha

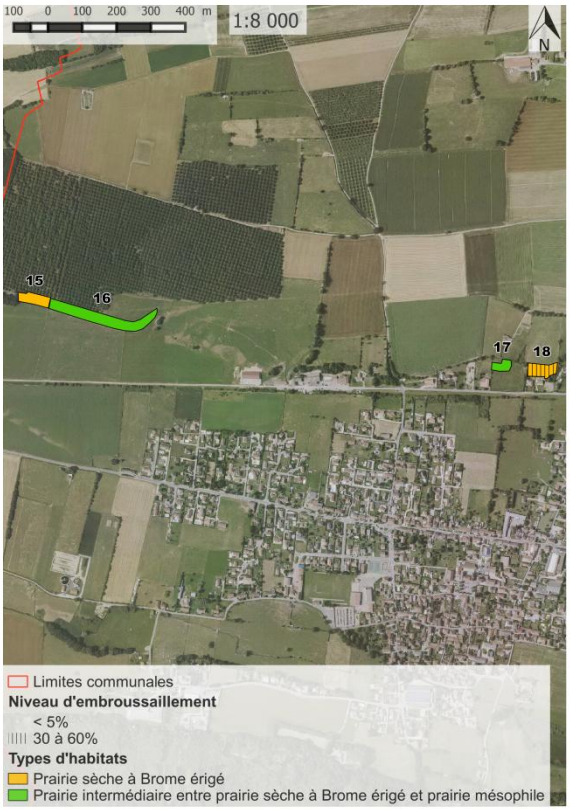

Description

Un talus linéaire traverse la commune d'Est en Ouest. Il est le vestige d'une activité géomorphologique datant du retrait du glacier du Rhône il y a 10 000 ans. Son exposition plein sud y favorise l'installation de prairies sèches. La parcelle 15 et plus particulièrement la parcelle 18 sont de belles prairies sèches constituées par un cortège floristique typique, avec notamment des orchidées comme l'Orchis brûlé (*Neotinea ustulata*), l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*) et l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*). Les deux autres parcelles (16 et 17) sont moins typées mais présentent néanmoins quelques espèces végétales thermophiles en mélange avec des espèces mésophiles.

Etat de conservation et préconisation de gestion

La prairie 15, située dans un pâturage bovin, est dans un état de conservation correct. En revanche, les prairies 16 et 17 sont fortement appauvries, faute à une importante pression de pâturage. Problématique inverse, la parcelle 18, qui est de loin la plus intéressante du secteur, est menacée par une fermeture du milieu. Celle-ci semble en effet abandonnée et un pâturage printanier ponctuel (lorsque l'appétence des jeunes feuilles de ligneux est importante) semble nécessaire.

Espèce typique des prairies sèches : l'Helianthème nummulaire

Secteur 2 : Est de la commune : Le Mollard

Habitats	Surface	Surface embroussaillée
Prairie/Pelouse très sèche à Brome érigé	0.31 ha	0.05 ha
Prairie sèche à Brome érigé	1.46 ha	0 ha
Prairie intermédiaire entre prairie sèche à Brome érigé et prairie mésophile	1.13 ha	0 ha

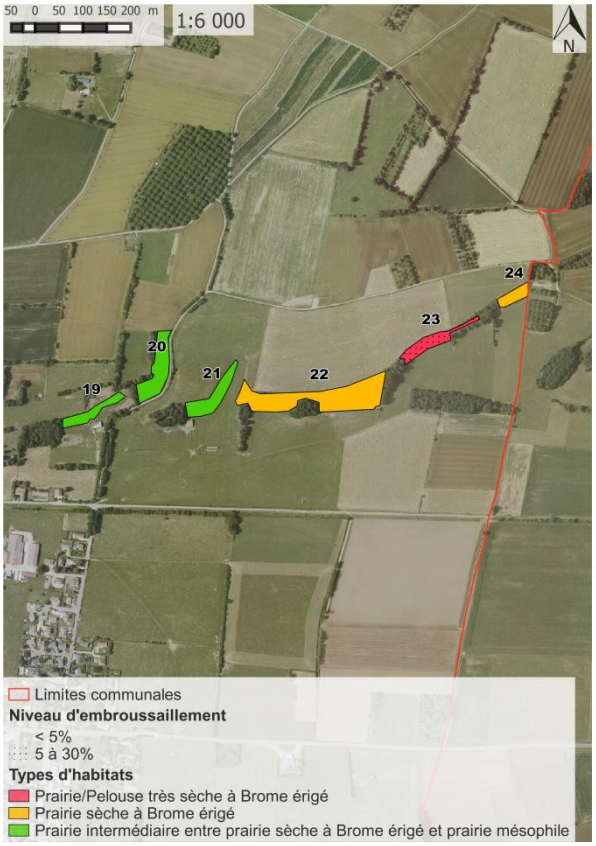

Description

Ce secteur constitue le prolongement Est du talus linéaire traversant la commune. Les prairies s'y situant sont pour la plupart exposées plein sud et hébergent une flore thermophile intéressante pour la plaine de Bièvre. Les parcelles 19 et 21 sont des prairies intermédiaires pâturées qui sont mi-sèches mi-mésophiles. La prairie 20 est une prairie de fauche mi-sèche située en faible pente. En revanche, les parcelles 22, 23 et 24 sont des prairies sèches bien caractéristiques. A noter la singularité de la prairie 23 qui présente un cortège d'espèces de prairie quasi « aride » telles que la Luzerne naine (*Medicago minima),* la Potentille printanière *(Potentilla neummaniana),* la Germandrée petit chêne *(Teucrium chamaedrys)* et divers Orpins *(Sedum album, Sedum rupestre, Sedum sexangulare)*.

Etat de conservation et préconisation de gestion

Si les prairies 19 et 21 possèdent encore un cortège floristique thermophile, celui-ci est appauvri par une pression de pâturage importante. Une diminution du chargement ou une meilleure rotation pourrait être une piste envisageable d'amélioration de la biodiversité de ces prairies. La sur-dominance des graminées dans la prairie 20 met également en évidence une pratique en mauvaise adéquation avec les exigences écologiques du milieu : la fauche semble être réalisée ici de manière trop intensive. Une diminution de la fréquence et un retard dans les dates de fauche permettraient de limiter cette perte de biodiversité. Les autres prairies du secteur (22, 23 et 24) sont en revanche dans un meilleur état de conservation. Il est ainsi souhaitable que les pratiques actuelles sur ces parcelles soient maintenues telles quelles.

Vue du talus au niveau du Mollard, sur lequel se situe une intéressante prairie sèche (22)